

Comment EFG International conçoit le private banking

que ceux qui se concentrent sur ce qu'ils savent faire, totalement. Il en est ainsi à EFG, une entreprise construite sur un objectif unique. Aucune diversion, aucune activité concurrente, mais une seule passion: le private banking, un art aux multiples facettes.

Qu'entendons-nous par «private banking»?

Dans la vie, ne s'approchent de la perfection

Il ne s'agit pas simplement de millionnaires, d'argent ou de sa gestion. Il s'agit de «vous et des vôtres». C'est ce que nous avons coutume de dire à nos clients. A vous en tant que personne, avec les buts, les intérêts et les passions qui vous animent. Votre vie, votre famille et vos activités – tout est inextricablement lié. Ce sont ces éléments qui façonnent nos idées, donnent forme à notre conseil et nous motivent.

soient en adéquation? Tout est dans la relation. Avec un expert qui, jour après jour, est aux prises avec les «vous et les vôtres» de chacun de ses clients. Quelqu'un qui canalise les énergies pour développer une compréhension mutuelle, grandissant au fil du temps et des entretiens. Ecouter, interroger. Forger des solutions plutôt que jongler avec des produits. Aider à transformer des aspirations en réalités.

Mais comment s'assurer que finances et vie

Simple formule peut-être, mais de la multiplicité naît la complexité. Faire en sorte que des relations solides et durables deviennent pour nous la norme et non pas l'exception. Une expertise technique, convertie en conseil fourni à chaque relation, l'une après l'autre. Une prouesse rare, mais le succès de notre entreprise montre que c'est possible.

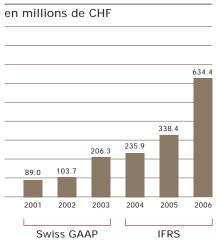
EFG: une banque vraiment à nulle autre pareille.

EFG INTERNATIONAL ÉVOLUTION DE LA PERFORMANCE

Avoirs sous gestion et sous administration*



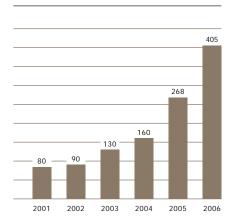
Résultat d'exploitation



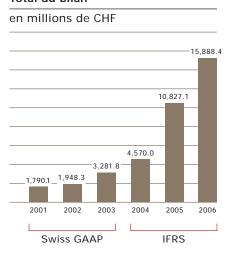
Bénéfice net



Nombre de Client Relationship Officers*



Total du bilan



Fonds propres



EFG INTERNATIONAL CHIFFRES-CLÉS CONSOLIDÉS

En millions de CHF	au 31 dé	cembre 2006
Compte de résultat		
Résultat d'exploitation		634.4
Bénéfice avant impôt		260.2
Bénéfice net		230.0
Bénéfice net attribuable		
aux actionnaires ordinair	es	204.0
Ratio coûts/revenus		55.6 %
Bilan		
Total de l'actif		15′888
Fonds propres		2′305
Capitalisation boursière		
Cours de l'action (en CHF	-)	45.95
Capitalisation boursière		
(actions ordinaires)		6′739
Fonds propres BRI		
Total de fonds propres Bl		1′532.3
Ratio de fonds propres B	RI	33.3 %
Ratings	long terme	perspective
Moody's	A2	stable
Fitch	A	positive
Effectifs		
Nombre total de Clients		
Relationship Officers*		405
Nombre total de collabor	ateurs	1′477
Cotation		
Coté à la SWX Swiss Exc	hange, Suiss	
ISIN: CH0022268228		
Ticker symbols		
Reuters		EFGN.S
Bloomberg		EFGN SW

^{*} Y compris les acquisitions annoncées

Les praticiens internationaux de l'art du private banking

Des experts résolus.

Une détermination sans faille, l'expérience et la passion animent un métier qui progresse grâce à ses clients.

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU PRÉSIDENT 4

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL 9

PRÉSENCE INTERNATIONALE 17

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 21

CONSEIL D'ADMINISTRATION
ET DIRECTION D'EFG INTERNATIONAL 28

ENGAGEMENT SOCIAL 37

GESTION DES RISQUES 40

LE GROUPE EFG 50

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE 52

STRUCTURE DU GROUPE ET ACTIONNARIAT 53
STRUCTURE DU CAPITAL 55
CONSEIL D'ADMINISTRATION 58
COMITÉ EXÉCUTIF 65
RÉMUNÉRATION, PARTICIPATIONS ET PRÊTS 67
DROITS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES 71
PRISES DE CONTRÔLE ET MESURES DE DÉFENSE 72
ORGANE DE RÉVISION 72
POLITIQUE D'INFORMATION 73

COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS 74

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ 76
BILAN CONSOLIDÉ 77
VARIATION DES FONDS PROPRES CONSOLIDÉS 78
TABLEAU DES FLUX DE FONDS CONSOLIDÉS 79
NOTES RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS 80
RAPPORT DU RÉVISEUR DES COMPTES CONSOLIDÉS 139

COMPTES ANNUELS DE LA MAISON MÈRE 140

COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE
SE TERMINANT AU 31 DÉCEMBRE 2006 142
BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2006 143
NOTES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS 144
RAPPORT DU RÉVISEUR 146

CONTACTS ET ADRESSES 147

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Jean Pierre Cuoni



Jean Pierre Cuoni, Président du Conseil d'administration

Chers actionnaires et chers clients,

Lorsque nous disons qu'EFG n'est pas une banque privée comme les autres, notre affirmation a réellement de la substance. Pourquoi? Cela commence par prendre conscience de ce qui se trouve au cœur du private banking: le jeu subtil des relations humaines. C'est fondamental. Ensuite, il faut savoir créer les conditions pour que ces relations s'épanouissent et perdurent. Nous avons développé un modèle d'affaire unique qui libère les Client Relationship Officers du fardeau bureaucratique, ce qui leur permet de se concentrer sur le service aux clients. Jusque dans les moindres détails. De comprendre ce que «vous et les vôtres» signifie pour chacun d'eux. Nos Client Relationship Officers élaborent des solutions plutôt que de vendre le tout dernier produit. Nous les aidons à rechercher la qualité toujours et partout, la majorité des nos produits et services provenant de sources externes.

Facile à comprendre, peut-être, mais notre modèle a aussi de multiples facettes. Soyons clairs: EFG n'a rien de virtuel. Notre défi permanent consiste à trouver le juste équilibre dans le flou qui règne entre autonomie et réglementation. Les Client Relationship Officers ont toutes compétences pour servir leurs clients, mais ils sont sujets à des contrôles et des contrepoids méticuleux. EFG dispose de contrôles et d'un reporting financiers de premier ordre. Par ailleurs, notre capacité d'intégrer des acquisitions rapidement et efficacement a été démontrée plusieurs fois. Peu nombreuse, notre équipe centrale apporte de la valeur ajoutée avec la force et la réactivité de praticiens au service de praticiens.

Il résulte de ce qui précède qu'EFG possède de nombreux attraits, ce qui facilite une croissance rapide et durable. Nous sommes un acquéreur d'entreprises attractif et le partenaire de choix de banquiers privés parmi les meilleurs de leur génération. Cela provient de la liberté contrôlée qu'ils ont de conduire leurs propres affaires, sans les irritations quotidiennes qu'un Client Relationship Officer rencontre habituellement. La forte cohésion culturelle d'EFG, à laquelle nous travaillons beaucoup afin qu'elle ne se dilue pas en même temps que croissent les affaires, mais agisse comme un aimant qui nous lie tous ensemble. Ainsi, au fur et à mesure que nous créons des opportunités, nous agissons promptement pour les saisir. Nous nous employons constamment à rechercher de nouvelles possibilités de

croissance. A la fin d'une année, quelle qu'elle soit, nous devons pouvoir nous retourner sur une gerbe de réalisations concrètes. 2006, le premier exercice complet en tant que société cotée, ne fait pas exception.

En termes financiers, nous avons fait de solides progrès au cours de 2006:

- Le bénéfice net de CHF 230,0 millions a augmenté de 90% par rapport à l'année précédente et le bénéfice net attribuable aux actions ordinaires de 144% pour atteindre CHF 204,0 millions.
- Le bénéfice d'exploitation s'est chiffré à CHF 634,4 millions, en progression de 87% d'une année à l'autre.
- Les avoirs gérés atteignaient CHF 69,8 milliards au 31 décembre 2006, en augmentation de 48%. L'accroissement des avoirs gérés dû à des acquisitions s'est élevé à CHF 7,8 milliards.

La vigueur de notre progression nous a incités, au moment de l'annonce de nos résultats semestriels pour 2006, à revoir et à augmenter nos objectifs stratégiques à moyen terme pour 2007 et 2008. Sur la base d'une performance annualisée, ces objectifs ont été réévalués une fois de plus. C'est ainsi que nous prévoyons d'employer, à fin 2008, 675 Client Relationship Officers et de totaliser CHF 121 milliards à 131 milliards d'avoirs gérés. Je suis heureux de dire que nous sommes en bonne voie d'atteindre les objectifs annoncés.

Toute stratégie commerciale couronnée de succès implique une certaine complexité. Car elle joue sur plusieurs leviers pour satisfaire aux ambitions énoncées. L'an dernier a vu se déployer une grande activité et a enregistré un nombre considérable de réalisations, pendant qu'EFG continuait de forger son modèle de succès.

- Recrutement de Client Relationship Officers: en 2006, EFG a encore attiré des Client Relationship Officers de grande valeur, augmentant leur nombre de 130 pour le porter à 398.
- Rapprochement avec les clients existants et potentiels: au cours de 2006, nous avons ouvert des bureaux à Dubaï, Bahreïn, Djakarta, Mexico, Caracas, Bogota et Quito, lancé des opérations bancaires au Luxembourg et aux Bahamas et créé un bureau d'administration de trust à Hongkong pour les clients d'Asie.
- Croissance par acquisitions: EFG peut faire état d'une croissance par acquisitions doublée d'une intégration subséquente réussie. Un certain nombre d'acquisitions en 2006 nous ont permis d'élargir notablement notre présence géographique en Grande-Bretagne (Harris Allday, courtier en actions pour clientèle privée), à Monaco (Banque Monégasque de Gestion, Monaco) et en Scandinavie (Quesada Kapitalförvaltning AB, en Suède). En outre, l'achat de C. M. Advisors Limited, dont le siège est aux Bermudes, nous a permis de renforcer notre expertise relative aux fonds hedge funds.
- Elargissement de nos compétences produits: l'acquisition de C. M. Advisors
 Limited a facilité le lancement de CMA Global Hedge PCC Ltd, une société cotée

à la Bourse de Londres qui investit dans des hedge funds. Parmi d'autres développements, mentionnons l'élargissement de notre qualité de membre de bourses à celle de Grande-Bretagne et de Suède, de même que le lancement d'un service offrant aux clients professionnels et institutionnels un accès électronique aux marchés des actions.

La composition de l'actionnariat d'EFG International forme une combinaison intéressante et complémentaire. A fin 2006, la structure de l'actionnariat était la suivante: Groupe EFG (48,7%); management et personnel (23,2%); flottant (y compris les actions du personnel ne faisant plus partie du blocage: 28,1%). Le leadership d'EFG est incarné par des praticiens passionnés qui veillent attentivement sur lui et restent engagés envers lui, une attitude qui a été mise fortement en évidence lorsque, après l'expiration de la première phase de blocage des actions dans le cadre de notre introduction sur le marché (IPO), aucun membre du Comité exécutif n'a choisi de vendre des actions.

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale annuelle 2007 le versement d'un dividende de CHF 0.30 par action, ce qui représente un peu plus de 20% du bénéfice attribuable aux actions ordinaires, et est dans la ligne de la politique de dividende annoncée lors de l'IPO.

Je pense que nous continuerons de faire la démonstration de notre réputation de «consolidateur» de l'industrie et d'une société avec un potentiel de croissance considérable, aspect qui a trouvé son reflet dans la récente progression du prix de notre action. En effet, nous continuerons de rester actifs sur plusieurs fronts. Le début de 2007 l'a démontré avec une nouvelle augmentation du nombre de Client Relationship Officers, le développement et la croissance de nos effectifs et de l'infrastructure, et avec d'autres acquisitions (notamment, le 8 janvier, avec la reprise de PRS Group, un spécialiste basé aux îles Caïmans et à Miami fournissant des services d'investissement et de family office). L'attrait d'EFG grandit et continuera de se développer, fort de ce que je considère comme un cercle vertueux. En croissant de manière contrôlée, nous sommes en mesure d'attirer davantage de personnes et d'affaires vers l'histoire à succès qu'est EFG.

EFG International a un champ d'activité en pleine croissance qui offre la perspective de bénéfices notables à nos clients, employés et actionnaires. Il n'en reste pas moins que la gouvernance d'une entreprise aussi complexe et qui se développe aussi rapidement place un fardeau considérable sur notre Conseil et ses comités. Je suis donc reconnaissant à tous ceux qui œuvrent infatigablement en leur sein.

J'ai commencé en disant que nous considérons EFG comme une banque privée différente des autres. Cela ne serait absolument pas possible sans nos clients, ni le suivi passionné et les compétences dont nos gens fournissent quotidiennement la preuve. A tous ceux qui continuent de faire d'EFG ce qu'il est aujourd'hui, j'adresse mes sincères remerciements.

Jean Pierre Cuoni,

Président du Conseil d'administration

Le pouvoir d'attraction.

EFG attire les entrepreneurs
du private banking, en
les rendant libres.
Libres de toute bureaucratie.
Libres d'objectifs de vente.
Libres de servir les clients
de leur mieux.

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Lawrence D. Howell

EFG INTERNATIONAL A RÉALISÉ UN RÉSULTAT RECORD EN 2006:

- Bénéfice net de CHF 230,0 millions, en hausse de 90% par rapport à 2005.
 Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de CHF 204,0 millions, soit 144% de plus qu'en 2005.
- Bénéfice d'exploitation de CHF 634,4 millions, en hausse de 87% par comparaison avec 2005.

Les fonds de la clientèle sous gestion se sont inscrits à CHF 69,8 milliards au 31 décembre 2006, soit 48% de plus qu'en 2005. Pour l'exercice 2006, l'afflux net de nouveaux capitaux et les prêts aux clients (CHF 1,6 milliard) ont totalisé CHF 11,0 milliards. L'augmentation des avoirs gérés de la clientèle résultant des acquisitions a atteint CHF 7,8 milliards, tandis que les effets du marché (provenant essentiellement du dollar [CHF – 1,5 milliard] ainsi que les mouvements du marché et autres effets de conversion [CHF 5,1 milliards]) se sont soldés par une hausse de CHF 3,6 milliards. Compte tenu des effets des acquisitions annoncées en décembre 2006 et en janvier 2007, les avoirs des clients sous gestion ont enregistré une progression de 56% à CHF 73,6 milliards, en comparaison de 2005.

Le fait que toutes nos unités, réparties dans le monde entier, aient produit d'excellents résultats est réjouissant, notamment la Suisse, la Suède, la Grande-Bretagne, l'Asie, les Amériques et C. M. Advisors Limited (CMA), qui ont affiché une très forte progression.

Les conditions du marché ont certes été favorables en 2006, mais n'ont pas été exemptes d'incertitudes et de turbulences. Ce qui a créé la différence, c'est un travail acharné et concentré, mené sur tous les fronts par nos collaborateurs et nos Client Relationship Officers.

RECRUTER DES CLIENT RELATIONSHIP OFFICERS

Des Client Relationship Officers continuent d'être attirés par EFG, intéressés par une approche qui équivaut à leur permettre de gérer leurs activités comme si l'établissement leur appartenait. C'est cette délégation individuelle de pouvoir, rarement appliquée, qui constitue la pierre angulaire de notre organisation bancaire mondiale. Nous libérons en effet nos Client Relationship Officers de toute entrave à leur capacité d'exceller en faveur de leurs clients: rondes budgétaires sans fin, fixation aléatoire d'objectifs ou changements arbitraires de la rémunération. Cela explique en partie pourquoi nous sommes organisés en holding, avec une série d'entreprises axées sur des opportunités particulières du marché. Ce type d'organisation crée de l'émulation et développe des affinités locales. Résultat, le nombre de Client Relationship Officers a été porté à 398 en 2006, soit 49% de plus qu'un an auparavant. Cette progression est même de 51% à 405, en tenant compte des acquisitions annoncées récemment. Ces Client Relationship Officers nous arrivent du monde entier, reflet du caractère international d'EFG.

Sur cette augmentation de 130 Client Relationship Officers, 33 nous ont rejoints à la suite des acquisitions finalisées en 2006. En règle générale, nous perdons peu de clients quand nous acquérons une nouvelle société, car nous ne forçons pas les Client Relationship Officers à s'intégrer dans une fonction ou une structure déterminée. S'il a l'habitude de s'occuper de ses clients sur le plan mondial, le

Client Relationship Officer pourra continuer de le faire. Sa situation n'est pas troublée par des considérations de politique géographique ou par la nécessité d'attribuer les actifs à des booking centres particuliers. Seul compte ce qu'il y a de mieux pour son client. Nous n'obligeons pas non plus nos Client Relationship Officers à utiliser certains produits ou à appliquer certains prix (au-delà de paramètres généraux). Leur unique obligation est de forger la meilleure solution pour chacun de leurs clients, dans une optique commerciale sur la base d'une relation, en prenant les produits et les services appropriés qui se trouvent sur le marché.

SE RAPPROCHER DE CLIENTS EXISTANTS ET DE PROSPECTS

En février 2006, EFG Bank a ouvert un bureau de représentation à Dubaï. Situé dans le Dubai International Financial Centre, ce bureau, qui sert également de siège régional, regroupe des Client Relationship Officers expérimentés et une équipe d'assistance. Il constitue une plate-forme à partir de laquelle nous pourrons poursuivre notre expansion dans cette région dynamique. Il assure aussi une présence onshore importante qui complète les services offshore que nous fournissons à nos clients du Moyen-Orient depuis la Suisse ou d'autres centres. Nous avons encore renforcé, en octobre 2006, notre présence dans la région avec un nouveau bureau de représentation à Manama, Bahreïn. En ce moment, une équipe de Client Relationship Officers se développe activement en tirant parti des avantages naturels de Bahreïn, tels qu'un cadre législatif rigoureux et des liens vers les marchés clés de cette région.

Nous avons ouvert un bureau à Mexico début novembre. D'autres bureaux ont suivi en cours d'année: Caracas, Venezuela (en juin), Bogota, Colombie (en mai), et Quito, Equateur (en décembre). Nous avons ouvert une représentation à Jakarta, Indonésie, au printemps 2006, tandis que nous avons reçu une licence à Manille, peu avant la fin de l'année.

Nous avons créé deux banques en 2006. En effet, EFG Bank (Luxembourg) S.A. a obtenu, en mars, une licence bancaire lui permettant de fournir des services de private banking à une clientèle internationale et de constituer une base pour une croissance organique future. Le même mois, EFG Bank & Trust (Bahamas) Limited a décroché une licence de banque et de courtier. Ce qui a notablement étendu l'envergure des opérations effectuées aux Bahamas, en améliorant notamment notre offre aux clients bahamiens du private banking, acquis de la Banco Sabadell de Barcelone en 2005.

Toujours en mars, nous avons renforcé notre filiale de Hongkong par un «trust office», EFG Trust (HK) Limited, une succursale d'EFG Offshore Limited. Depuis Hongkong, cette unité commercialise avec succès les services d'administration de fonds et de trust d'EFG Offshore auprès des clients, et fournit une assistance technique aux différents bureaux d'EFG International en Asie. EFG est maintenant en mesure de proposer une vaste gamme de solutions de trust sur la base d'un conseil local, en fonction de la situation de nos clients d'Asie.

EFG International est un groupe suisse de private banking qui ne cesse de s'étendre à l'étranger. A fin 2006, la banque opérait depuis 44 implantations situées dans 30 pays avec 13 booking centres. En visant 2007 et au-delà, EFG poursuit son extension à grands pas pour se rapprocher de sa clientèle internationale, qui



EFG International Management Team (de gauche à droite): Lawrence D. Howell, Ivo Steiger, Lukas Ruflin, Rudy van den Steen (en arrière), James T. H. Lee, Eftychia Fischer, Fred Link, Ian Cookson.

continue de grandir. Nous avons une demande en cours pour ouvrir un bureau à Bangkok, Thaïlande, ainsi que des plans pour de nouvelles représentations aux îles Caïmans et à Panama, en vue d'étendre encore nos capacités de structurer des actifs du monde entier.

CROÎTRE PAR LE BIAIS D'ACQUISITIONS

Depuis sa création il y a plus d'une décennie, EFG a procédé à de nombreuses acquisitions dans le secteur du private banking. Pour moi, nous sommes redevables d'une grande partie de notre succès à une équipe qui comprend les nuances du private banking et l'importance d'une culture d'entreprise favorisant par-dessus tout la cohésion et l'organisation.

Il est fréquent que des organisations relativement petites et menées par des entrepreneurs échouent à réaliser pleinement leur potentiel après avoir été acquises par une grande banque. En effet, alors que ces entrepreneurs peinent généralement à s'intégrer dans une vaste bureaucratie, la plupart de ceux qui rejoignent EFG savourent la liberté contrôlée que cet établissement leur offre. Le même principe s'applique aux équipes ou aux opérations qui échappent aux contraintes et à la lourdeur des grandes institutions. Par contraste, EFG dispose d'un avantage certain en termes d'attraction et d'intégration.

NOUS AVONS POURSUIVI NOTRE PROGRAMME D'ACHATS EN 2006 EN PROCÉDANT À UN CERTAIN NOMBRE D'ACQUISITIONS SOIGNEUSEMENT SÉLECTIONNÉES:

- En février, EFG International a acquis C. M. Advisors Limited de ses fondateurs, une société basée aux Bermudes et spécialisée dans les fonds alternatifs. A fin 2006, CMA gérait pour quelque CHF 2,7 milliards d'actifs pour le compte d'institutions européennes et de clients très fortunés. Occupant 29 personnes, CMA possède des bureaux à Hamilton (Bermudes), New York, Genève et Athènes. EFG a été un pionnier des produits structurés et des hedge funds comme outils destinés à structurer des actifs et à atténuer les effets des incertitudes inhérentes aux marchés des actions. Toutefois, nous sommes conscients de la nécessité de parfaire continuellement nos connaissances dans ces domaines complexes à l'évolution rapide. CMA nous a apporté une expertise de spécialiste en gestion de fonds de hedge funds, comprenant le développement de structures innovantes pour des clients, et en recherche.
- En août, nous avons étendu notre présence au Royaume-Uni en acquérant, par le biais de notre filiale britannique EFG Private Bank Limited, Harris Allday, une société de courtage en actions pour une clientèle privée dont le siège est à Birmingham. Grâce à des bureaux implantés à Birmingham, Bridgnorth, Banbury et Worcester, nous avons sensiblement amélioré notre pénétration des régions du pays, gagnant au passage 27 Client Relationship Officers chevronnés. Nous avons également augmenté les avoirs sous gestion de clients du Royaume-Uni à plus de CHF 12,5 milliards, soit un gain de quelque CHF 4,5 milliards. En combinaison avec EFG Platts Flello, une filiale de conseil financier acquise en 2003, EFG dispose maintenant d'une solide plate-forme, opérant à partir de Birmingham, pour se lancer à l'assaut du marché britannique de la gestion de fortune privée.
- En octobre, EFG International a finalisé l'acquisition de la Banque Monégasque de Gestion (BMG) à Monaco, cédée par UniCredit Private Banking S.p.A. BMG, qui bénéficie, depuis 1985, d'une licence bancaire complète de la Principauté, fournit toute une palette de services de gestion de fortune à des clients fortunés et très fortunés. Elle a apporté six Client Relationship Officers, sur un total de 35 employés, ainsi que CHF 1,3 milliard environ d'avoirs sous gestion. En y ajoutant notre filiale bancaire EFG Eurofinancière d'Investissements SAM, établie à Monaco, EFG est devenu un acteur important de la Principauté.
- En décembre, EFG Investment Bank AB, notre filiale bancaire en Suède, a été d'accord d'acquérir Quesada Kapitalförvaltning AB, à Stockholm, de la société Quesada AB. Quesada Kapitalförvaltning offre des services de private banking à des personnes très fortunées. Cette société emploie deux Client Relationship Officers sur huit collaborateurs et son apport de fonds de clients sous gestion se monte à approximativement CHF 800 millions. Cette société complète nos forces dans le domaine des produits structurés dans cette région, en apportant une profondeur et une expérience réelles dans la gestion des relations avec la clientèle.

Poursuivant sur sa lancée, EFG a acquis, en janvier 2007, PRS Group, spécialisé dans la gestion d'investissements et prestataire de services de family office. Son

principal fondateur reste dans le groupe pour développer ses activités. Au moment de l'annonce de cette transaction, PRS Group gérait quelque CHF 3 milliards d'actifs de clients, investis essentiellement dans ses propres fonds et fonds de hedge funds. Il employait 46 spécialistes dont 5 Client Relationship Officers. Par PRS Group, EFG a accès à une clientèle extrêmement fortunée, dont les comptes sont d'une taille moyenne élevée.

ÉTENDRE NOS CAPACITÉS EN TERMES DE PRODUITS

Le monde de l'investissement souffre d'une pléthore de produits, de nouveaux lancements et des bonnes ou mauvaises fortunes des gérants et des fonds. Dès lors, agir comme un filtre intelligent pour nos clients n'a jamais été aussi important. Nous savons cependant que nous devons constamment rafraîchir et étendre nos connaissances techniques, agissant à l'intérieur de l'entreprise et, quand c'est nécessaire, en injectant la matière grise que nous gagnons par le biais de nos acquisitions.

Certaines des entreprises que nous avons convaincues de nous rejoindre en 2006 étayent le raisonnement qui sous-tend l'amélioration de nos produits et de notre capital intellectuel. En particulier:

- L'acquisition de C. M. Advisors Limited a approfondi notre expérience en matière de fonds alternatifs (voir plus haut). Elle a aussi permis de lancer CMA Global Hedge PCC Ltd, une société cotée à la Bourse de Londres qui investit dans les hedge funds. L'entrée en Bourse de cette unité en juillet 2006 a généré USD 402 millions. Gérés par CMA, ces capitaux, complétés par un emprunt, ont augmenté d'environ CHF 1 milliard les avoirs sous gestion de nos clients.
- L'achat, en janvier 2007, de PRS Group, spécialisé dans les placements, nous a non seulement ouvert l'accès au segment de marché de la clientèle hispanique très fortunée (voir plus haut), mais nous a aussi donné une meilleure compréhension de la gestion des fonds alternatifs et un profil plus marqué dans ce domaine.

En 2006, nous sommes devenus membres des Bourses du Royaume-Uni (LSE) et de Suède (OMX), en plus de notre présence sur les Bourses de Suisse (SWX) et paneuropéenne (virt-x). Nous avons également lancé un service destiné à nos clients professionnels et institutionnels, étendant un accès électronique continu à une vingtaine de marchés d'actions.

DÉVELOPPER NOTRE INFRASTRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Des cadres supérieurs ont été promus dans notre équipe dirigeante, afin de la renforcer et de s'assurer qu'EFG dispose des compétences nécessaires pour répondre aux défis qui se poseront lors de la prochaine étape de notre croissance. En particulier:

 Eftychia Fischer, précédemment responsable de la division Trading and Treasury, a été promue membre du Comité de direction, chargée des Risques globaux. Julian De Benito a été nommé responsable Global Treasury; Fred Link est devenu membre du Comité de direction, en tant que Conseiller juridique et Secrétaire général du Groupe.

- Dans le but de s'assurer que le fonctionnement d'EFG est bien compris par les investisseurs et les marchés, nous avons désigné des personnes d'expérience pour s'occuper des relations avec les investisseurs et de la communication du Groupe. Nous avons également continué de renforcer le contrôle financier en nommant un certain nombre d'experts à cette fonction clé.
- lan Cookson, notre Chief Operating Officer (COO), a annoncé son intention de quitter ses fonctions en octobre 2007 pour se concentrer sur le développement informatique et l'intégration des acquisitions. Le poste de COO sera repris par Erik Aldert Stroet, qui a rejoint EFG en mai 2007 comme membre du Comité de direction.

Les agences de notation ont reconnu les progrès que nous avons réalisés. Fitch a noté initialement EFG International «F1» pour le court terme et «A avec perspective positive» pour le long terme. Elle a également relevé la note initiale d'EFG Bank (filiale suisse de private banking d'EFG International) de «A- avec perspective positive» à «A avec perspective positive». Pour sa part, Moody's a attribué une première note de «A2 avec perspective stable» à EFG International et confirmé la note à long terme de «A2 avec perspective stable» pour EFG Bank.

En me tournant vers l'avenir, je vois que les occasions ne manqueront pas pour une entreprise comme EFG. Dès lors, il est à prévoir que les plus lourds défis ne se poseront pas à l'extérieur mais à l'intérieur de notre Groupe. Nous sommes parfaitement conscients de la nécessité de protéger la culture d'entreprise particulière d'EFG, afin que nous puissions continuer d'attirer dans notre giron tant des sociétés que des Client Relationship Officers. Mais en même temps, il faut que nous sachions évoluer, car toute culture qui échoue à s'adapter aux changements de son environnement finit par s'ankyloser. Maintenir cet équilibre délicat – modifier notre approche de manière à être en phase avec notre croissance tout en conservant les caractères spéciaux qui nous ont permis de grandir – est la première de nos préoccupations, tandis que nous gardons le cap.

En une décennie, EFG a réalisé une belle performance en engrangeant plus de CHF 73 milliards d'avoirs sous gestion. Il emploie près de 1'500 collaborateurs dans 44 implantations. Depuis notre création, nous n'avons pas cessé de croître, ni de réviser à la hausse nos ambitions stratégiques à moyen terme. EFG est une entreprise dynamique et le restera, en réévaluant constamment ses stratégies et en en élaborant de nouvelles à la poursuite de ses objectifs ambitieux à l'échelle mondiale.

Lawrence D. Howell, Directeur général

Olleg

Une banque globale, moderne et dynamique. /

Nos racines sont en Suisse mais notre réseau est international. Présent partout où nos clients ont besoin de nous. Les praticiens de l'art du private banking.





Une empreinte mondiale

L'expansion géographique est une pierre angulaire de notre approche.

Au fil des ans, nous l'avons réalisée en recrutant des personnes de qualité, en ouvrant de nouveaux bureaux et en acquérant des entreprises complémentaires. Aujourd'hui, EFG est présent partout, ce qui nous permet de placer les fonds de nos clients dans de nombreux territoires et régimes juridiques. Nous pouvons également saisir rapidement les occasions d'investir qui se présentent localement. Et surtout - point crucial – nous sommes plus proches de nos clients. Cette proximité est un élément clé de toute relation.



Une banque privée à nulle autre pareille.

Façonnée par des praticiens pour des praticiens. EFG, Client Relationship Officers et clients s'harmonisant et grandissant ensemble.

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS Rudy van den Steen Directeur financier

Au cours de l'exercice 2006, les produits d'exploitation ont progressé de 87% à CHF 634,4 millions, tandis que le ratio coûts/revenus s'est inscrit en baisse de 1,4%, à 55,6%. Il en est résulté une hausse du bénéfice net de 90% à CHF 230,0 millions.

FACTEURS AYANT INFLUÉ SUR LES RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

L'augmentation de 90% du bénéfice net, de CHF 120,9 millions en 2005 à CHF 230,0 millions en 2006, reflète les résultats de la stratégie de croissance organique et de croissance par acquisitions. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires s'est établi à CHF 204,0 millions, ce qui représente une progression de 144%.

La croissance de 87% du bénéfice d'exploitation, de CHF 338,4 millions à CHF 634,4 millions, traduit l'impact des acquisitions réalisées (six à fin 2005 et quatre en 2006). Les résultats de C. M. Advisors Limited sont consolidés à partir de février, de même que les activités de private banking basées aux Bahamas de Banco Sabadell. Harris Allday est pris en compte à partir de septembre, et la Banque Monégasque de Gestion à partir de novembre. Quant aux résultats financiers du Groupe PRS et de Quesada, ils seront consolidés à compter de la finalisation de leur acquisition en 2007.

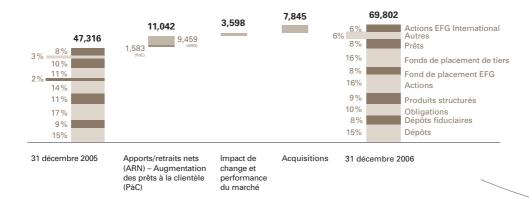
Les quatre acquisitions effectuées en 2006, conjuguées aux engagements internes de Client Relationship Officers, se sont traduites par une augmentation de 49% de leur nombre, passé de 268 à fin 2005 à 398 à fin 2006; cette évolution coïncide avec la progression de 49% des avoirs sous gestion générant des revenus, de CHF 43,7 milliards à CHF 65,2 milliards.

AVOIRS SOUS GESTION ET AVOIRS SOUS ADMINISTRATION CONSOLIDÉS

Les avoirs de la clientèle sous gestion ont augmenté de 48% d'une année à l'autre, passant de CHF 47,3 milliards au 31 décembre 2005 à CHF 69,8 milliards au 31 décembre 2006. Hors actions d'EFG International, qui ne font pas partie du flottant actuel de 28,1% sur la SWX Swiss Exchange, les avoirs de la clientèle sous gestion se sont élevés à CHF 65,2 milliards à fin 2006. Les avoirs sous administration sont quant à eux passés de CHF 6,5 milliards au 31 décembre 2005 à 7,4 milliards au 31 décembre 2006.

Avoirs de la clientèle sous gestion

en milliards de CHF, excepté les %



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Produits d'exploitation

Le produit net des intérêts a marqué une progression de 89% par rapport à l'an dernier, attribuable à la hausse de 56% d'une année à l'autre des dépôts de la clientèle, à l'augmentation de 35% des crédits à la clientèle et à l'impact des acquisitions effectuées en 2005 sur l'ensemble de l'exercice. Il s'est ainsi élevé à CHF 172,1 millions, contre CHF 90,9 millions en 2005.

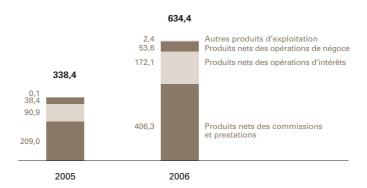
Le produit net des commissions et prestations de services bancaires a progressé de 94% à CHF 406,3 millions, grâce à une augmentation du volume global des affaires, due à l'accroissement des avoirs sous gestion d'une part et à l'impact des acquisitions d'autre part. La moyenne des avoirs sous gestion générant des revenus a progressé de 98%, passant de CHF 27,0 milliards en 2005 à CHF 53,4 milliards en 2006. Le rachat de C. M. Advisors Limited, soit la plus grande acquisition effectuée en 2006, a généré quelque CHF 51,6 millions en produits de commissions sur la période considérée.

Le produit des opérations de négoce s'est inscrit en hausse de 40%, grâce aux opérations sur devises exécutées pour le compte de clients, une évolution en ligne avec l'expansion de la base de clientèle et des avoirs sous gestion.

Au total, les produits d'exploitation ont progressé de 87% d'une année à l'autre, de CHF 338,4 millions à CHF 634,4 millions. Sur la base d'une moyenne des avoirs sous gestion pondérée dans le temps de CHF 53,4 milliards, la marge de revenu s'est légèrement réduite, à approximativement 1,19% pour 2006 contre 1,25% en 2005. Hors effet du capital excédentaire et de son rendement, le ratio aurait été stable.

Produits d'exploitation

En millions de CHF



Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation hors amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ont atteint CHF 363,0 millions, marquant une hausse de 82% par rapport au montant de CHF 199,6 millions enregistré pour l'exercice 2005. Le ratio coûts/revenus, qui correspond au rapport (en %) entre les charges d'exploitation avant amortissements et dépréciations et les produits d'exploitation, s'est inscrit à 55,6% pour l'exercice 2006 complet, contre 57,0% en 2005.

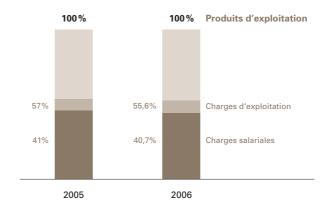
La rémunération à la performance a représenté un quart de la rémunération globale des employés, et le ratio charges salariales/produits d'exploitation s'est maintenu à 41%. Le plan de stock-options lancé en 2006 a entraîné des frais liés aux options de CHF 1,75 million pour l'année sous revue.

Les charges d'exploitation, hors charges de personnel, dépréciations et amortissements, ont augmenté de 73%, passant de CHF 54,2 millions à CHF 93,9 millions. Cette augmentation tient aux coûts liés aux initiatives de croissance organique et aux acquisitions réalisées à fin 2005, dont l'impact sur la base des coûts a été limité en 2005, mais s'est pleinement répercuté sur l'exercice 2006.

L'augmentation de 62% des amortissements de logiciels informatiques et dépréciations des actifs immobilisés est essentiellement due à l'impact sur l'exercice des acquisitions effectuées en 2005.

L'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions s'est inscrit en hausse, de CHF 0,8 million à CHF 11,1 millions en 2006, notamment en raison des acquisitions réalisées en 2006.

Charges d'exploitation (hors amortissement) en pourcentage des produits d'exploitation

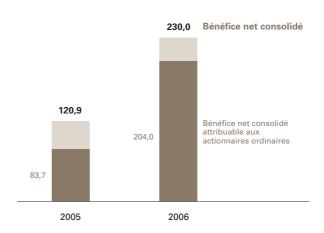


Bénéfice net consolidé et bénéfice net consolidé attribuable aux actionnaires ordinaires

EFG International a publié un bénéfice net consolidé de CHF 230,0 millions, ce qui représente une progression de 90% par rapport aux CHF 120,9 millions enregistrés en 2005. Le résultat des acquisitions et la croissance organique dans l'ensemble des activités ont contribué à cette augmentation significative du bénéfice net. Ajusté de la provision pro forma sur dividende préférentiel estimée à CHF 26,0 millions, le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires est passé de CHF 83,7 millions en 2005 à CHF 204 millions en 2006, soit une progression de 144%.

Bénéfice net consolidé et bénéfice net consolidé attribuable aux actionnaires ordinaires

En millions de CHF



Bilan

Au 31 décembre 2006, le total du bilan s'inscrivait en hausse de 47%, passant de CHF 10,8 milliards au 31 décembre 2005 à CHF15,9 milliards, essentiellement grâce à la croissance organique.

Au passif, les engagements envers la clientèle ont enregistré une augmentation de CHF 4,3 milliards ou 56% à 12,0 milliards, en ligne avec la croissance des avoirs sous gestion. Cette hausse est presque entièrement attribuable à la croissance organique.

A l'actif, l'augmentation organique des avoirs sous gestion s'est traduite par une augmentation des prêts à la clientèle de CHF 1,7 milliard, à CHF 6,1 milliards. Les prêts à la clientèle regroupent les prêts hypothécaires (CHF 1,2 milliard) et autres prêts (CHF 4,9 milliards), dont la quasi-totalité est couverte principalement par des titres négociables. Plus de 90% des portefeuilles d'hypothèques comprennent des prêts accordés à la clientèle private banking du Royaume-Uni, couverts en majeure partie par des biens immobiliers de premier ordre présentant un ratio loanto-value atteignant jusqu'à 67% et dont la durée résiduelle moyenne est inférieure à 3 ans.

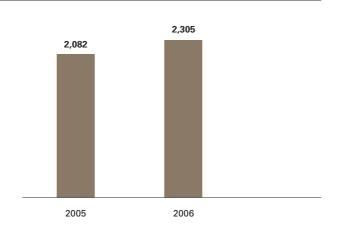
Les crédits accordés aux banques ont augmenté de 43% à CHF 5,3 milliards, tandis que les titres de placement ont marqué une hausse de 61% à CHF 2,3 milliards, en raison de la gestion des liquidités résultant de l'excédent des dépôts sur les prêts à la clientèle.

Fonds propres

Les fonds propres ont progressé de 11%, passant de CHF 2,1 milliards au 31 décembre 2005 à CHF 2,3 milliards à fin 2006. Cette progression tient aux bénéfices reportés en 2006 corrigés du montant des dividendes préférentiels versés sur les bons de participation et avant le dividende ordinaire de CHF 44,0 millions soumis à l'approbation de l'Assemblée générale annuelle du 27 avril 2007. Notre ratio de fonds propres de base (BRI Tier 1) de 30% demeure élevé en comparaison internationale et dépasse encore largement les exigences légales imposées aux banques en Suisse et à l'étranger. Les positions consolidées pondérées du risque s'élevaient à CHF 4,6 milliards au 31 décembre 2006, ce qui représente une hausse de 35%.

Fonds propres

En millions de CHF



Une alchimie subtile.

Faire tout ce qui est en notre pouvoir pour favoriser les contacts entre les personnes. Car elles comptent les unes sur les autres. Vous aussi pouvez compter, à titre individuel ou familial, sur les conseils de nos Client Relationship Officers.

EFG INTERNATIONAL, CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DIRECTION



Membres de l'International Policy Committee (de gauche à droite): Jean Pierre Cuoni, Philip Weights, Emilio Martinez, James T.H. Lee, Ronald Treverton-Jones, Jacques Pochat, Alain Diriberry, Lukas Ruflin, Eftychia Fischer, Victor Echevarria, Paul Imison, Jacobo Gadala-Maria, Paul O'Donnell, Gerard Gardner, Ian Cookson, Robert Waser, John Williamson, Martin Nilsson, Albert Chiu, Ivo Steiger, Robert Chiu, Markus Caduff, Steve Mackey, Bassam Salem, Fred Link, Jonas Fischerström, Ernst Weder, Rudy van den Steen, Sixto Campano, Lawrence D. Howell.



CONSEIL D'ADMINISTRATION D'EFG INTERNATIONAL

Jean Pierre Cuoni ¹ Chairman Emmanuel L. Bussetil Member Spiro J. Latsis Member Hugh N. Matthews Member Hans Niederer Member Périclès Petalas Member

DIRECTION EFG INTERNATIONAL

Lawrence D. Howell ^{1,2} Chief Executive Officer James T.H. Lee ^{1,2} Deputy Chief Executive Officer Rudy van den Steen ^{1,2} Chief Financial Officer Ian Cookson ^{1,2} Chief Operating Officer Lukas Ruflin ^{1,2} Deputy Chief Financial Officer Eftychia Fischer ^{1,3} Head of Global Risk Fred Link ^{1,3} Group General Counsel and Corporate Secretary Ivo Steiger ¹ Head of Investment Finance/Credit Philip Weights Chief Internal Auditor Fernando Grassi SVP, Acquisition Integration Jens Brueckner VP, Investor Relations Michael Rodel VP, Head Controlling and Financial Reporting Patrick Zbinden VP, Head of M&A Integration

¹ Member of the International Policy Committee

² Member of the Executive Committee

³ Member of the Executive Committee
³ Member of the Executive Committee as of 2007

DIRECTION EFG BANK, SUISSE

Markus Caduff 1 Chief Executive Officer

Alain Diriberry 1 Head of Private Banking Geneva

N. Paul Imison ¹ Private Banking

Jacques Pochat 1 Head of Information Technology Robert Waser 1 Private Banking, Regional Business Head

Silvio Ammann Head of Correspondent Banking

Matthew Lanfear Head Finance and Accounting

Karen Egger Head of Legal and Compliance

Julian De Benito Head of Global Treasury Martin Mueller Head of Human Resources

William Ramsay Chief Investment Officer

Patrick Romanens Head of Operations

DIRECTION EFG BANK, ZURICH

Esther Heer SVP

Tom Kass SVP

Thomas Muther SVP

Mats Pehrsson SVP

John Read SVP

Adrian Rothen SVP

Sergio Toniutti SVP

Pablo Custer FVP Christian Frey FVP

Phuntsok Gangshontsang FVP

Makiko Hohl-Sakai FVP Roland Mächler FVP

Kalle Mannerkorpi FVP

Hansruedi Preid FVP

Heinz Wendt FVP

Stefan Schwitter FVP

Iva Stehli-Haltuch FVP Antonio Bernasconi VP

Sergio Buttazzi VP

Claudia Cuber VP

Thierry Eindiguer VP

Lukas Galuba VP

Daniel Heusser VP

Hanspeter Humbel VP

Jüra Lüscher VP

Andreas Lütolf VP

Monika Neumeister VP

Stefano Nicolaus VP Urs Oberhänsli VP

Marco Ranieri VP

Mikael Rosenius VP

Christoph Stalder VP

Hongquing Sun VP

Thomas Weidmann VP

Beat Weiss VP

DIRECTION EFG BANK, GENÈVE

Alberto Bevacqua SVP

Anders Florén SVP

Roland Furer SVP

Gilles Guérin SVP Arthur Kamber SVP

Jean-François Léchaud SVP

Bruce Littman SVP

Silvio Maglio SVP

Robert Mehm SVP

Nguyen Pham-Quang SVP

James Scullin SVP

Björn von Below SVP

Mikael Wallenberg SVP

Daniel Berwert FVP

Claude Bilat FVP

Andreas Christen EVP

Paolo Fontanella FVP

Paul Horat FVP

Patrick Juillard FVP

George Koniaris FVP

John Makris FVP

Gustave-Alain Miesegaes FVP

Serge Monteferrario FVP

Mohamad Nsouli FVP

Martin Olsen FVP

Jérôme Schonbachler FVP

Hervé Siegrist FVP

Vladimir Stemberger FVP

Miguel Umbert FVP

John Wolf FVP

Urs Zuercher FVP

Magin Alfonso VP

Esteban Andorra VP

Georgios Androutsopoulos VP

Kourosh Aynehchi VP

Olivier Baldin VP Jean-Luc Barras VP

Sara Beltrametti-Hedqvist VP

Jacques Benaroya VP

Nathalie Bollag Hayderi VP

Romy Cabrera VP Eva Carpigo VP

Christian Chiru VP

Ricarda Choina VP

Alain Christen VP Marc Clément VP

Francis Coche VP

Christian Collomb VP

Roland Decorzent VP

Maurice De Vecchi VP

Salah Eddine Djedidi VP Daniel Dubois VP

Jean-Michel Ena VP

Jaime Ensenat VP

Clotilde Floret VP

Christophe Flueck VP

Giancarlo Foglietta VP

Hervé Gay VP

Carlos Garcia VP Laurent Garcia VP

Aggripino Giglio VP

Philippe Giorgis VP

Ascanio Giuliani VP

Patrick Guignard VP

Marie-José Herbinière VP

Marie Iacconi-Lindqvist VP Rehan Jaffery VP

Luca Jorio VP

Sophie Jouin VP

Onno Jurgens VP

Sophie Letertre-Vogel VP Christina Lex VP

Yves Lindt VP

SuChin Machan VP

¹ Member of the International Policy Committee

Marcel Macherel VP Denis Marx VP Enrique Melero VP Philippe Mercier VP Patrick Passini VP Philippe Pfaender VP Robert Quiquerez VP Jean-Pierre Riepe VP Henri Rios VP Toni Salopek VP Christian Schmitz VP Pierre-Alain Schneiter VP Jaroslava Schreyer VP Pascal Sibut VP Rachel Stojan VP Anke Taljard VP Edward von Knorring VP Hans Peter Zbinden VP

DIRECTION EFG BANK, SION

Jean-Daniel Balet SVP, Head of Valais Jean-Yves Maury VP

DIRECTION EFG BANK, CRANS-MONTANA

Raymond Bonvin VP

DIRECTION EFG BANK, MARTIGNY

Jean-Michel Voide FVP Jean-Charles Bonvin VP

DIRECTION EFG BANK, VERBIER

Marc-André Pagliotti VP

DIRECTION SIF SWISS INVESTMENT FUNDS SA, GENÈVE

Jean-Marc Reboh Chief Executive Officer Christian Rizzi SVP

EFG TRUST COMPANY (SUISSE), GENÈVE

Yolanda Vergara-Iturbide VP

DIRECTION CAPITAL MANAGEMENT ADVISORS S.A., GENÈVE

Constantine Lanaras General Manager Alessandro Mauceri Manager

DIRECTION EFG BANK, GUERNESEY

Michael de Jersey Business Head

DIRECTION EFG PRIVATE BANK (CHANNEL ISLANDS) LIMITED, GUERNESEY

Michael de Jersey Managing Director Christopher Rowe ED

DIRECTION EFG OFFSHORE LIMITED, JERSEY

Gerard Gardner ¹ Managing Director Heather Brooks ED Julie Collins ED Russell Thomson ED Kate Wilson ED Bruce Ferguson D David Hall D Sally-Ann Hardman D Jennifer Le Chevalier D Kevin Mercury D Ben Newman D

DIRECTION EFG BANK (GIBRALTAR) LTD

Paul Weir D

Emilio Martinez ¹ SVP, General Manager Miguel Rubiales Operations Manager Marcus Lilliehöök FVP Jonas Lundberg FVP Fredrik Sandén FVP

DIRECTION BANK VON ERNST (LIECHTENSTEIN) AG, VADUZ

Ernst Weder ¹ Chief Executive Officer Max Caderas Executive Vice President Karl Drawitsch SVP Daniel Taverna SVP Wolfgang Benedikt VP Markus Dubach VP Christof Hartmann VP Neophitos Michaelides VP

EFG INVESTMENT (LUXEMBOURG) SA, LUXEMBOURG

Hélène Dupuy SVP, General Manager

DIRECTION EFG BANK, LUXEMBOURG

Ludovic Chechin-Laurans SVP, General Manager Huguette Espen SVP, General Manager François-Régis Montazel SVP, General Manager Marie-Claude Catalogna SVP Yvonne Klopp-Meyers SVP Daniel Rea SVP Cyrus Wardjawand SVP Maryam Bassiri FVP Ulf Mennenkamp FVP Bettina Aussems VP Guido Berresheim VP Joëlle Blum VP Uwe Breit VP Laurent Breulet VP Yvan Catoire VP Jean-Noël Dauphin VP Christophe Dewinter VP Pierre Eustache VP Josée Kraus VP Alexander Paulus VP Bart Van Wagenberg VP

¹ Member of the International Policy Committee

DIRECTION EFG EUROFINANCIÈRE D'INVESTISSEMENTS SAM, MONACO

Georges Catsiapis ¹ Managing Director Jean-Claude Gourrut General Manager Philippe Ragaz SVP Spyridon Paxinos SVP

BANQUE MONÉGASQUE DE GESTION, MONACO

Carlo Filippo Brignone Managing Director Carlo Maturi General Manager

DIRECTION EFG INVESTMENT BANK AB SCANDINAVIE

Martin Nilsson 1 Managing Director
Jonas Fischerström 1 Chief Investment Officer
Lars Thorén Chief Financial Officer
Per Wiss Chief Operating Officer
Glenn H. Anderson SVP
Johan Bynelius SVP
Jan Grönqvist SVP
Jan Jönsson SVP
Gustav Kronlund SVP
Patrik Soko SVP
Fredrik Svedebäck SVP
Thomas Vinell SVP
Andreas Ullsten VP

DIRECTION EFG ASSET MANAGEMENT LIMITED, LONDRES

Mozamil Afzal Managing Director Daniel Murray ED Hilary Wakefield ED

DIRECTION EFG PRIVATE BANK LIMITED, LONDRES

John Williamson¹ Chief Executive Officer Paul O'Donnell¹ Head of Private Banking Philip Amphlett ED Grahame Holdgate ED Iliana Kehagias ED Brian Lenney ED Simon Abirached SD

Hugh Ellerton SD Stuart Hart SD

Nermine Harvey-Phillips SD

Andrew Imlay SD Elizabeth Kaye SD Alexander Langen SD Michael Page SD Demetris Pishiaras SD Andrew Robertson SD

Ron Teo SD Rasik Ahuja D Steve Beckley D Mike Betesh D Nigel Brookes D Karen Chan D

Anthony Christodoulou D

Nick Cook D

Michael Eagle D
Angela Guadagnino D
Hans Knowles D
Dermot Lewis D
Robert Mitchell D
Rosemary O'Doherty D
Jeremy Piggott D
Simon Rowe D
Amer Sayed D
Keith Simpson D
Theo Sparrow D
Jonathan Stocker D
Marios Voskopoullos D
Darren White D
Imelda Woodthorpe Browne D

Ayman Zouheiri D

Mark Burnett SD

DIRECTION EFG WEALTH MANAGEMENT LIMITED, LONDRES

Massimo Scalabrini Managing Director Madeleine Gore ED Andreas Wueger ED Ellahe Kashanchi D

DIRECTION EFG HARRIS ALLDAY, BIRMINGHAM Ronald Treverton-Jones 1 Managing Director

Dominic Curran SD Richard Dashwood SD Philip Diment SD Colin Kettle SD Adam Martyn-Smith SD Christopher Morley SD Anthony Phipps SD Simon Raggett SD Tony Raggett SD David Simkiss SD Michael Smith SD Rodney Watkins SD James Whitehead SD Terry Brewster D Bruce Burnett D Andrew Jones D Rodney Lambert D Harry Marsh D Janet Martyn-Smith D Edward Medina D

Sue White D Steve Wragg D

Paul Watts D

Charles Phipps D

Brian Ryninks D

Neal Stevens D

Stephen Talboys D

DIRECTION EFG PLATTS FLELLO LIMITED, BIRMINGHAM

Philip Platts Managing Director

Michael Knott ED John Male ED Robert Davies D David James D Andy Lee D

George Mathieson D

DIRECTION MOYEN-ORIENT

Bassam Salem 1 Chief Executive Officer

DIRECTION EFG BANK, BAHREÏN

Walid Husseini FVP Sabah Taha VP

DIRECTION EFG BANK, DUBAÏ

Bassam Salem ¹ Chief Executive Officer Talal Hantes FVP Eddy Jabbour FVP Tai Nazer FVP Rafah Al-Baroudi VP Saeed Fadhl VP

Amir Ibrahim VP Berinderpal Pahwa VP

DIRECTION ASIE

Robert Chiu¹ Chief Executive Officer Albert Chiu¹ Deputy Chief Executive Officer

DIRECTION EFG BANK, HONGKONG

Robert Chiu¹ Chief Executive Officer Albert Chiu¹ Deputy Chief Executive Officer

Ching Yap Chin SVP Nancy Choi SVP Susan Cua SVP Yi Feng SVP Ivan Ho SVP Joannes Ho SVP

T. C. Hon SVP Irena Hsiao SVP Tary Huang SVP Matthew Kok SVP

Masatoshi Kuboyama SVP

C. C. Kwong SVP
Tony Lai SVP
Connie Lam SVP
Raymond Lam SVP
Ken Lau SVP
Grace Law SVP
Benson Leung SVP
Connie Liem SVP
Mathew Lim SVP
Susanna Ng SVP
Lawrence Ng SVP
Michael G. Palin SVP
Gary Sum SVP

Alice Tong-Bruce SVP

Jolene Wu SVP
Patrick Yu SVP
Francis Yu SVP
Jerry Choi FVP
Ben Fong FVP
Gary Fong FVP
Scarlette Ho FVP
Man Yee Kwan FVP
William Liu FVP
Charles Ng FVP

Kwok Fai Lewis Sin FVP

Eliza Siu FVP
Michael Tang FVP
Kathy Young FVP
Wilson Au VP
Brian Chan VP
Caroline Chan VP
Tony Chan VP
Jeanette Chan VP
Matthew Cheng VP
Fung Yee Ellen Choi VP
Anders Chua VP

Wai Kin Christopher Fung VP

Alan Kao VP William Kong VP Amy Leung VP Joe Leung VP Sherry Lin VP Esther Tu VP Alexander Ty VP Chris Young VP

EFG TRUST (HK) LIMITED, HONGKONG

Hugh Ellerton ED

REPRESENTATION EFG BANK, JAKARTA

Muljadi Margono VP & Representative

REPRESENTATION EFG BANK, MANILLE

Albert Chiu¹ Deputy Chief Executive Officer & Chief Representative

DIRECTION EFG BANK, SINGAPOUR

George So Chief Executive Officer
Jessie Tan Head of Wealth Management
Richard Piliero Managing Director

& Regional Executive Lai Sim Choo SVP Vera Foong SVP Gerald Goh SVP Han Khim Lee SVP Catherine Lim SVP Betty Rubyanti Pibiya

Betty Rubyanti Pibiyanto SVP Thippa Praneeprachachon SVP Treeratana Pumhiran SVP Eddy Somboon SVP Lawan Sriwarangkul SVP

Galen Tan SVP Hin Huat Tan SVP Wah Yuan Tan SVP

¹ Member of the International Policy Committee

Edward Tan SVP

Waroon Warawanisha SVP

Franz Willi SVP

Linus Wu SVP

Andrew Yeo SVP

Jeffrey Soh FVP

Weng Yue Yim FVP

Patana Chaichanakarn VP

Siew Chin Chong VP

Philippe Magerle VP

Muljadi Margono VP

Noriko Matsumoto VP

Beng Guan Ong VP

Thanaporn Suetrong VP

Kay Siong Tan VP

Kwankamol Thongyai VP

Alwin Walah VP

Wee Lian Wong VP

DIRECTION EFG SECURITIES INVESTMENT CONSULTING COMPANY LTD, TAIWAN

Raymond Fuk Hoi Wong SVP, Managing Director Joseph Tjan-Ping Chao SVP, Deputy Managing

Director

Well Jiing SVP

Emily Wang SVP

Sting Kuo SVP

Albert Chen FVP

Vicki Hau FVP

Stone Hsu FVP

Terri Tsai FVP Irene Chen VP

Jimmy Tuan VP

Ann Lin VP

DIRECTION EFG CAPITAL INTERNATIONAL, MIAMI

Victor M. Echevarria 1 Chairman

Sixto Campano 1 Chief Executive Officer

Jacobo A. Gadala-Maria ¹ President

Hans Abate SVP

Guillermo Argumedo SVP

Justo R. Azpiazu SVP

Adrianna L. Campuzano SVP

J. Alexander Caldwell SVP

Ricardo J. Daugherty SVP

Fernando De La Lama SVP

Bernardo De Orey SVP

Susan Disdier SVP

George Gandarias SVP

Miguel García SVP

Ariel Jiménez SVP

Juan C. Massens SVP Kenneth I. Moorhead SVP

Carlos Pita SVP

Manolo Riveira SVP

Noemi Schaefer SVP

Sheila Wilensky SVP Fernando Baqueiro VP

Cesar Barba VP

Laura Camacho VP

Silvana I. Carmelino VP

Michael Donnell VP

Jean Paul Florian VP

Roberto E. Gadala-Maria VP

Christopher Hanna VP

Ricardo Heredia VP

Jackie Menendez VP

Felipe Miranda VP

Antonio Moura VP

Carmen Osborn VP

Paulo Parras VP

Luis Pires-Fernandes VP

Jolanta Reyhani VP

Elisa Rossi VP

Nicholas Salas VP

Graciela Santos VP

Ricardo Ventura VP

Cecilia Warren VP

DIRECTION EFG CAPITAL INTERNATIONAL, NEW YORK

Miguel Yannuzzi SVP

Saul Padilla SVP

Seda Karsit VP

Esther Mizrahi-Souroujon VP

DIRECTION C. M. ADVISORS NORTH AMERICA, INC, NEW YORK

Matias Ringel Manager

Andrew Steinvurzel Legal Counsel

DIRECTION CANADA ET CARAÏBES

Stephen Mackey ¹ Chief Executive Officer

DIRECTION EFG BANK & TRUST (BAHAMAS) LIMITED, NASSAU

Carlos Romera Chief Operating Officer

Theresa Haven-Adderley SVP

James Hoar SVP

Robert Scott Morrison SVP

Christopher Southgate SVP

Rolf Schuermann SVP

Jaime Stewart SVP

Jorge Borlandelli VP

Rosalyn Brown D'Alewyn VP

Edward Cooper VP

Jaspreet Dhaliwal VP

Miles Evans VP

DIRECTION C. M. ADVISORS LTD, **BERMUDES**

Sabby Mionis ¹ Chief Executive Officer,

Chief Investment Officer

Keri Wong Operating Officer

Hubert Wong Valuation Officer

Alexander Matathias Chief Financial Officer

Stavros Papastavrou Deputy Chief Executive Officer,

Head of Legal Solomon Levis Head of Information Technology

DIRECTION EFG BANK, BUENOS AIRES

Osvaldo H. Costigliolo SVP & Representative Gustavo Fernandez SVP

DIRECTION EFG BANK, BOGOTÁ

Felipe Valbuena Chief Representative Colombia Roxana T. Garces SVP

DIRECTION EFG BANK, QUITO

Verónica Ponce Cevallos Chief Representative Ecuador

DIRECTION EFG BANK, MEXIQUE

Alvaro Garcia Taboada Chief Representative in Mexico

Alejandro Jaro Paz Vales Deputy Representative

DIRECTION EFG SECURITIES, PANAMA (DEMANDE DE LICENCE EN COURS)

Carlos del Castillo SVP & Representative

DIRECTION EFG ASESORES FINANCIEROS (PERU) SARL, LIMA

Ana Maria de Bracamonte VP Antonio Carranza VP

DIRECTION EFG BANK, CARACAS

Juan José Casais Chief Representative in Venezuela Domingo Vázquez Deputy Representative

SVP/ED Senior Vice President / Executive Director
FVP/SD First Vice President / Senior Director
VP/D Vice President / Director
(Mars 2007)

Private banking – c'est de vous et des vôtres qu'il s'agit

Buts, intérêts et passions de nos clients. Vie, famille et activités professionnelles, tout est entremêlé.



À EFG International, sentant que nos clients souhaitaient que nous nous dépassions sur ce plan-là également, nous avons renoncé aux liens habituels avec le sport ou la culture. Nous avons décidé plutôt d'aider – financièrement et grâce aux efforts de nos collaborateurs – une organisation qui veut changer la vie des jeunes défavorisés.

Nous sommes fiers d'être associés à Right To Play (Droit de jouer), une organisation humanitaire internationale qui utilise des programmes de sport et d'activité pour encourager le développement physique, social et émotionnel des enfants vulnérables du monde entier. Depuis sa première initiative en 2001, Right To Play a grandi au point de gérer plus de 40 projets dans 22 pays d'Afrique, d'Asie et du Moyen-Orient, qui tous ont pour but d'améliorer la vie d'enfants réfugiés, d'anciens enfants-soldats ou d'orphelins du sida.

Right To Play a mis sur pied deux programmes, SportWorks (pour favoriser le développement de l'enfant et de la communauté) et SportHealth (pour promouvoir l'éducation à la santé). Ceux-ci sont animés par un réseau international de volontaires, tous unis par la passion de faire progresser les enfants par le sport. Le principe essentiel est que pour construire une communauté, il faut investir dans l'individu. Dans ce but, Right To Play forme des entraîneurs locaux de manière à s'assurer que les progrès soient significatifs et durables. Aujourd'hui, des milliers de ces formateurs cherchent à atteindre des centaines de milliers d'enfants et à établir des contacts réguliers avec eux. A terme, Right To Play a l'ambition de toucher cinq millions d'enfants.

Au cours de l'année 2006, l'élément central de notre relation avec Right To Play a été le projet Imvepi SportsWorks. Soutenu par EFG, ce projet a enflammé l'imagination d'un grand nombre de nos collaborateurs, qui lui ont apporté une aide tant pratique que financière. Il s'agit de venir en aide aux enfants d'Imvepi Settlement, un camp de réfugiés proche d'Arua en Ouganda. Ce centre recueille plus de 23'000 personnes, dont bon nombre d'enfants et de jeunes adultes, qui ont fui la guerre civile au Soudan. Imvepi SportsWorks vise deux objectifs: promouvoir le développement de la santé de la communauté par le biais de la formation de coaches locaux et diminuer les cas de maladie en soutenant des campagnes nationales pour la santé. Depuis son lancement en 2002, ce projet a beaucoup amélioré la vie de plus de 12'000 jeunes. En 2006, les activités ont compris la mise sur pied d'un conseil du sport et d'ateliers pour entraîneurs locaux, l'organisation de nombreux jeux et événements sportifs pour les jeunes ainsi que la fourniture d'équipements.

C'est ainsi que Right To Play crée une différence tangible et pratique dans la vie des enfants et des jeunes qui survivent dans les conditions les plus dures. Son énergie, sa passion et son engagement sont une inspiration pour nous tous.



« Quand je joue, je m'échauffe et me sens heureux. Mon corps devient fort. J'aime aussi jouer avec les autres. Avec mes amis, nous pratiquons le football et le volleyball. Quand ils jouent, ils éclatent de joie. Jouer, c'est s'exercer et se faire du bien.»

Malual Michael, 12 ans, camp de réfugiés Imvepi.



La direction d'EFG International estime qu'une évaluation et un contrôle appropriés des risques sont d'une importance capitale pour l'avenir de l'entreprise. Conformément aux exigences réglementaires en vigueur en Suisse et dans les autres juridictions concernées, le Groupe EFG a élaboré un système de contrôle des risques pour l'ensemble du Groupe, EFG International compris. Dans ce cadre, EFG International est chargé d'établir ses propres directives et procédures et de les maintenir à jour, afin d'assurer que différentes catégories de risques, tels que les risques de crédit, de pays, de marché et de liquidité, les risques opérationnels et les risques de réputation, puissent être identifiés au sein d'EFG International et contrôlés de façon efficace et cohérente par la direction.

Les activités d'EFG International consistent principalement à exécuter des transactions pour le compte de ses clients, lesquels supportent par conséquent la plus grande partie des risques. Ainsi, les risques de crédit, de marché et de liquidité encourus par la Société sont réduits, la majorité des risques de crédit se limitant aux prêts sur marge et autres engagements couverts envers ses clients, et à son exposition aux banques et institutions financières. Le risque de marché est restreint, portant essentiellement sur le risque de change et les positions exposées aux impasses de taux d'intérêt («gap risk») maintenues dans les limites de paramètres prédéfinis. EFG International est également exposé aux risques opérationnels ainsi qu'aux risques de réputation et, dans une moindre mesure, aux risques de liquidité. La direction d'EFG International a mis en place des procédures conformes aux directives et procédures du Groupe EFG en matière de risque. La responsabilité du contrôle de la gestion des risques incombe en dernier ressort au Conseil d'administration d'EFG International; celui-ci a délégué certaines fonctions à son Comité des risques, qui est chargé de définir les directives et la tolérance au risque en accord avec le Comité des risques et le Service de gestion des risques du Groupe EFG.

La mise en œuvre des directives et le respect des procédures relèvent de la compétence du Comité exécutif, du Comité des risques de marché, de banque et de pays et du Comité exécutif des crédits d'EFG International, assistés des réviseurs internes et externes.

ORGANISATION DE LA GESTION DES RISQUES

Bien que des directives et procédures générales en matière de gestion des risques soient émises par le Comité des risques pour l'ensemble du Groupe EFG, il appartient au Conseil d'administration d'EFG International de déterminer la tolérance au risque globale pour EFG International.

Le Conseil d'administration a délégué les responsabilités au plan de la gestion des risques comme suit:

Le Comité des risques d'EFG International est chargé de définir le profil de risque et d'organiser le contrôle des risques au sein d'EFG International.

Le Comité exécutif des crédits d'EFG International est responsable de la gestion des risques de crédit liés à la clientèle.

Le Comité exécutif d'EFG International assure la mise en œuvre et le respect des directives, procédures et réglementations internes en matière de risques.

Il a délégué la mise en œuvre de sa politique de gestion des risques de marché au Comité des risques de marché, de banque et de pays. Ce dernier surveille les risques de marché, de pays et de liquidité; il assure la conformité aux directives et procédures en la matière et le respect des limites d'exposition définies.

L'évaluation des demandes portant sur l'offre et la vente à la clientèle de nouveaux produits d'investissement et le respect des règles et réglementations internes et externes sont assurés par les Comités d'approbation des produits et/ou via les procédures mises en place au sein de diverses filiales d'EFG International.

RISQUES DE CRÉDIT

Le risque de crédit correspond à la possibilité de perte financière découlant de la détérioration de la solvabilité d'un emprunteur ou d'une contrepartie et/ou de son incapacité à faire face à ses obligations financières. Dans la mesure où les engagements de crédit d'EFG International concernent principalement des prêts garantis par des portefeuilles de titres et des hypothèques, ou des placements auprès d'établissements financiers, l'exposition au risque de crédit est relativement faible.

RISQUES DE CRÉDIT LIÉS À LA CLIENTÈLE

Le processus d'approbation des crédits prévoit une séparation nette entre les activités d'origination et les activités de gestion des risques de crédit de la banque. Les demandes de crédit sont introduites par les Client Relationship Officers et doivent être recommandées par les responsables d'affaires régionaux.

L'approbation des prêts et autres expositions a été déléguée, sur la base de certains critères de risques et de taille, aux départements des crédits des unités d'affaires d'EFG International, aux comités de crédit locaux, au Comité opérationnel des crédits d'EFG Bank, ainsi qu'au Comité exécutif des crédits d'EFG International, plus haute autorité en la matière. Les demandes d'approbation pour les engagements importants ou impliquant des risques accrus sont étudiées et approuvées ou recommandées de manière centralisée en Suisse, conformément aux exigences réglementaires et légales locales s'appliquant aux unités d'affaires concernées. Les responsables d'affaires régionaux et les Client Relationship Officers ne sont habilités à autoriser l'octroi de crédits qu'à concurrence de certains montants et en fonction de paramètres de diversification des garanties remises en nantissement.

Pour être admis comme garantie d'un prêt sur marge, le portefeuille titres d'un client doit être bien diversifié; différentes marges sont appliquées selon le profil de risque et le degré de liquidité des titres. Des marges supplémentaires sont prévues si le prêt et le gage ne sont pas libellés dans la même devise ou si les critères de diversification ne sont pas pleinement satisfaits. Les hypothèques comptabilisées dans les livres d'EFG Private Bank Ltd, London concernent principalement des propriétés sises dans les meilleurs quartiers de Londres.

La direction insiste pour connaître en profondeur les motifs et le but de tous les prêts – généralement destinés à financer l'achat de titres, de parts de fonds de placement ou à être investis dans des polices d'assurance liées à des placements –, de même que les risques liés aux garanties fournies en couverture.

Les départements de crédit des unités d'affaires d'EFG International contrôlent l'adéquation des engagements de crédit avec les limites approuvées et les garanties remises en nantissement. La plupart des garanties sont évaluées quotidiennement (mais peuvent l'être plus fréquemment dans les périodes de forte volatilité des marchés). Toutefois, les notes structurées, les hedge funds et quelques autres fonds communs de placement sont évalués mensuellement, tandis que les polices d'assurance sont normalement évaluées annuellement et les hypothèques moins fréquemment.

Le système interne de rating d'EFG International, subdivisé en 10 catégories, attribue une note à chaque engagement de crédit. Le processus de notation permet d'évaluer la capacité de remboursement de l'emprunteur ainsi que la valeur, la qualité, la liquidité et la diversification des garanties couvrant le crédit. Grâce à la politique de crédit appliquée et à la nature des prêts accordés, EFG International possède un portefeuille de crédits de première qualité. Ainsi, les engagements de crédit d'EFG International sont en grande majorité classés dans les trois meilleures catégories de rating.

RISQUES DE CRÉDIT LIÉS AUX ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS

La gestion des engagements envers les établissements financiers repose sur un système de limites par contrepartie, coordonné au niveau du Groupe EFG et soumis à des plafonds par pays.

Les limites des engagements envers les contreparties sont établies sur la base d'une analyse interne. Jusqu'à un certain niveau ou plafond absolu, établi en fonction du total des fonds propres et des ratings Fitch de chaque contrepartie, les limites sont fixées par le Comité des risques de marché, de banque et de pays d'EFG International. Au-delà de ce plafond, l'avis du Groupe EFG est requis avant qu'une demande puisse être soumise à l'approbation du Comité des risques d'EFG International.

RISQUE PAYS

Le risque pays correspond au risque de transfert et de conversion lié aux transactions transfrontalières. Il comprend également le risque de souveraineté, à savoir le risque de défaillance d'entités ou d'Etats souverains agissant en qualité d'emprunteurs, de garants ou d'émetteurs.

EFG International mesure le risque pays sur la base de ratings par pays propres à la Banque, établis essentiellement à partir d'informations fournies par des agences de notation telles que Fitch, puis adaptés en fonction d'analyses internes comprenant: (1) une évaluation quantitative du risque économique et (2) une évaluation qualitative des tendances politiques et socio-économiques. Outre la probabilité d'une défaillance et le taux de perte en cas de défaillance, le calcul du risque pays intègre également la structure de la transaction considérée.

La gestion du risque pays est basée sur un processus centralisé au niveau du Groupe EFG. Il appartient en dernier ressort au Comité des risques du Groupe EFG de déterminer les ratings de pays, tandis qu'il revient au Comité des risques de crédit de coordonner l'ensemble des plafonds attribués aux pays au niveau du Groupe.

Le Comité des risques de marché, de banque et de pays d'EFG International est chargé de surveiller que les expositions au risque pays sont conformes aux limites fixées.

L'exposition d'EFG International aux pays émergents est très faible.

RISQUES DE MARCHÉ

Les risques de marché tiennent aux fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change, des cours des actions et des prix des matières premières. Ils proviennent du négoce d'instruments de trésorerie et d'instruments de placement dont le prix est fixé chaque jour, ainsi que d'activités bancaires plus traditionnelles telles que les prêts.

EFG International procède au négoce de titres, de produits dérivés, de devises, de papiers monétaires et de matières premières pour le compte de ses clients. Ces activités sont conduites depuis des salles de marchés situées à Genève, Hongkong, Londres, Miami, Monaco et Stockholm. EFG International n'effectue pas d'opérations sur titres pour compte propre dans le but de réaliser des bénéfices, mais fournit de temps à autre des liquidités à des clients détenant certains titres spécifiques. S'agissant des devises, EFG Bank ne conserve que de petites positions propres en instruments de change linéaires. Les positions en titres et en devises sont strictement contrôlées par des limites «overnight» nominales et par des limites de valeur sous risque («Value at Risk» ou VaR). Les opérations sur devises sont également soumises à des limites «intraday» ainsi qu'à une surveillance «stop loss» quotidienne et mensuelle. Le respect de toutes les limites est vérifié de façon indépendante par l'unité de gestion des risques de marché d'EFG Bank.

Compte tenu de la nature des activités d'EFG International et de la faible importance des opérations pour compte propre, le risque de marché lié aux positions de négoce est restreint par rapport au risque de marché global. La plus forte exposition au risque de marché a trait au risque de change lié au capital de nos filiales bancaires, libellé en monnaie locale. Le risque lié aux cours des actions ne joue pas un rôle majeur dans le portefeuille de négoce d'EFG Bank.

MESURE DES RISQUES DE MARCHÉ ET LIMITES DE NÉGOCE

L'exposition aux risques de marché est mesurée de différentes manières: exposition nominale et selon la VaR, tables d'impasses («gap reports») et sensibilité aux tests de stress («stress tests»). La VaR n'est pas utilisée dans le cadre des rapports réglementaires relatifs aux risques. Elle est publiée en interne au sein du Groupe EFG, à titre indicatif uniquement.

La VaR est calculée sur la base des variations statistiquement attendues des paramètres du marché pendant une période de détention donnée et pour un degré de probabilité spécifique. Le modèle interne, développé par EFG et appliqué dans l'ensemble du Groupe, prend en compte les preneurs de risque de marché et les unités concernés.

Il se base sur une approche variance/covariance et utilise un niveau de confiance unilatéral de 99%. Aux fins du reporting interne sur les risques, le modèle part du principe que les positions sont détenues pendant une période de 10 jours, la période d'observation des variables du marché s'étendant sur 180 jours. Le modèle

de la VaR est ajusté régulièrement pour tenir compte de l'évolution des marchés financiers ainsi que de nos besoins en matière de gestion des risques. Les paramètres de risque basés sur la méthodologie VaR sont calculés par l'unité de gestion des risques de marché, qui établit chaque mois un rapport sur les risques de marché mettant en évidence la relation entre les risques calculés sur la base de la VaR et les rendements y relatifs.

Ces calculs selon la VaR sont complétés par des tests de stress visant à identifier l'impact potentiel de scénarios de marché extrêmes sur la valeur des portefeuilles. Ces tests simulent d'une part, des mouvements exceptionnels de prix ou de taux, et d'autre part, des détériorations radicales des corrélations du marché. Ils constituent, avec les limites nominales et les limites «stop loss», l'outil principal de gestion interne des risques de marché. Les résultats des stress tests sont calculés mensuellement par l'unité de gestion des risques de marché d'EFG Bank et transmis à la direction.

Des rapports de risque sont effectués quotidiennement afin d'assurer le respect des limites nominales et des limites «stop loss».

Les tableaux ci-dessous indiquent les chiffres actuels des risques de marché du portefeuille de négoce par type de risque (principes de base: 99%, VaR, 10 jours):

2004 CHF '000 31 décer	VaR au mbre 2004	VaR moyenne	VaR minimale	VaR maximale	VaR max. en % des fonds propres
Risque de taux d'intérêt	692	1′746	692	2′489	0,34
Risque de change	745	1′105	745	1′401	0,19
Risque lié au cours des actio	ns 182	206	126	293	0,04
2005 CHF '000 31 décer	VaR au nbre 2005	VaR moyenne	VaR minimale	VaR maximale	VaR max. en % des
		,			fonds propres
Risque de taux d'intérêt	868	775	600	939	0,05
Risque de change	335	428	196	696	0,03
Risque lié au cours des actio	ns 534	609	534	701	0,03
2006	VaR au	VaR	VaR	VaR	VaR max.
	nbre 2006	moyenne	minimale	maximale	en % des
0.11 000	0 2000			maximus	fonds propres
Risque de taux d'intérêt	1′236	1′555	773	2′419	0,10
Risque de change	323	188	76	323	0,01
Risque lié au cours des actio	ns 293	286	238	346	0,01

RISQUE DE CHANGE

Outre l'exposition aux devises étrangères liée aux activités bancaires et de négoce des filiales bancaires d'EFG International et gérée par les départements de trésorerie locaux, la Société est également exposée aux fluctuations des taux de change au niveau d'EFG International, le reporting de la plupart des filiales bancaires étant établi en monnaie locale. EFG Bank peut être amené à effectuer des opérations de couverture du risque de change afin de réduire l'impact des fluctuations des taux de change sur ses revenus. Aucune couverture destinée à minimiser les effets des fluctuations des taux de change sur les résultats de ses filiales bancaires (risque de change) n'a toutefois été mise en place par la Société.

GESTION DES ACTIFS ET DES PASSIFS

EFG Bank utilise un système de «matched fund transfer pricing», qui distingue les marges réalisées sur les affaires de la clientèle et les gains générés par certaines positions sur taux d'intérêt. Ce système est basé sur les taux courants du marché et permet de calculer la rentabilité des centres de profit et des produits.

En dépit de la forte croissance des actifs, le capital de la banque et les fonds en dépôt constituent toujours une source de financement largement excédentaire. La non-concordance structurelle des échéances se reflète dans la position de taux d'intérêt d'EFG International, tandis que le résultat de la transformation des échéances apparaît dans le produit net des intérêts. Néanmoins, EFG International s'efforce de minimiser autant que possible le risque de non-concordance structurelle des échéances lié aux fluctuations des taux d'intérêt.

Le tableau ci-dessous montre la variation de la valeur courante des activités bancaires de la société aux 31 décembre 2004, 2005 et 2006, en francs suisses, dans l'hypothèse d'une augmentation parallèle des taux d'intérêt de 1%.

CHF '000	Sensibilité aux variations de taux	En % des fonds propres
Au 31 décembre 2004	808	0,11
Au 31 décembre 2005	4′168	0,20
Au 31 décembre 2006	10′267	0,45

RISQUE DE LIQUIDITÉ

EFG Bank gère le risque de liquidité auquel il est exposé de manière à pouvoir garantir un niveau de liquidités suffisant pour faire face aux engagements envers la clientèle, tant en termes de prêts que de remboursement des dépôts, et pour répondre à ses propres besoins de trésorerie.

Les opérations de refinancement visent à éviter une concentration des facilités de refinancement. L'évaluation des opérations sur actifs et des opérations de crédit est basée sur la position courante des liquidités. EFG Bank a également mis en place un processus de gestion des liquidités prévoyant des mesures d'urgence telles que des opérations repo et la liquidation de titres négociables. La position de liquidité de la banque fait l'objet de rapports mensuels au Service de gestion des risques, conformément aux directives spécifiques du Groupe en la matière, ainsi que de rapports quotidiens à la direction. Des tests de stress sont effectués sur une base mensuelle ou aussi souvent que nécessaire.

Compte tenu du volume des dépôts de la clientèle, du niveau de nos fonds propres et de nos réserves, et de notre politique prudente en matière de refinancement des prêts à la clientèle, le risque de liquidité d'EFG International est mineur.

RISQUES OPÉRATIONNELS

Le comité de direction d'EFG International surveille les risques de perte découlant de défaillances des processus opérationnels, des systèmes ou des collaborateurs, ou provenant de sources externes, via un système de reporting interne global visant à permettre à l'organisation de contrôler et de maintenir les standards de qualité de toutes les transactions. En outre, les risques opérationnels sont limités par le biais, notamment, de mesures organisationnelles, de processus automatisés, de systèmes internes de contrôle et de sécurité, de procédures écrites, de documents légaux, de techniques de limitation des pertes et d'un plan de continuité d'activité dont la responsabilité incombe à la direction. Dans l'ensemble, les pertes opérationnelles ont été faibles. Les rapports mensuels détaillent tous les problèmes de nature opérationnelle. Par ailleurs, le système informatique de gestion produit des rapports quotidiens détaillant les transactions de tous les Client Relationship Officers; ces rapports font l'objet d'un contrôle approfondi visant à déceler toute transaction importante ou inhabituelle. Enfin, tous les achats de titres sont exécutés via des trading desks centralisés, le volume et la qualité des titres étant vérifiés par des traders. Le système informatique de la société réplique toutes les transactions en temps réel, de sorte qu'un système de sauvegarde externe est disponible en permanence. Les opérations sont également révisées par les auditeurs internes du Groupe EFG, par les auditeurs externes, ainsi que par le Comité d'audit d'EFG International. Des données statistiques ont été collectées pendant plusieurs années en vue de l'introduction d'une approche standardisée visant à satisfaire aux exigences de l'accord Bâle II.

RISQUES JURIDIQUES ET DE COMPLIANCE

Le département de Compliance veille à ce qu'EFG International respecte toutes les réglementations applicables. Les modifications des dispositions réglementaires font l'objet d'un suivi régulier et les directives et procédures sont adaptées en conséquence. La gestion de la compliance à l'échelle du Groupe est assurée de manière centralisée à partir de Genève, tandis que des «compliance officers» locaux opèrent dans la quasi-totalité des booking centres et filiales d'EFG International dans le monde. Le département juridique règle les litiges liés aux clients et autres contentieux et supervise les conseillers externes dans différentes affaires.

RISQUES DE RÉPUTATION

EFG International peut être confronté à des risques de réputation liés à la qualité du service fourni à la clientèle ou à ses relations avec des personnalités exposées politiquement, publiquement, ou associées à des activités à haut risque. EFG International veille à fournir un service de qualité en employant des Client Relationship Officers hautement qualifiés et en minimisant les risques opérationnels (voir la rubrique «Risques opérationnels» ci-dessus). Les risques de réputation liés à la sélection des clients représentent une source de préoccupation pour toutes les banques privées. Aussi la Commission fédérale des banques a-t-elle émis, à l'instar des autorités de surveillance du monde entier, des directives et réglementations destinées à surveiller le risque de réputation inhérent aux activités du secteur.

Conformément aux lois contre le blanchiment d'argent, EFG International applique des procédures strictes de due diligence en matière d'acceptation de nouveaux clients. En outre, EFG International procède en permanence à un contrôle approfondi des transactions et examine toute transaction inhabituelle et considérée comme suspecte.



Satisfaire les besoins et les exigences de nos clients, tel est notre objectif.
Produits et services sont les moyens de le réaliser.
Les Client Relationship
Officers sont libres d'en sélectionner les meilleurs.
Ils n'ont qu'une obligation: résoudre et non pas vendre.



Le GROUPE EFG

Le GROUPE EFG est le troisième groupe bancaire de Suisse en termes de fonds propres de base «BRI Tier 1»¹. Basé à Genève, le Groupe EFG est présent dans 37 pays et emploie 20'500 collaborateurs dans le monde entier.

Outre ses propres activités de private banking, la banque mère du Groupe EFG, EFG Bank European Financial Group, détient des participations de contrôle dans deux grands groupes bancaires cotés en Bourse:

- 48,7% dans EFG International, Zurich, Suisse; et
- 41,3% dans Eurobank EFG, Athènes, Grèce.

EUROBANK EFG, domiciliée à Athènes, est cotée à la Bourse d'Athènes (ticker symbol: EUROB). Figurant parmi les principaux établissements bancaires et financiers de Grèce, elle offre des services bancaires, de gestion d'investissements, d'assurance et d'autres services financiers en Grèce, ainsi qu'en Europe centrale et du Sud-Est. Active dans dix pays, EUROBANK EFG emploie plus de 19'000 collaborateurs et possède un réseau de 1'300 succursales, points de ventes et canaux de distribution alternatifs. Pour plus d'informations, consulter le site www.eurobank.gr

Direction générale, Groupe EFG

Périclès Petalas Directeur général Emmanuel L. Bussetil Directeur financier

Eric Bertschy Directeur contrôle et réglementation

Patrick de Figueiredo Directeur des risques

Contacts, Groupe EFG EFG Bank European Financial Group 24, quai du Seujet 1211 Genève 2 Suisse

Téléphone +41 22 918 7272
Télécopie +41 22 918 7273
Internet www.efggroup.com
e-mail office@efggroup.com

¹ Source: The Banker, Top 1000 World Banks, juillet 2006



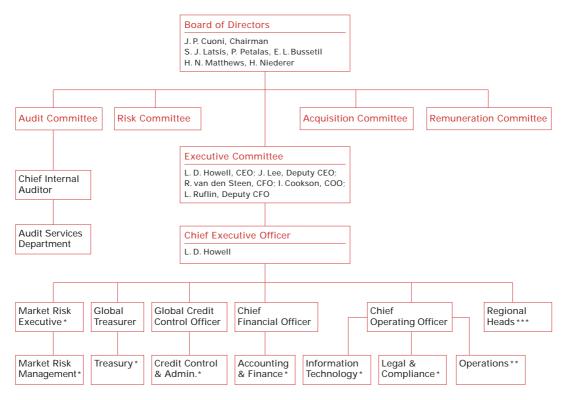
En tant que société suisse cotée, EFG International est tenue d'observer la Directive concernant les informations relatives à la Corporate Governance (y compris ses annexes et le commentaire y relatif) édictée par la SWX Swiss Exchange. Les informations fournies dans le présent chapitre sont présentées selon les exigences de la Directive de la SWX.

1. STRUCTURE DU GROUPE ET ACTIONNARIAT

1.1 Structure opérationnelle d'EFG International

EFG International est une banque privée globale et un groupe de gestion d'actifs opérant dans 44 bureaux répartis dans 30 pays. Le Groupe EFG International est géré sur une base régionale, les principales divisions régionales étant l'Europe transfrontalière, l'Europe domestique, l'Asie et les Amériques. Le Groupe EFG International publie également un rapport sur les résultats de deux segments d'activité: banque privée et gestion des fonds Hedge Funds. Pour de plus amples informations, veuillez vous référer à la note 37, «Information sectorielle» de nos comptes consolidés.

La structure de la direction générale de notre Groupe est décrite ci-dessous:



- * Unité d'EFG Bank avec ligne de reporting à EFG International
- ** dont le management du risque opérationnel
- *** dans les filiales et succursales

1.2 Entités du Groupe

La liste des entités consolidées figure à la page 106. Le Groupe EFG International ne détient aucune société cotée en bourse, hormis EFG International.

1.3 Actionnaires importants

La composition de l'actionnariat d'EFG International au 31 décembre 2006 est présentée dans le tableau ci-dessous.

Total	146′670′000	100,00%
Autres actionnaires	59′589′847	40,64%
M. Jean Pierre Cuoni	7′236′000	4,93%
M. Lawrence D. Howell	8′352′000	5,69%
Financial Group (Groupe EFG)	71′492′153	48,74%
EFG Bank European		
Au 31 décembre 2006	Nombre d'actions nominatives	Pourcentage des droits de vote

1.4 Pacte d'actionnaires et conventions de blocage (lock-up)

MM. Jean Pierre Cuoni (Président) et Lawrence D. Howell (CEO) ont conclu un pacte d'actionnaires qui confère au Groupe EFG certains droits de préemption sur les actions qu'ils détiennent.

Dans le cadre de l'introduction en bourse («IPO») du 7 octobre 2005, le Groupe EFG, MM. Jean Pierre Cuoni (Président) et Lawrence D. Howell (CEO), ainsi que 192 autres administrateurs, dirigeants et collaborateurs d'EFG International et de ses filiales ont passé, avec les syndicataires, des conventions individuelles de blocage portant sur les actions qu'ils détenaient avant cette IPO. MM. Jean Pierre Cuoni (Président) et Lawrence D. Howell (CEO), ainsi que 192 autres dirigeants et collaborateurs d'EFG International et de ses filiales sont soumis à des restrictions pendant 5 ans à compter du 10 octobre 2005. Ils ont été chacun autorisés à vendre jusqu'à 20'000 des actions détenues avant l'entrée en bourse à compter du 5 avril 2006. Après une année, ils ont pu chacun vendre 20% des actions qu'ils détenaient à l'origine (y compris les 20'000 actions susmentionnées). Après deux ans, ils pourront chacun vendre 40% des actions qu'ils détenaient à l'origine. Après trois ans, ils pourront chacun vendre 60% des actions qu'ils détenaient à l'origine. Après quatre ans, ils pourront chacun vendre 80% des actions qu'ils détenaient à l'origine, et après cinq ans ils pourront chacun vendre 100% des actions qu'ils détenaient à l'origine.

Le Groupe EFG a fixé, d'entente avec les syndicataires, une période de blocage d'une année, venue à échéance le 10 octobre 2006. En raison des conventions de blocage, le Groupe EFG ainsi que ses actionnaires salariés étaient considérés comme un groupe d'actionnaires au sens de l'art. 15 de l'Ordonnance de la Commission fédérale des banques sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières du 25 juin 1997. A la fin de la durée de la convention de blocage, la participation du groupe d'actionnaires faisant partie de cette convention s'est réduite à 30'806'278 actions, représentant 21% du total des droits de vote. Une annonce a été publiée dans la *Feuille Officielle suisse du commerce* portant sur cette modification.

1.5 Participations croisées

EFG International ne détient aucune participation croisée dépassant de part et d'autre 5% du capital ou de l'ensemble des droits de vote.

2. STRUCTURE DU CAPITAL

2.1 Capital

Capital-actions

Le capital-actions en circulation se monte à CHF 73'335'000; il est constitué de 146'670'000 actions nominatives, d'une valeur nominale de CHF 0.50 chacune, entièrement libérées. Le capital autorisé s'élève à CHF 9'165'000 et le capital-actions conditionnel à CHF 2'282'500.

Les actions nominatives sont négociées sur le segment principal de la SWX Swiss Exchange (n° de valeur 002226822; ISIN CH0022268228; symbole EFGN). Au 31 décembre 2006, la capitalisation boursière de la société s'élevait à CHF 6'739'486'500.

Capital-participation

Le capital-participation en circulation de la société se monte à CHF 6'000'000; il est constitué de 400'000 Bons de Participation préférentiels de catégorie B sans droit de vote, d'une valeur nominale de CHF 15.00 chacun. Ces Bons de Participation ont été souscrits à titre fiduciaire par la Banque de Luxembourg dans le cadre de l'émission par cette dernière de certificats fiduciaires EFG de EUR 400 millions en date du 14 novembre 2004 et du 17 janvier 2005. Les droits préférentiels attachés aux Bons de Participation de catégorie B consistent en des droits préférentiels au dividende et au produit de la liquidation, tels que décrits dans l'art. 13 des statuts. Il est entendu que les droits préférentiels au dividende relèveront en tout temps du ressort exclusif de l'assemblée générale.

L'émission autorisée de Bons de Participation préférentiels de catégorie C se monte à CHF 15'000'000; elle consiste en 1'000'000 Bons de Participation nominatifs préférentiels de catégorie C, d'une valeur nominale de CHF 15.00 chacun.

L'émission autorisée de Bons de Participation préférentiels de catégorie D se monte à CHF 11'250'000; elle consiste en 750'000 Bons de Participation nominatifs préférentiels de catégorie D, d'une valeur nominale de CHF 15.00 chacun.

L'émission autorisée de Bons de Participation préférentiels de catégorie E se monte à CHF 4'500'000; elle consiste en 300'000 Bons de Participation nominatifs préférentiels de catégorie E, d'une valeur nominale de CHF 15.00 chacun.

2.2 Caractéristiques du capital autorisé et conditionnel

Capital autorisé

Jusqu'au 22 septembre 2007, le Conseil d'administration est autorisé à augmenter en tout temps le capital-actions à concurrence de CHF 9'165'000 au maximum par l'émission de 18'330'000 actions nominatives entièrement libérées d'une valeur nominale de CHF 0.50 chacune. Les augmentations par souscription ferme, les augmentations partielles ainsi que les augmentations par conversion des réserves libres sont autorisées. Le prix d'émission des actions, la date à partir de laquelle

elles donnent droit au dividende et le mode de libération seront déterminés par le Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration est en outre autorisé à augmenter le capital-participation à concurrence d'un montant total de CHF 15'000'000 au maximum par l'émission de 1'000'000 Bons de Participation nominatifs préférentiels de catégorie C, d'une valeur nominale de CHF 15.00 chacun, qui devront être entièrement libérés. Le Conseil d'administration est aussi autorisé à augmenter le capital-participation à concurrence d'un montant total de CHF 11'250'000 par l'émission de 750'000 Bons de Participation nominatifs préférentiels de catégorie D d'une valeur nominale de CHF 15.00 chacun, qui devront être entièrement libérés et à augmenter le capital-participation à concurrence d'un montant total de CHF 4'500'000 au maximum par l'émission de 300'000 Bons de Participation nominatifs préférentiels de catégorie E, d'une valeur nominale de CHF 15.00 chacun, qui devront être entièrement libérés.

Le Conseil d'administration est autorisé à retirer leurs droits de souscription préférentiels aux actionnaires et aux porteurs de Bons de Participation et de les allouer à des tiers en vue du financement de l'acquisition de tout ou partie d'une entreprise, d'un investissement dans une autre société ou encore de nouveaux investissements par EFG International aux conditions du marché en vigueur à la date de l'émission ainsi que, plus particulièrement, en vue de lever directement ou indirectement des fonds sur les marchés internationaux des capitaux. Les Bons de Participation préférentiels de catégorie C, D et E, s'ils sont émis, primeront les actions tant en termes de droits au dividende que de droits au dividende de liquidation.

Capital conditionnel

Le capital-actions peut être augmenté à concurrence de CHF 2'282'500 au maximum par l'émission de 4'565'000 actions nominatives entièrement libérées, d'une valeur nominale de CHF 0.50 chacune, suite à l'exercice des droits d'option octroyés aux dirigeants et aux collaborateurs à tous les niveaux d'EFG International et des sociétés du Groupe. Les droits de souscription préférentiels des actionnaires et des porteurs de Bons de Participation sont exclus en faveur des détenteurs de droits d'option. Les conditions d'allocation et d'exercice des droits d'option sont déterminées par le Conseil d'administration. Les actions peuvent être émises à un prix inférieur à celui du marché.

2.3 Modifications de la structure du capital

Lors de sa fondation, EFG International était constituée d'un capital-actions de CHF 53'610'000 divisé en 53'610 actions nominatives, entièrement libérées, d'une valeur nominale de CHF 1'000 chacune, et d'un capital-participation de CHF 7'390'000 divisé en 1'390 Bons de Participation ordinaires de catégorie A, entièrement libérés, d'une valeur nominale de CHF 1'000 chacun et de 400'000 Bons de Participation préférentiels de catégorie B, entièrement libérés, d'une valeur nominale de CHF 15.00 chacun.

Lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 22 septembre 2005, les actionnaires d'EFG International ont, entre autres, décidé de:

- convertir l'intégralité des 1'390 Bons de Participation de catégorie A alors existants en 1'390 actions nominatives ordinaires, entièrement libérées, d'une valeur nominale de CHF 1'000 chacune, et là-dessus, de diviser l'intégralité des 55'000 actions nominatives alors existantes (y compris les 1'390 Bons de Participation de catégorie A convertis) selon un facteur de division de 1:2'000 en 110'000'000 actions nominatives, entièrement libérées, d'une valeur nominale de CHF 0.50 chacune; et
- d'augmenter le capital-actions d'EFG International de CHF 18'335'000 à CHF 73'335'000 par l'émission de 36'670'000 nouvelles actions nominatives, entièrement libérées, d'une valeur nominale de CHF 0.50 chacune («l'augmentation ordinaire de capital»).

Les 36'670'000 nouvelles actions nominatives, entièrement libérées, ont été émises dans le cadre de l'introduction en bourse d'EFG International à une valeur nominale de CHF 0.50 et à un prix d'émission de CHF 38.00 chacune, conduisant à l'augmentation de capital de CHF 18'335'000 à CHF 73'335'000.

La structure du capital d'EFG International n'a subi aucune modification depuis l'IPO.

2.4 Actions et Bons de Participation

Actions

Nombre d'actions au 31 décembre 2006:

Actions nominatives selon la valeur nominative en CHF

146'670'000

Toutes les actions nominatives sont entièrement libérées et donnent droit aux dividendes. Chaque action donne droit à une voix. Aucun droit préférentiel ou analogue n'est attaché aux actions.

Bons de Participation

Nombre de Bons de Participation au 31 décembre 2006:

Bons de Participation préférentiels de catégorie B de CHF 15.00 nominal

400'000

Tous les Bons de Participation préférentiels de catégorie B confèrent des droits préférentiels au dividende et au produit de la liquidation (voir chiffre 2.1). Ils n'incorporent aucun droit de vote.

2.5 Bons de jouissance

Il n'existe aucun bon de jouissance en circulation.

2.6 Restrictions de transfert et inscriptions des nominees

Les actions d'EFG International sont transférables sans aucune restriction, pour autant que les acheteurs déclarent expressément avoir acquis les actions en question en leur propre nom et pour leur propre compte et qu'ils satisfassent à l'obligation de déclarer stipulée par la Loi fédérale sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières (loi sur les bourses) du 24 mars 1995.

Les acheteurs qui, dans leur demande d'inscription au registre des actions (nominees), ne déclarent pas expressément qu'ils détiennent les actions pour leur propre compte, seront inscrits dans le registre des actions avec droits de vote sans investigations supplémentaires pour autant que leur participation ne dépasse pas 2% au maximum du capital-actions en circulation à ce moment-là. Au-delà de cette limite, les actions nominatives détenues par un *nominee* ne seront inscrites dans le registre des actions avec droits de vote que si le *nominee* concerné

divulgue les noms, adresses et participations des personnes pour lesquelles il détient 0,5% ou plus du capital-actions en circulation à ce moment-là, et si l'obligation de déclarer stipulée par la Loi fédérale sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières (loi sur les bourses) du 24 mars 1995 est observée. Le Conseil d'administration est habilité à conclure des conventions avec les *nominees* en matière d'obligation de déclarer.

Les entités légales, les partenariats, les associations ou les conventions de propriété collective liés par un rapport de participation, des droits de vote, une gestion commune ou de toute autre manière, ainsi que les particuliers, les entités légales et les partenariats (notamment les syndicats), qui agissent de concert dans le but d'éviter les restrictions d'inscription, seront considérés comme un seul actionnaire ou un seul *nominee*.

Le Conseil d'administration est autorisé à émettre un règlement visant à mettre en œuvre les dispositions ci-dessus.

2.7 Emprunts convertibles et warrants/options

Aucun emprunt convertible, ni aucun warrant n'ont été émis sur les actions d'EFG International par cette dernière ou par l'une ou l'autre de ses filiales.

En ce qui concerne le détail des options sur actions attribuées aux dirigeants et collaborateurs à tous les niveaux d'EFG International et des sociétés du Groupe, prière de se référer au point 5.1 ci-après.

3. CONSEIL D'ADMINISTRATION

3.1 Membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration compte actuellement six membres, qui sont tous des membres non exécutifs. Le Conseil d'administration d'EFG Bank est composé des mêmes personnes que celui d'EFG International.

Aucun administrateur n'a occupé de fonction de direction au sein d'EFG International ou de toute autre société du Groupe au cours des trois dernières années. Aucun administrateur n'a de rapports d'affaires significatifs avec EFG International ou l'une de ses filiales. Le cabinet d'avocats Niederer Kraft & Frey dont Hans Niederer est un associé a fourni des services juridiques à EFG International en rapport avec plusieurs sujets (voir également 5.7).

Né en 1937, Jean Pierre Cuoni est citoyen suisse. Il a été nommé président du Conseil d'administration d'EFG International avec effet au 8 septembre 2005. M. Cuoni est président du Conseil d'administration d'EFG Bank depuis 1997 et membre du Conseil d'administration et de l'Advisory Board du Groupe EFG depuis 1995. Il est également membre du Conseil d'administration d'EFG Investment Bank AB depuis 2001. Avant d'occuper ces postes, M. Cuoni a été Chief Executive de Coutts and Co International Private Banking (1990-1994) et Chief Executive de Handelsbank NatWest, la filiale suisse de NatWest (1988-1990). Auparavant, M. Cuoni a passé 28 ans chez Citibank à New York, Paris, Genève, Lausanne et Zurich où il a occupé les positions de Regional Head of Private Banking for Europe and Middle East/Africa et de Senior Officer (Country Corporate

Officer) pour Citicorp et Citibank en Suisse. M. Cuoni a été Senior Vice President de Citibank N.A. de 1981 à 1988 et président de Citibank (Switzerland) S.A. de 1982 à 1988.

M. Cuoni a obtenu le Diplôme fédéral d'employé de banque en 1957 et a suivi l'Executive Development Program de l'IMD à Lausanne en 1974.

M. Cuoni a fait partie de l'Association suisse des banquiers en qualité de membre du Conseil d'administration (1982-1993) et de membre du Comité exécutif (1985-1993). Il a été président de l'Association des banques étrangères en Suisse (1986-1993), membre du Conseil d'administration de l'Association des bourses suisses (1988-1992) et membre du Conseil d'administration de la Chambre de commerce de Zurich (1988-1996). De 1998 à 2004, il a été vice-président de la British Swiss Chamber of Commerce. Depuis 1985, M. Cuoni est membre de l'Investment Advisory Board de l'Organisation internationale du Travail (OIT) à Genève.

Né en 1951, Emmanuel Leonard Bussetil est citoyen britannique. Il a été nommé membre du Conseil d'administration d'EFG International avec effet au 8 septembre 2005 et est membre du Conseil d'administration d'EFG Bank depuis 2001. Il est Group Finance Executive du Groupe EFG et membre du Conseil d'administration d'EFG Eurobank Ergasias, Grèce. Il est également membre du Conseil d'administration des principales holding commerciales et sociétés opérationnelles contrôlées par la famille Latsis. Il a rejoint le groupe des sociétés Latsis en 1982 en qualité de Chief Internal Auditor. Auparavant, il a été Audit Manager auprès de PricewaterhouseCoopers, au Royaume-Uni, où il a travaillé de 1976 à 1982.

M. Bussetil est membre agréé de l'Institute of Chartered Accountants of England and Wales. Il a commencé sa carrière professionnelle en tant qu'apprenti chez Dolby Summerskill, à Liverpool (1972-1973), puis chez Morland and Partners, à Liverpool (1974-1976).

Né en 1946, Spiro J. Latsis est citoyen grec. Il a été nommé membre du Conseil d'administration d'EFG International avec effet au 8 septembre 2005. Il est membre du Conseil d'administration d'EFG Bank depuis 1997. M. Latsis est président du Conseil d'administration du Groupe EFG depuis 1997, et appartient à ce dernier depuis 1981. Il est en outre membre du Conseil d'administration d'autres sociétés du Groupe EFG, dont Private Financial Investments Holding Ltd., Jersey (depuis 1991), EFG Eurofinancière d'Investissements SAM, Monaco (depuis 1990), Private Financial Holdings Limited, Angleterre (depuis 1989), EFG Private Bank (depuis 1989), EFG Consolidated Holdings SA, Luxembourg (depuis 1989) et EFG Eurobank Ergasias, Athènes (depuis 1990). M. Latsis est également président de SETE S.A., Genève et de Paneuropean Oil and Industrial Holdings S.A., Luxembourg.

M. Latsis a suivi toutes ses études à la London School of Economics, où il a obtenu successivement un bachelor's degree en Economie en 1968, un master's degree en Logique et Méthode scientifique en 1970 et un doctorat en Philosophie en 1974. Il est Honorary Fellow et membre de la Court of Governors de la London School of Economics.

Né en 1943, Hugh Napier Matthews est citoyen suisse et britannique. Il a été nommé membre du Conseil d'Administration d'EFG International avec effet au 8 septembre 2005. Il est membre du Conseil d'administration d'EFG Bank depuis 2003 et préside l'Audit Committee. M. Matthews est en outre membre du Conseil d'administration du Groupe EFG depuis 2001, dont il préside le Risk Committee. Auparavant, M. Matthews a travaillé pour Coutts Bank (Switzerland) (1996-2000), en dernier lieu en qualité de Chief Executive Officer, et pour Coutts Group, Londres (1994-1996), à partir de 1995 en qualité de Group Chief Operational Officer. Avant 1995, M. Matthews a été au service de Peat, Marwick, Mitchell and Co. à Londres (1960-1969), Bruxelles, Los Angeles et New York (1969-1971), puis Zurich (1971-1994).

M. Matthews a suivi ses études à la Leys School de Cambridge avant de rejoindre Peat Marwick Mitchell en 1960 et d'obtenir le statut de Chartered Accountant en 1966.

Né en 1943, Périclès Petalas est citoyen suisse. Il a été nommé membre du Conseil d'administration d'EFG International avec effet au 8 septembre 2005 et est membre du Conseil d'administration d'EFG Bank depuis 1997. M. Petalas est Chief Executive Officer du Groupe EFG depuis 1997. Il est membre non exécutif du Conseil d'administration de différentes sociétés du Groupe EFG. Avant de rejoindre le Groupe EFG, M. Petalas était vice-président directeur et secrétaire général de la Banque de Dépôts, Genève. Auparavant, il avait travaillé pour l'Union de Banques Suisses à Zurich (1978-1980) et Petrola International, Athènes (1977-1978).

M. Petalas a obtenu un diplôme (1968) puis un doctorat (1971) en physique théorique de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. Il a en outre obtenu un diplôme postgrade en ingénierie industrielle et de gestion auprès du même établissement en 1977.

Né en 1941, Hans Niederer est citoyen suisse. Il a été nommé membre du Conseil d'administration d'EFG International avec effet au 5 octobre 2005. M. Niederer est associé du cabinet d'avocats Niederer Kraft & Frey et membre du Conseil d'administration de différentes sociétés. Il est vice-président du Conseil d'administration de Investec Bank (Switzerland) AG et membre des Conseils d'administration de BBVA (Suiza) SA, LB (Swiss) Privatbank AG et de LB (Swiss) Investment AG. M. Niederer a également été membre du Conseil d'administration de la Banque von Ernst & Cie SA, qu'il a présidé pendant 28 ans avant que cette banque ne soit acquise par Coutts Bank (Switzerland) Ltd. en 2003.

M. Niederer est titulaire d'un doctorat en droit de l'Université de Zurich (1968) et a obtenu un master's degree in law (LL.M) de l'University of California, Berkeley en 1970. Il a été admis au barreau en Suisse en 1971.

3.2 Autres activités et groupements d'intérêt des membres du Conseil d'administration Prière de se référer à la biographie des membres du Conseil d'administration sous le point 3.1 ci-dessus.

3.3 Interdépendances

Les interdépendances concernent les représentations réciproques dans les Conseils d'administration de deux ou de plusieurs sociétés cotées. Les interdépendances suivantes existaient au 31 décembre 2006:

Spiro J. Latsis, Périclès Petalas et Emmanuel L. Bussetil sont également membres du Conseil d'administration d'EFG Eurobank Ergasias S.A., Athènes.

3.4 Election et durée des mandats

Conformément aux statuts, le Conseil d'administration est composé de trois membres ou plus, élus par l'assemblée générale pour une période d'une année et rééligibles. Le nombre des réélections d'un administrateur n'est pas limité. Tous les mandats échoient le jour de l'assemblée générale ordinaire. A l'exception de M. Hans Niederer, tous les membres du Conseil d'administration ont été élus le 7 septembre 2005, jour de la fondation d'EFG International. M. Niederer a été élu membre du Conseil d'administration avec effet au 5 octobre 2005.

Le mandat de tous les membres actuels du Conseil d'administration expire le jour de l'assemblée générale 2007, date à laquelle ils seront tous soumis à réélection par les actionnaires.

3.5 Organisation interne

La structure de l'organisation interne est définie par les règlements internes de la société. Le Conseil d'administration se réunit chaque fois que les affaires l'exigent, mais au minimum quatre fois par année, soit normalement une fois par trimestre. Les membres du Comité Exécutif, les dirigeants et les conseillers externes peuvent être invités à participer aux séances du Conseil d'administration. La présence de la majorité simple des membres du Conseil d'administration est requise pour qu'une décision exécutoire puisse être prise. Le Conseil d'administration prend ses décisions à la majorité absolue des membres présents. En cas d'égalité, la voix du Président n'est pas prépondérante.

Le Conseil d'administration s'est réuni cinq fois en 2006 – une réunion trimestrielle, plus une séance consacrée à la préparation de l'assemblée générale annuelle. Les séances ont généralement duré une demi-journée.

Conformément aux dispositions des règlements internes, le Conseil d'administration a créé un audit committee, un risk committee, un remuneration committee et un acquisition committee.

Audit committee

L'audit committee est un comité du Conseil d'administration. Sa fonction première consiste à aider le Conseil d'administration à assumer ses responsabilités en matière de:

- (i) supervision des processus de gestion et de contrôle interne,
- (ii) supervision des processus de reporting financier et d'affaires,
- (iii) maîtrise des risques et des systèmes de contrôle interne y afférents,
- (iv) surveillance et respect des lois, des réglementations et du code de conduite propre de la banque,

- (v) processus d'audit final et externe, et
- (vi) surveillance des risques opérationnels.

L'audit committee est essentiellement compétent en matière de surveillance et ses décisions portent exclusivement sur les domaines relevant de son rôle de surveillance. L'audit commitee est constitué de trois membres du Conseil d'administration au moins (actuellement, ce comité est présidé par M. Matthews, qui est assisté de MM. Bussetil et Petalas en qualité de membres).

L'audit committee se réunit tous les trimestres ou aussi souvent qu'il est nécessaire pour vérifier les comptes avant leur approbation par le Conseil d'administration. Les séances durent généralement de trois à quatre heures et en présence de membres exécutifs de la direction responsables dans les domaines surveillés par l'audit committee. Durant l'année 2006, l'audit committee s'est réuni à six reprises.

Les procès-verbaux de l'audit committee sont passés en revue par le Conseil d'administration en plenum lors de ses séances. En outre, un rapport oral est présenté par le président de l'audit committee au Conseil d'administration lors de chaque séance de ce dernier.

Risk committee

Le risk committee est un comité du Conseil d'administration. Sa fonction première consiste à aider le Conseil d'administration à assumer ses responsabilités en matière de surveillance des risques liés au crédit, au marché bancaire et au pays. Le risk committee peut également recommander au Conseil d'administration des changements dans ses limites et politiques des risques. Le risk committee est néanmoins essentiellement compétent en matière de surveillance et ses décisions portent exclusivement sur les domaines soumis à sa surveillance.

Le comité de risque est constitué de trois membres du Conseil d'administration au moins (actuellement, ce comité est présidé par M. Matthews, qui est assisté de MM. Bussetil, Petalas et Niederer en qualité de membres).

Le risk committee se réunit tous les trimestres. Les séances durent généralement de trois à quatre heures en présence des membres exécutifs de la direction responsables en matière de risk management.

Durant l'année 2006, le risk committee s'est réuni trois fois.

Les procès-verbaux du risk committee sont revus par le Conseil d'administration en plenum lors de ses séances. En outre, un rapport oral est présenté par le président du risk committee lors de chaque séance du Conseil d'administration.

Remuneration committee

Le remuneration committee est un comité du Conseil d'administration. Sa fonction première consiste à aider le Conseil d'administration à assumer ses responsabilités en matière de:

- (i) supervision de la politique de rémunération en général,
- supervision de la politique de rémunération des membres du Conseil d'administration et des principaux dirigeants,

- (iii) supervision du processus annuel d'examen de la rémunération, et
- (iv) exécution d'autres tâches que le Conseil d'administration lui a confiées.

Le remuneration committee est constitué de trois membres du Conseil d'administration au moins (actuellement, ce comité est présidé par M. Petalas, qui est assisté de MM. Cuoni et Bussetil en qualité de membres).

Le remuneration committee se réunit chaque année au cours du premier trimestre pour examiner les décisions prises en matière de salaires et de bonus, et aussi souvent que les affaires l'exigent. Les séances durent généralement de deux à trois heures en présence de membres exécutifs de la direction.

Au cours de l'année 2006, le remuneration committee s'est réuni à trois reprises.

Les procès-verbaux du remuneration committee sont revus par le Conseil d'administration en plenum lors de ses séances. En outre, un rapport oral est présenté par le président du remuneration committee lors de chaque séance du Conseil d'administration.

Acquisition committee

L'acquisition committee est un comité du Conseil d'administration. Sa fonction première consiste à aider le Conseil d'administration à évaluer et à approuver les acquisitions effectuées par le Groupe. L'acquisition committee est compétent pour approuver toute acquisition dont le prix est inférieur ou égal à CHF 150 millions. Les acquisitions d'une valeur de plus de CHF 150 millions doivent être approuvées par le Conseil d'administration en plenum.

L'acquisition committee est constitué de trois membres du Conseil d'administration au moins (actuellement, ce comité est présidé par M. Bussetil, qui est assisté de MM. Petalas et Cuoni en qualité de membres).

L'acquisition committee se réunit à titre épisodique au cours de l'année afin d'examiner des transactions spécifiques ou de recevoir un compte-rendu actuel du Chief Executive Officer et du Chief Financial Officer/Head of M&A en ce qui concerne l'état des négociations en vue d'acquérir des sociétés cibles déterminées. La durée des séances peut varier d'une à trois heures.

Au cours de l'année 2006, l'acquisition committee s'est réuni quatre fois.

3.6 Répartition des compétences

Le Conseil d'administration d'EFG International exerce la haute responsabilité de surveiller la direction d'EFG International. Le Conseil d'administration définit la direction stratégique d'EFG International et surveille les personnes chargées de sa gestion.

Pour de plus amples détails sur les pouvoirs et responsabilités du Conseil d'administration, veuillez vous référer au règlement d'organisation du Conseil d'administration, qui peut être consulté à l'adresse www.efginternational.com/regulations

Le Conseil d'administration a délégué la gestion opérationnelle du Groupe et de ses filiales au Chief Executive Officer ("CEO") et au Comité Exécutif. Le Comité Exécutif

est composé de cinq membres exécutifs. Il est présidé par le CEO, les autres membres étant le «Deputy CEO», le «Chief Financial Officer» ou «CFO», le «Chief Operating Officer» et le «Deputy CFO». Les membres du Comité Exécutif sont nommés par le Conseil d'administration sur proposition du CEO. Placés sous la responsabilité du CEO et le contrôle du Conseil d'administration, les membres exécutifs de la direction gèrent les opérations de la société conformément à la réglementation interne et rendent régulièrement compte au Conseil d'administration.

Le Groupe EFG International est organisé comme une structure unique où tout est reporté au Chief Executive Officer. Plusieurs unités de support, de service ou de contrôle rendent compte soit directement au Chief Executive Officer, soit au Deputy Chief Executive Officer, au Chief Operating Officer, au Chief Financial Officer ou au Deputy Chief Financial Officer. Les titres ainsi que de brèves descriptions des fonctions des principales personnes chargées de la gestion sont présentés ci-dessous.

Chief Executive Officer: Le Chief Executive Officer (CEO) d'EFG International est responsable de la gestion et de la performance générales du Groupe EFG International. Il gère l'exécution, ainsi que le développement des décisions stratégiques et opérationnelles approuvées par le Conseil d'administration. Il représente le Groupe EFG International à l'égard des tiers et des autorités. Il est en outre co-responsable (avec le Conseil d'administration ainsi que d'autres membres de la direction générale) envers la Commission fédérale des banques pour que l'établissement mène une gestion prudentielle et observe la réglementation dans ses activités.

Deputy Chief Executive Officer: Le Deputy Chief Executive Officer est en charge d'aider le Chief Executive Officer dans l'exécution de ses tâches et est spécialement responsable en matière de gestion des risques liés aux crédits, aux transactions structurées, à la trésorerie ainsi qu'au marché et, conjointement avec le CEO, de la surveillance du Private Banking. En outre, le Deputy CEO aide le Chief Executive Officer et le Chief Financial Officer à évaluer les cibles potentielles en vue de leur éventuelle acquisition.

Chief Financial Officer: Le Chief Financial Officer (CFO) assume la responsabilité générale de la gestion financière du Groupe EFG International. Il est responsable de la mise en place des méthodes comptables pour EFG International, en matière fiscale, ainsi que pour préparer les comptes annuels du Groupe. Le CFO est également responsable d'observer les exigences réglementaires en matière de contrôle et de structure du capital. De plus, il supervise l'évaluation des cibles potentielles en vue de leur éventuelle acquisition, ainsi que l'exécution des transactions appropriées.

Deputy Chief Financial Officer: Le Deputy CFO assume la responsabilité générale au sein du Groupe EFG International de la gestion des fonds propres et de la trésorerie, ainsi que du financement à long terme, des relations avec les investisseurs, ainsi que de la communication de la société. Par ailleurs, il aide le CFO et le CEO en relation avec les acquisitions.

Chief Operating Officer: Le Chief Operating Officer (COO) est responsable de la gestion, de la coordination, de la surveillance, de la planification et du contrôle des activités liées aux opérations et à la technologie du Groupe, ainsi que de la surveillance et de la coordination des fonctions de Compliance au sein du Groupe EFG

International, y compris l'approbation des produits. En outre, il est responsable de l'évaluation et de la gestion des risques opérationnels.

3.7 Instruments d'information et de contrôle à l'égard du Comité Exécutif

Le Conseil d'administration surveille la gestion d'EFG International grâce à plusieurs réunions avec les personnes chargées de la gestion, y compris lors des séances du Conseil d'administration et de ses comités.

Les membres du Comité Exécutif assistent chacun aux séances du Conseil d'administration durant l'année et sont disponibles pour répondre aux questions posées par le Conseil d'administration. Le Chief Executive Officer fournit chaque trimestre un rapport écrit au Conseil d'administration résumant les développements des affaires et est disponible pour répondre aux questions posées par le Conseil d'administration. En outre, le Chief Financial Officer présente les comptes trimestriels au Conseil d'administration.

Les membres de la direction chargés de la gestion des finances et de la tenue de la comptabilité, y compris le Chief Financial Officer, assistent aux réunions de l'audit committee et sont disponibles pour répondre aux questions posées par ce comité portant sur les comptes. De plus, le directeur juridique, responsable de la Compliance, assiste aux réunions de l'audit committee et est disponible pour répondre aux questions se rapportant aux problèmes de compliance.

Les membres de la direction chargés de la gestion des risques liés aux crédits, au marché bancaire et au pays, assistent aux réunions du risk management committee.

En outre, l'unité d'audit interne de la Société, placée sous la tutelle de l'audit committee, réalise des audits indépendants. Cette unité, qui est indépendante de la direction du point de vue organisationnel, est chargée de fournir au Conseil d'administration et à l'audit committee des services leur permettant de s'assurer objectivement de l'adéquation et de l'efficacité du système de contrôle interne. L'unité d'audit interne entretient un dialogue régulier avec les réviseurs externes en vue de débattre des problèmes de risques découlant de leur audit respectif et de coordonner leur activité. Les droits et obligations de l'unité d'audit interne sont fixés dans le règlement interne et dans une charte interne sur l'audit. L'unité d'audit interne dispose d'un droit à l'information et d'un accès aux documents illimités, pour tout ce qui concerne la société et ses filiales.

Veuillez aussi consulter à ce sujet le chapitre sur la gestion des risques pages 41 ss.

4. COMITÉ EXÉCUTIF

4.1 Membres du Comité Exécutif

Né en 1953, Lawrence D. Howell est citoyen américain. Il est Chief Executive Officer d'EFG International. Précédemment, il a été Chief Executive Officer d'EFG Bank (depuis 1997) et membre de la direction (depuis 1997). Depuis 1997, M. Howell est membre de l'Advisory Board du Groupe EFG et, depuis 2001, également membre du Conseil d'Administration d'EFG Investment Bank AB (antérieurement IBP Fondkommission). Avant de rejoindre le Groupe EFG, M. Howell a travaillé pour Coutts and Co. International Private Banking de 1989 à 1995. Avant 1993, il a été

Head of Americas and Asia à Zurich et New York puis, jusqu'en 1995, Head of Americas basé à New York et responsable de la clientèle domiciliée sur le continent américain ainsi que des succursales de la banque aux Etats-Unis, aux Bahamas, aux Bermudes, dans les îles Caïmans et en Amérique latine.

De 1986 à 1989, M. Howell a passé trois ans au sein de Citibank Switzerland comme vice-président en charge de la clientèle suisse très fortunée, alors qu'en 1985 et 1986, il a travaillé pour McKinsey and Co. à New York en tant que consultant pour les prestataires de services financiers, y compris les banques privées. M. Howell a commencé sa carrière auprès de Citibank en 1978 en qualité de conseiller juridique interne pour l'International Private Banking Division et, de 1981 à 1984, a été responsable du personnel pour Jean Pierre Cuoni, alors Head of Private Banking for Europe, Middle East and Africa.

M. Howell est titulaire d'un B.A et d'un J.D. de l'University of Virginia.

Né en 1948, James T. H. Lee est citoyen britannique. Il est Deputy Chief Executive Officer d'EFG International. Auparavant, il a été Deputy Chief Executive Officer d'EFG Bank (depuis 2003). Il a rejoint EFG Bank en 2001 en qualité de conseiller pour être ensuite nommé responsable de la division Merchant Banking, président du credit committee et membre de la direction en janvier 2002. Avant 2001, M. Lee a travaillé dans le domaine des acquisitions stratégiques et tactiques pour la division private banking d'UBS (1999-2000), et a été Global Head of International Private Banking chez Bank of America (1997-1998). Entre 1973 et 1997, il a occupé différents postes au sein de Citigroup (Corporate, Investment et Private Banking), notamment comme responsable de la clientèle privée très fortunée en Asie et des affaires de Global Investment Advisory dans le secteur de la banque privée. En 2000, M. Lee a conseillé différentes start-up actives dans les secteurs du commerce électronique et de la santé et a cofondé au Royaume-Uni une société informatique de création de portails pour certaines industries spécifiques, dans laquelle il ne détient aujourd'hui plus aucun intérêt. M. Lee est un membre non exécutif du Conseil d'administration de CMA Global Hedge PCC Limited, une société sise à Guernsey, cotée à la London Stock Exchange en juillet 2006. CMA Global Hedge PCC Limited n'est ni une succursale, ni une filiale d'EFG International.

M. Lee a obtenu un bachelor's of science degree (Honours) en ingénierie électrique en 1970 et un master's degree en science de la gestion et recherche opérationnelle de l'Imperial College, University of London.

Né en 1964, Rudy van den Steen est citoyen belge. Il est Chief Financial Officer d'EFG International. Il a rejoint EFG Bank en tant que Chief Financial Officer en juin 2000 après avoir conseillé cette dernière lors de plusieurs transactions en qualité de consultant en fusions et acquisitions. Dans le cadre de ses responsabilités de CFO, il incombe à Rudy van den Steen de conclure des affaires, de les négocier et de gérer le financement de nos activités de fusions et acquisitions. Avant de rejoindre EFG Bank, Rudy van den Steen a travaillé pendant plus de 14 ans pour Pricewaterhouse à Bruxelles, Londres et en Russie, puis pour Pricewaterhouse Swiss practice à Zurich à partir de 1995, où il a assumé en dernier lieu, après la fusion avec Coopers & Lybrand, la responsabilité de la division Financial Institution Group's Mergers and Acquisition Advisory Services.

M. van den Steen est titulaire d'un master en sciences économiques appliquées et gestion générale de l'Université de Louvain (Belgique), avec des spécialisations en économie quantitative/mathématique.

Né en 1947, lan Cookson est citoyen britannique et suisse. Il est Chief Operating Officer d'EFG International. Précédemment, il a été membre du Comité Exécutif d'EFG Bank (depuis 2002). Avant cela, M. Cookson a été Deputy Chief Executive d'EFG Bank (1997-2002), Chief Operating Officer de la Banque de Dépôts, Genève (1991-1997) et Head of Management Services de CBI-TDB Union Bancaire Privée (1986-1991).

Né en 1975, Lukas Ruflin est citoyen suisse. Il est Deputy Chief Financial Officer d'EFG International. Précédemment, il a été membre de la direction d'EFG Bank (depuis 2004). Avant de rejoindre EFG Bank en 2004, M. Ruflin a travaillé au sein de la division suisse d'Investment Banking de Lehman Brothers à Zurich (2000-2004), au sein de la division Investment Banking de JP Morgan à Zurich et Londres (1999-2000) et, auparavant, au sein des divisions Corporate Finance et Management Consulting Services de Pricewaterhouse à Zurich et Moscou (entre 1995 et 1999 à temps partiel).

M. Ruflin est licencié en économie de l'Université de Saint-Gall et titulaire d'un CEMS master's degree en management international.

4.2 Autres activités et groupements d'intérêt

Aucun des membres du Comité Exécutif n'assume d'autres fonctions au sein d'autres entités ou groupements d'intérêt.

4.3 Contrats de management

EFG International et ses filiales n'ont conclu aucun contrat de management avec des tiers.

5. RÉMUNÉRATION, PARTICIPATIONS ET PRÊTS

5.1 Contenu et procédure de fixation des rémunérations et des programmes de participation

Généralités

La rémunération des membres du Conseil d'administration, du CEO et des autres membres du Comité Exécutif est fixée par le remuneration committee du Conseil d'administration (voir chiffre 3.5). Le Comité tient séance une fois par an et soumet ses propositions au Conseil réuni au complet pour approbation. Des séances spéciales peuvent être réunies en fonction des besoins.

Le remuneration committee détermine la rémunération des membres du Comité Exécutif en fonction du marché, des résultats individuels et des affaires apportées par chaque collaborateur.

En date du 20 septembre 2005, EFG International a adopté un plan d'options sur actions pour les collaborateurs et les dirigeants d'EFG International et de ses filiales (ci-après «plan d'options sur actions») afin que la société puisse disposer de moyens d'incitation plus stimulants pour les membres de la direction et les autres

collaborateurs importants et, par là, accroître la valeur actionnariale à long terme grâce à l'amélioration des opérations et de la rentabilité. Le plan d'options sur actions couvrira toutes les options attribuées au cours des exercices 2005 à 2009 et durera jusqu'à ce que toutes les options attribuées en vertu du plan d'options sur actions aient été exercées ou soient échues. Chaque année, le CEO identifie les personnes qui méritent de participer au plan d'options sur actions et les recommande au remuneration committee, qui examine alors les recommandations et décide, à son entière discrétion, du nombre d'options à attribuer à chaque personne méritante.

Selon le plan d'options sur actions, les options sont définitivement acquises trois ans après avoir été attribuées. Elles ne peuvent être exercées au plus tôt que cinq ans après avoir été attribuées et échoient à la fin des deux années suivantes. EFG International a émis 761'548 options selon le plan d'options sur actions avec date d'attribution au 28 février 2006 et au prix d'exercice de CHF 25.33. EFG International a émis 2'296'746 options selon le plan d'options sur actions avec une date d'attribution au 23 février 2007. Les collaborateurs recevant des options en 2007 pouvaient choisir entre des options dont le prix d'exercice est inférieur au prix du marché et des options dont le prix d'exercice correspond au prix du marché. Le prix d'exercice des options dont le prix d'exercice est inférieur au prix du marché a été fixé à CHF 32.83, correspondant à deux tiers du prix du marché des actions à la date d'attribution, alors que le prix d'exercice des options dont le prix d'exercice est équivalent au prix du marché a été fixé à CHF 49.25, correspondant au prix de clôture des actions à la date d'exercice.

Président et CEO

Les règles suivantes s'appliquent en ce qui concerne la rémunération du président du Conseil d'administration Jean Pierre Cuoni et du CEO Lawrence D. Howell, consistant en un salaire de base et un bonus variable:

- Il incombe au remuneration committee du Conseil d'administration, à l'exclusion du président du Conseil, Jean Pierre Cuoni, de déterminer le salaire fixe du président et du CEO.
- Le bonus du président du Conseil d'administration et du CEO est défini dans leur contrat de travail avec EFG International, qui ont été divulgués dans le contexte de l'entrée en bourse d'EFG International en octobre 2005.

Comité Exécutif (à l'exclusion du CEO)

A l'exception du CEO, la rémunération des membres du Comité Exécutif est fixée par le remuneration committee. Les éléments suivants de rémunération sont attribués aux principaux membres de la direction générale:

- salaire de base en espèces,
- bonus en espèces fixé chaque année,
- autres rémunérations en espèces (indemnisation des dépenses, utilisation des véhicules de la société, etc.),
- plan d'options sur actions d'EFG International, fonds de pension.

Les bonus sont fixés par le remuneration committee, à son entière discrétion, sur recommandation du CEO et en fonction du marché et des résultats individuels réalisés durant l'année écoulée.

5.2 Rémunération accordée aux membres en exercice des organes dirigeants

	2006 nombre
Tous les membres du Conseil d'administration	3'446'612
Tous les membres exécutifs du Comité Exécutif	7′053′317

La rémunération du Président a été fixée conformément aux règles mentionnées dans le point 5.1 ci-dessus. Les membres du Conseil d'administration disposant d'un pouvoir de décision au sein du Groupe EFG et donc étroitement liés à ce dernier (MM. Latsis, Petalas et Bussetil) n'ont droit à aucune rémunération. Le total indiqué ci-dessus comprend toutes les composantes de la rémunération, à l'exception des actions et des options, qui sont présentées séparément. Les versements en espèces, les allocations, la valeur des taux préférentiels sur prêts et autres avantages financiers, de même que le montant du financement actuariel nécessaire pour les retraites, sont inclus dans ce chiffre. Le total indiqué ci-dessus pour le Comité Exécutif comprend un montant cumulé, mais non versé de CHF 2 millions. Ce montant concerne un plan d'intéressement à long terme, susceptible de devenir exigible dans les années à venir.

5.3 Rémunération accordée aux anciens membres des organes dirigeants dont les fonctions ont pris fin au cours de l'exercice précédent ou antérieurement La société a été constituée le 7 septembre 2005 et, depuis lors, aucun membre des organes dirigeants n'a quitté ses fonctions.

5.4 Attribution d'actions

	2006
	nombre
Membres exécutifs du Conseil d'administration	
et personnes qui leur sont proches (chiffres totaux)	n/a
Membres non exécutifs du Conseil d'administration	
et personnes qui leur sont proches (chiffres totaux)	0
Membres du Comité Exécutif et personnes	
qui leur sont proches (chiffres totaux)	0

5.5 Détention d'actions

	2006 nombre
Membres exécutifs du Conseil d'administration	
et personnes qui leur sont proches (chiffres totaux)	n/a
Membres non exécutifs du Conseil d'administration	
et personnes qui leur sont proches (chiffres totaux)	7′251′000
Membres du Comité Exécutif et personnes	
qui leur sont proches (chiffres totaux)	10′591′831

Ces chiffres ne comprennent pas les actions détenues par EFG Bank European Financial Group et ses filiales détenues à $100\,\%$.

5.6 Options

	2006 nombre
Membres exécutifs du Conseil d'administration	
et personnes qui leur sont proches (chiffres totaux)	n/a
Membres non exécutifs du Conseil d'administration	
et personnes qui leur sont proches (chiffres totaux)	313′808
Membres du Comité Exécutif et personnes	
qui leur sont proches (chiffres totaux)	1′373′741

Call EFG International 2006/28.02.2013, maturité 7 ans, ratio de conversion 1:1, prix d'exercice CHF 25.33, nombre 602'747
Call EFG International 2007/23.02.2014, maturité 7 ans, ratio de conversion 1:1, prix d'exercice CHF 32.83, nombre 889'121
Call EFG International 2007/23.02.2014, maturité 7 ans, ratio de conversion 1:1, prix d'exercice CHF 49.25, nombre 194'954

5.7 Honoraires et rémunérations additionnels

Hans Niederer est un associé du cabinet d'avocats Niederer Kraft & Frey qui a reçu des honoraires de CHF 135'143.35 pour les services juridiques qu'il a fournis à la Société et à certaines sociétés du Groupe en relation avec l'introduction de la structure holding, l'introduction en bourse ainsi que d'autres sujets au cours de l'exercice financier 2006.

Aucun autre honoraire et rémunération n'a été versé aux autres membres du Conseil d'administration ou du Comité Exécutif (y compris aux parties étroitement liées à ces membres) au cours de l'exercice financier 2006.

EFG International a également conclu certains accords avec le Groupe EFG et notamment des accords d'externalisation en vertu desquels EFG International accepte de fournir certains services au Groupe EFG, y compris l'administration d'un nombre restreint de comptes clients du Groupe EFG et l'exécution de transactions au nom du Groupe EFG. De plus, Jean Pierre Cuoni est membre du Conseil d'administration de Right to Play Suisse, une association humanitaire à laquelle EFG International a apporté sa contribution tout au long de l'année en cours

EFG International ainsi que l'ensemble de ses filiales entretiennent des relations d'affaires avec Eurobank EFG à des conditions de pleine concurrence dans le cadre de leurs activités courantes.

Les actifs, les engagements, les produits et les charges liés aux transactions avec le Groupe EFG figurent à la note 44 des comptes consolidés d'EFG International à la page 134 du rapport annuel.

5.8 Prêts aux membres des organes

3	Personnes	Au 31 décembre 2006 CHF
Membres exécutifs du Conseil d'administration et		
personnes qui leur sont proches (chiffres totaux)	n/a	n/a
Membres non exécutifs du Conseil d'administration		
et tiers étroitement liés à ses membres (chiffres totaux)	0	0
Membres du Comité Exécutif et tiers étroitement		
liés à ses membres (chiffres totaux)	4	12′122′300

La plupart des prêts, versés par l'intermédiaire d'EFG Bank sont sécurisés par des garanties émises par EFG International.

Des taux d'intérêt de 2.21% à 3.11% par année sont appliqués aux emprunts en cours libellés en CHF. Les dates d'échéance des emprunts en cours au 31 décembre 2006 s'échelonnent entre 4 et 46 mois.

5.9 Rémunération globale la plus élevée au sein du Conseil d'administration

La rémunération du membre du Conseil d'administration la plus élevée, Jean Pierre Cuoni, se décompose comme suit:

	2006
Rémunération (CHF)	3′378′846
Attribution d'actions (nombre d'actions)	0
Attribution d'options (nombre d'options)	313′808

6. DROITS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES

6.1 Limitation et représentation des droits de vote

Les personnes ayant acquis des actions nominatives seront, lorsqu'elles soumettent leur demande, inscrites sans restriction aucune au registre des actions en qualité d'actionnaires habilités à voter, pour autant qu'elles déclarent expressément avoir acquis les actions en question en leur propre nom et pour leur propre compte et qu'elles satisfassent à l'obligation de déclarer stipulée par la Loi fédérale sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières (loi sur les bourses) du 24 mars 1995 (cf. le chiffre 2.6 ci-dessus pour plus de détails à ce sujet). Il n'existe pas de limitations des droits de vote, ni de clauses statutaires de groupe et, par conséquent, pas de règles permettant des dérogations.

Conformément aux dispositions légales, tout actionnaire habilité à voter peut se faire représenter lors de toute assemblée générale par un tiers auquel il confère des pouvoirs écrits ou par des personnes morales sur la base de procurations générales ou de procurations portant sur les actions déposées. Ces représentants ne doivent pas nécessairement être actionnaires.

6.2 Quorums statutaires

Aucun quorum autre que ceux prévus par le droit suisse des sociétés et la Loi fédérale sur la fusion ne s'applique.

6.3 Convocation de l'assemblée générale

Les règles statutaires pour la convocation de l'assemblée générale des actionnaires correspondent aux dispositions légales. En conséquence, l'assemblée générale est convoquée 20 jours au moins avant la date de la réunion par avis publié dans la *Feuille officielle suisse du commerce* et par lettre envoyée à l'adresse des actionnaires inscrits au registre des actions.

6.4 Inscription à l'ordre du jour

Le Conseil d'administration communique l'ordre du jour. Les actionnaires qui détiennent des actions totalisant une valeur nominale de CHF 1 million au moins peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour au plus tard 40 jours avant la date de l'assemblée. La requête doit être formulée par écrit et dûment motivée.

6.5 Inscription au registre des actions

En ce qui concerne la participation à l'assemblée générale, les règles statutaires ne prévoient pas de délai pour l'inscription des actionnaires au registre. Toutefois, pour des raisons d'organisation, aucun actionnaire ne sera inscrit au registre des actions au cours des 15 jours précédant une assemblée générale.

7. PRISES DE CONTRÔLE ET MESURES DE DÉFENSE

7.1 Obligation de présenter une offre

EFG International n'a adopté aucune mesure de défense contre d'éventuelles tentatives de reprise. Les statuts ne prévoient par conséquent pas de clause statutaire d'«opting-out» et d'«opting-up». Ils ne contiennent aucune disposition qui libérerait l'acquéreur d'un nombre d'actions lui permettant de dépasser le seuil de 331/3% des droits de vote de l'obligation de présenter une offre publique d'achat (clause d'«opting-out» en vertu de l'art. 22 al. 2 de la loi sur les bourses) ou qui relèverait ledit seuil jusqu'à 49% des droits de vote (clause d'«opting-up» en vertu de l'art. 32 al. 1 de la loi sur les bourses). L'«opting-up» est une règle qui permet d'augmenter le seuil des droits de vote à partir duquel une offre doit être présentée, tandis que l'«opting-out» est une règle qui dispense de l'obligation légale de soumettre une offre.

7.2 Clauses relatives aux prises de contrôle

Les options sur actions non dévolues attribuées aux dirigeants et collaborateurs sont dévolues dès qu'une offre publique d'achat obligatoire ou volontaire devient inconditionnelle selon la Loi fédérale sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières.

Les conventions individuelles de blocage décrites au point 1.4 ci-dessus perdent leur validité dès lors qu'à l'expiration d'une période initiale de blocage de 180 jours à compter de la clôture de l'introduction en bourse, le Groupe EFG ne possède plus de rapport de dépendance avec EFG International et que, par conséquent, EFG International n'est plus sous la supervision consolidée du Groupe EFG exercée par la Commission fédérale des banques.

8. ORGANE DE RÉVISION

8.1 Durée du mandat de révision et durée de la fonction de réviseur responsable

PricewaterhouseCoopers SA, Genève, a été désigné comme auditeur statutaire du Groupe EFG International, le 8 septembre 2005, date de la constitution d'EFG International. Ce mandat doit être confirmé chaque année par les actionnaires lors de l'assemblée générale.

MM. Jean-Christophe Pernollet et Christophe Kratzer ont pris leurs fonctions de réviseurs responsables.

8.2 Honoraires de révision

Les honoraires de PricewaterhouseCoopers SA pour l'audit des comptes 2006 d'EFG International et de ses filiales se sont montés à CHF 3'655'620.

8.3 Honoraires supplémentaires

Les honoraires de révision non récurrents ont atteint CHF 481'720 et les honoraires pour conseil fiscal, expertises et autres prestations de service CHF 115'360.

8.4 Instruments de surveillance et de contrôle relatifs à l'organe de révision

PricewaterhouseCoopers (PwC) intervient comme auditeur externe de toutes les sociétés du Groupe EFG, y compris EFG International, et ce depuis plusieurs années. Chaque société locale a en principe la responsabilité de gérer ses propres relations avec PwC pour négocier les honoraires et procéder à une évaluation critique des services fournis. Les questions provenant des unités d'affaires sont présentées au comité d'audit supérieur, ainsi qu'à la direction pour leur information. Les comités d'audit de toutes les entités d'EFG International travaillent en étroite collaboration tant avec les réviseurs externes qu'internes d'EFG International et du Groupe EFG. De même tous les réviseurs, tant internes qu'externes, sont invités à assister aux séances du comité d'audit. Les réviseurs externes assistent toujours aux comités d'audit, le comité d'audit d'EFG International s'étant réuni six fois au cours de l'année 2006. Lors de chaque séance, les réviseurs externes ont reçu un ordre du jour complet leur permettant de présenter leurs commentaires et constatations. Par ailleurs, ils ont contribué de manière active à d'autres discussions. Le comité d'audit d'EFG International recoit pour son information seulement un résumé annuel des honoraires de PwC à titre rétrospectif détaillé par type de service et par lieu où ils ont été fournis. EFG International ne suit pas de politique en ce qui concerne les honoraires payables à ses réviseurs.

9. POLITIQUE D'INFORMATION

EFG International informe ses actionnaires et le public régulièrement au moyen de rapports annuels et semestriels et, suivant les besoins, de communiqués de presse, de présentations et de brochures.

Ces documents sont mis à disposition du public à la fois sous forme électronique à l'adresse www.efginternational.com/financial-reporting et www.efginternational.com/presse-releases, ainsi que sur papier.

Dates importantes

Vous trouverez une liste mise à jour des dates importantes sur notre page d'accueil: www.efginternational.com/corporate-calendar



COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ 76

BILAN CONSOLIDÉ 77

VARIATION DES FONDS PROPRES CONSOLIDÉS 78

TABLEAU DES FLUX DE FONDS CONSOLIDÉS 79

NOTES RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS 80

- 1 INFORMATIONS GÉNÉRALES 80
- 2 PRINCIPAUX PRINCIPES COMPTABLES 80
- 3 ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES CONCERNANT L'APPLICATION DES PRINCIPES COMPTABLES 89
- 4 GESTION DES RISQUES FINANCIERS 90
- 5 RÉSULTAT NET DES OPÉRATIONS D'INTÉRÊT 94
- 6 RÉSULTAT NET DES OPÉRATIONS DE COMMISSIONS BANCAIRES ET DES PRESTATIONS DE SERVICE 94
- 7 RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE 94
- 8 CHARGES D'EXPLOITATION 94
- 9 CHARGES DE PERSONNEL 95
- 10 CHARGE D'IMPÔTS 95
- 11 IMPÔTS DIFFÉRÉS SUR LE BÉNÉFICE 96-97
- 12 RÉPARTITION DES PRODUITS ET DES CHARGES ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER SELON LE PRINCIPE DE LA LOCALISATION OPÉRATIONNELLE 97-98
- 13 ESPÈCES ET AVOIRS AUPRÈS DES BANQUES CENTRALES 98
- 14 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS 99
- 15 BONS DU TRÉSOR ET AUTRES PAPIERS MONÉTAIRES ACCEPTÉS 99
- 16 CRÉANCES SUR LES BANQUES 99
- 17 ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT 100
- 18 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS 100-101
- 19 PRÊTS ET AVANCES À LA CLIENTÈLE 102
- 20 PROVISION POUR CRÉANCES COMPROMISES SUR LA CLIENTÈLE 103
- 21 COUVERTURES DES CRÉDITS 103
- 22 TITRES DE PLACEMENT 104-105
- 23 PARTICIPATIONS 106
- 24 ACTIFS INCORPORELS 107-112
- 25 IMMEUBLES, INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENTS 113
- 26 AUTRES ACTIFS 114
- 27 ENGAGEMENTS ENVERS LES BANQUES 114
- 28 ENGAGEMENTS ENVERS LA CLIENTÈLE 114
- 29 TITRES DE CRÉANCE ÉMIS ET AUTRES EMPRUNTS 114-115
- 30 AUTRES PASSIFS 115
- 31 ENGAGEMENTS DE RETRAITES 116-118
- 32 CAPITAL-ACTIONS, PRIMES D'ÉMISSION ET PROPRES ACTIONS 119-120
- 33 AUTRES RÉSERVES 121
- 34 CONCENTRATION GÉOGRAPHIQUE DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DES ENGAGEMENTS HORS BILAN 122
- 35 ENGAGEMENTS CONDITIONNELS ET HORS BILAN 122
- 36 OPÉRATIONS FIDUCIAIRES 122
- 37 INFORMATION SECTORIELLE 123-124
- 38 RISQUE DE CHANGE 125-126
- 39 RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT 127-128
- 40 ÉCHÉANCES DE L'ACTIF ET DU PASSIF 129-130
- 41 RÉPARTITION DE L'ACTIF ET DU PASSIF ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER 131-132
- 42 RÉSULTATS DE BASE ET DILUÉ PAR ACTION 133
- 43 DIVIDENDE PAR ACTION 133
- 44 TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES 134
- 45 PLAN D'OPTIONS SUR ACTIONS 135
- 46 INFORMATION RELATIVE AUX «EFG FIDUCIARY CERTIFICATES» EN CIRCULATION 135
- 47 AVOIRS DE LA CLIENTÈLE SOUS GESTION ET SOUS ADMINISTRATION 136
- 48 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À L'ARRÊTÉ DES COMPTES 136
- 49 CONSEIL D'ADMINISTRATION 136
- 50 EXIGENCES DE LA LOI FÉDÉRALE SUR LES BANQUES 136-137

	Note	Exercice se terminant le 31 décembre 2006 CHF '000	Exercice se terminant le 31 décembre 2005 CHF '000
Produits des opérations d'intérêt et d'escompte		531,482	184,416
Charges d'intérêt		(359,367)	(93,496)
Résultat net des opérations d'intérêt	5	172,115	90,920
Produit des opérations de commissions bancaires et des prestations de service		479,002	236,541
Charges de commissions bancaires		(72,723)	(27,570)
Résultat net des opérations de commissions bancaires et des prestations de services	6	406,279	208,971
Dividendes		176	66
Résultat des opérations de négoce	7	53,644	38,398
Gains et pertes sur titres de placement		768	9
Autres produits d'exploitation		1,456	45
Résultat net des autres opérations		56,044	38,518
Produits d'exploitation		634,438	338,409
Charges d'exploitation	8	(374,200)	(200,337)
Résultat avant impôts		260,238	138,072
Charge d'impôt	10	(30,257)	(17,178)
Résultat net pour la période		229,981	120,894
		CHF	CHF
Résultat de base par action	42	1.39	0.72
Résultat dilué par action	42	1.39	0.72

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2006

	Note	31 décembre 2006 CHF '000	31 décembre 2005 CHF '000
Actif			
Espèces et avoirs auprès des banques centrales	13	43,540	42,888
Bons du trésor et autres papiers monétaires acceptés	15	826,956	488,970
Créances sur les banques	16	5,343,267	3,744,459
Autres actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	17	8,775	7,836
Instruments financiers dérivés	18	117,584	105,881
Prêts et avances à la clientèle	19	6,146,041	4,544,459
Titres de placement			
détenus jusqu'à leur échéance	22	548,987	530,435
disponibles à la vente	22	1,761,791	903,706
Actifs incorporels	24	909,887	351,253
Immeubles, installations et équipements	25	34,745	29,819
Actifs d'impôts différés	11	7,204	8,357
Autres actifs	26	139,645	69,016
Total de l'actif		15,888,422	10,827,079
Dont créances envers des participants qualifiés		10,477	9,169
Passif			
Engagements envers les banques	27	675,278	428,877
Instruments financiers dérivés	18	110,922	100,085
Engagements envers la clientèle	28	11,993,888	7,711,601
Titres de créance émis	29	153,390	148,355
Autres emprunts	29	-	31,106
Passifs d'impôts courants		17,962	5,029
Passifs d'impôts différés	11	16,811	7,618
Autres passifs	30	615,657	312,056
Total du passif		13,583,908	8,744,727
Fonds propres			
Capital-actions	32	79,263	79,263
Prime d'émission	32	1,338,270	1,338,270
Autres réserves et bénéfices reportés	33	886,981	664,819
Total des fonds propres		2,304,514	2,082,352
Total des fonds propres et du passif		15,888,422	10,827,079
Dont engagements de rang subordonné		153,390	179,461
Dont engagements envers des participants qualifiés		1,718	25,400

Attribuable aux porteurs d'actions du Groupe	Note	Capital- actions CHF '000	Prime d'émission CHF '000	Autres réserves CHF '000	Bénéfices reportés CHF '000	Total CHF '000
Solde au 1er janvier 2005		59,165	552,044	84,254	15,744	711,207
Ajustement sur les fonds propres d'ouvertu	re				(1,108)	(1,108)
Répartition du bénéfice				13,950	(13,950)	-
Paiement de dividende préférentiel				(39,880)		(39,880)
Regroupements d'entreprises						
non-soumis à l'IFRS3				(171,860)		(171,860)
Titres de placement disponibles à la vente	!					
réévaluation nette, nette d'impôts	22			(1,643)		(1,643)
transfert au compte de résultat, net d'impôts	22			(107)		(107)
écart de conversion				146		146
Ajustements de change				4,872		4,872
Résultat de la période					120,894	120,894
Résultat total constaté pour 2005		-	-	(194,522)	105,836	(88,686)
·						
Emission de bons de participation «B»	32	1,125	113,519			114,644
Achat d'actions nominatives	32	(1,410)	(26,090)			(27,500)
Vente de bons de participation «A»	32	700	9,901			10,601
Achat de certificats fiduciaires EFG	32	(72)	(7,223)			(7,295)
Vente de bons de participation «A»	32	10	199			209
Vente d'actions nominatives	32	1,410	24,718			26,128
Annulation de bons de participation «A»	32	1,410	(1,410)			-
Effets de la scission	32	(62,410)	(682,597)	152,273	(898)	(593,632)
Création de EFG International	32	61,000	30,500	502,132		593,632
Echange d'actions	32	(61,000)				(61,000)
Emissions de bons de participation «B»	32	6,000				6,000
Emission d'actions	32	73,335	1,324,709			1,398,044
		20,098	786,226	654,405	(898)	1,459,831
Solde au 31 décembre 2005		79,263	1,338,270	544,137	120,682	2,082,352
		70.040	4 000 070	54440 5	100 (00	
Solde au 1er janvier 2006		79,263	1,338,270	544,137	120,682	2,082,352
Ajustement sur les fonds propres d'ouvertu				1 750	(6,395)	(6,395)
Plan de rémunération en options	45			1,752		1,752
Paiement de dividende préférentiel				(24,652)		(24,652)
Coût de l'augmentation du capital-actions de filiales				(770)		(770)
Titres de placement disponibles à la vente				(770)		(110)
réévaluation nette, nette d'impôts	22			(2,838)		(2,838)
transfert au compte de résultat,						
net d'impôts écart de conversion	22			(142)		(142)
				67,205		67,205
Ajustements de change				((411 <i>9979</i> 9))	220 001	220 001
Résultat de la période				(1 /12/1)	229,981	229,981
Résultat total constaté pour 2006				(1,424)	223,586	222,162
Solde au 31 décembre 2006		79,263	1,338,270	542,713	344,268	2,304,514

TABLEAU DES FLUX DE FONDS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2006

Note	31 décembre 2006 CHF '000	31 décembre 2005 CHF '000
Flux de fonds d'exploitation		
Intérêts encaissés	489,903	178,088
Intérêts payés	(342,898)	(86,855)
Commissions bancaires et autres prestations de service encaissées	454,473	220,612
Commissions bancaires et autres prestations de service payées	(125,546)	(23,774)
Dividendes encaissés	176	66
Résultat des opérations de négoce	52,067	34,744
Autres produits d'exploitation	2,224	54
Charges de personnel payées	(229,795)	(141,831)
Autres charges d'exploitation payées	(80,657)	(52,540)
Impôts payés	(10,703)	(4,868)
Flux net de fonds d'exploitation (avant variation des actifs circulants et des engagements à court terme)	209,244	123,696
Variation de l'actif circulant et des engagements à court terme Diminution nette des bons du trésor et papiers monétaires	8,525	184,721
Diminution / (Augmentation) nette des créances sur les banques	1,806	(48,804)
(Augmentation) / Diminution nette des instruments financiers dérivés	(866)	5,860
(Augmentation) nette des prêts et avances à la clientèle	(1,617,730)	(2,764,159)
(Augmentation) nette des autres actifs	(30,131)	(3,924)
Augmentation nette des engagements envers les banques	241,840	238,021
Augmentation nette des engagements envers la clientèle	3,945,000	4,521,020
Augmentation nette des autres passifs	62,890	127,404
Flux net de fonds d'exploitation	2,820,578	2,383,835
Flux de fonds relatifs aux opérations d'investissements Acquisitions de filiales et d'entreprises, nettes des liquidités acquises Achats de titres de placement Ventes de titres de placement Titres de placement provenant des acquisitions	(34,950) (5,832,816) 5,059,304	(309,333) 92,551 (822,828)
Achats d'immeubles, d'installations et d'équipements	(10,702)	(5,039)
Ventes d'actifs corporels	1,314	
Immeubles, installations et équipements provenant des acquisitions		(10,361)
Achats d'actifs incorporels	(6,258)	(160,608)
Actifs incorporels provenant des acquisitions		(24,514)
Flux net de fonds relatifs aux opérations d'investissements	(824,108)	(1,240,132)
Flux de fonds relatifs aux opérations de financement Paiement de dividende préférentiel	(24,652)	
Remboursement d'autres emprunts	(31,106)	(50,000)
Nouveaux autres emprunts provenant des acquisitions		31,102
Coût de l'augmentation du capital-actions de filiales	(770)	
Titres de créance émis		(6,356)
Variation des fonds propres		1,251,072
Flux net de fonds relatifs aux opérations de financement	(56,528)	1,225,818
Variation nette de trésorerie et équivalents	1,939,942	2,369,521
Trésorerie et équivalents en début de période 14	4,217,803	1,848,282
Variation nette de trésorerie et équivalents	1,939,942	2,369,521
Trésorerie et équivalents	6,157,745	4,217,803

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

EFG International et ses filiales (ci-après collectivement désignées par le «Groupe») constituent un groupe mondial leader dans le domaine du private banking, offrant des services de banque privée et de gestion d'actifs. Les principales implantations du Groupe sont situées aux Bahamas, aux Bermudes, à Buenos-Aires, à Dubaï, en Finlande, à Gibraltar, à Hongkong, dans les îles Anglo-Normandes, au Liechtenstein, au Luxembourg, à Miami, à Monaco, à New York, au Royaume-Uni, à Singapour, en Suède, en Suisse et à Taiwan. En Suisse, les bureaux du Groupe sont implantés à Zurich, à Genève, à Sion, à Martigny, à Verbier et à Crans-Montana. Au 31 décembre 2006, l'effectif de l'ensemble du Groupe était de 1'477 (au 31 décembre 2005: 1'053).

La maison mère du Groupe est EFG International dont le siège est à Zurich. Celle-ci est une société anonyme constituée et domiciliée en Suisse.

Les présents comptes consolidés ont été approuvés par le Conseil d'administration le 30 mars 2007.

- 2. PRINCIPAUX PRINCIPES COMPTABLES
 Les principaux principes comptables appliqués pour
 l'établissement des présents comptes consolidés sont
 les suivants:
- (a) Principes d'établissement des comptes
 Les comptes consolidés couvrent l'exercice se terminant
 le 31 décembre 2006. Les présents comptes ont été établis
 conformément aux normes IFRS et aux interprétations
 IFRIC émises et en vigueur, ou émises et adoptées par
 anticipation, au moment de l'établissement des comptes
 (30 mars 2007). Les présents comptes consolidés doivent
 être soumis à l'approbation des actionnaires.

Les principes ci-après ont été systématiquement appliqués aux comptes des exercices 2005 et 2006.

Les présents comptes consolidés ont été établis conformément aux principes comptables généralement admis en Suisse pour les banques (Swiss GAAP) jusqu'au 31 décembre 2004. Dans le contexte de l'établissement des comptes consolidés 2005, la direction a modifié certaines méthodes de comptabilité, d'évaluation et de consolidation appliquées dans l'élaboration des états financiers Swiss GAAP afin de se conformer aux normes IFRS.

Les comptes consolidés sont établis selon le principe du coût historique, à l'exception de la réévaluation des titres de placement disponibles à la vente et des actifs et passifs financiers (y compris les opérations en instruments dérivés) à la juste valeur par résultat.

La préparation des comptes en conformité avec les normes IFRS nécessite l'usage d'estimations et d'hypothèses pouvant affecter la valeur figurant au bilan des actifs et passifs ainsi que des avoirs et engagements conditionnels, de même que les produits et charges figurant au compte de résultat de l'exercice. Bien que ces estimations soient faites par la direction au mieux de ses connaissances actuelles, les montants effectifs pourraient être différents de ces estimations.

La devise pour l'établissement des comptes consolidés est le franc suisse (CHF), s'agissant de la devise utilisée par la maison mère du Groupe et par sa principale filiale EFG Bank.

Pour l'exercice sous revue, le Groupe a tenu compte de toutes les normes et interprétations, nouvelles et révisées, émises par l'International Accounting Standards Board (IASB) et l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) de l'IASB en vigueur pour les périodes comptables à partir du 1^{er} janvier 2006. Il s'agit de:

IAS 19 Modification - Comptabilisation des gains et pertes actuariels relatifs aux régimes de retraite à prestations définies, IAS 21 Modification - Investissement net dans une activité à l'étranger, IAS 39 Modification - Couvertures de change d'opérations futures internes aux groupes, IAS 39 Modification - Option de la juste valeur, IAS 39 et IFRS 4 Modification - Contrats de garantie financière, IFRS 1 (modification), Première adoption des IFRS, et IFRS 6 (modification), Exploration et évaluation de ressources minérales, IFRIC 4, Déterminer si un accord contient une location, IFRIC 5, Droits aux intérêts émanant de fonds de gestion dédiés au démantèlement, à la remise en état et à la réhabilitation de l'environnement, et IFRIC 6, Passifs découlant de la participation à un marché déterminé - Déchets d'équipements électriques et électroniques.

Les modifications et interprétations ci-après qui s'appliquent aux opérations du Groupe ne devraient pas entraîner de changements substantiels des principes comptables du Groupe.

- IAS 19 La modification introduit la possibilité d'une constatation différente des gains et pertes actuariels. Elle pose aussi de nouvelles exigences en matière d'information. Comme le Groupe n'a pas l'intention de modifier le principe comptable adopté pour constater les gains et pertes actuariels et ne participe à aucun plan multiemployeur, l'adoption de cette modification n'a d'effet que sur la présentation et l'étendue des informations figurant dans les comptes.
- IAS 21 Modification, IAS 39 Modification Couvertures de change d'opérations futures internes aux groupes, IFRS 1, IFRS 6, IFRIC 6, IFRIC 4 et IFRIC 5 n'ont aucun rapport avec les activités du Groupe et n'ont, par conséquent, aucun effet matériel sur les principes comptables du Groupe.
- IAS 39 Modification Option de la juste valeur. Avant cette modification, le Groupe appliquait sans restriction l'option de la juste valeur d'IAS 39. Le Groupe satisfait aux nouveaux critères établis par cette modification et continue, par conséquent, de présenter certains actifs et passifs financiers à leur juste valeur par résultat.
- IAS 39 et IFRS 4 Modification Contrats de garantie financière. Les contrats de ce type sont désormais comptabilisés selon la norme IAS 39 et non plus selon la norme IFRS 4, comme exigé précédemment par l'IFRS.
 Les exigences en matière de calcul et d'information de la norme IAS 39 n'ont pas entraîné de changement matériel des principes comptables du Groupe.

En ce qui concerne certaines nouvelles normes de comptabilisation et interprétations de l'IFRIC qui ont été publiées à la date des présents comptes consolidés et qui sont obligatoires pour les périodes comptables débutant le 1^{er} janvier 2006 ou après cette date, le Groupe a décidé de ne pas adopter par anticipation celles qui ne sont pas encore obligatoires pour ses comptes consolidés 2006:

Le Groupe a décidé de ne pas adopter par anticipation les normes et interprétations suivantes qui ont été émises, mais n'étaient pas déjà en vigueur pour les périodes comptables débutant le 1er janvier 2006.

- IFRS 7, Instruments financiers (à partir du 1er janvier 2007);
- IFRS 8, Segments d'activité (Operating Segments; à partir du 1^{er} janvier 2009);
- IFRIC 7, Application de l'approche du retraitement dans le cadre d'IAS 29 (à partir du 1^{er} mars 2006);
- IFRIC 8, Champ d'application d'IFRS 2 (à partir du 1er mai 2006);

- IFRIC 9, Réévaluation des dérivés incorporés (à partir du 1^{er} juin 2006):
- IFRIC 10, Information financière intermédiaire et perte de valeur (à partir du 1^{er} novembre 2006);
- IFRIC 11, IFRS 2 Actions propres et transactions intragroupe (à partir du 1er mars 2007);
- IFRIC 12, Accords de concession de service (à partir du 1er janvier 2009).

L'application de ces interprétations ne devrait pas avoir d'effet matériel sur les états financiers de l'entité pendant la période initiale de leur application.

En ce qui concerne IFRS 7, la direction estime que cette norme impose de fournir des informations étendues dans les rapports sur les instruments financiers et sur la gestion des risques.

S'agissant d'IFRS 8, cette nouvelle norme régit les informations à fournir sur les segments d'activité en ce qui concerne la méthode appliquée et l'impact financier desdites activités ainsi que sur l'environnement économique dans lequel l'entité opère.

(b) Consolidation

(i) Filiales

Les filiales sont les sociétés dont le Groupe a le contrôle direct ou indirect en termes de définition de leurs politiques financière et opérationnelle, lequel va généralement de pair avec une participation conférant plus de la moitié des droits de vote. L'existence et l'effet potentiels de droits de vote immédiatement exerçables ou convertibles sont pris en considération lorsqu'il s'agit d'établir si le Groupe a le contrôle sur une autre entité. Les filiales sont consolidées à partir de la date du transfert du contrôle vers le Groupe et ne sont plus consolidées à partir de la date où le contrôle cesse.

Les acquisitions de filiales par le Groupe sont comptabilisées à la valeur d'acquisition. Le coût d'une acquisition est établi comme étant la juste valeur économique («fair value») des actifs cédés, des titres émis ou des dettes contractées en contrepartie de la participation acquise, ceci à la date d'acquisition, plus les coûts induits. Les actifs identifiables acquis ainsi que les passifs et engagements conditionnels assumés lors d'un regroupement d'entreprises sont calculés initialement à leur juste valeur, ceci à la date d'acquisition, sans tenir compte de la portée d'un quelconque intérêt minoritaire. L'écart positif entre le coût d'acquisition et la juste valeur économique est comptabilisé comme

goodwill. Lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur économique des actifs nets, la différence est enregistrée directement dans le compte de résultat.

Les transactions, soldes et plus-values non réalisés entre entités du Groupe sont éliminées; les moins-values non réalisées sont éliminées. Les pertes non réalisées sont aussi éliminées, ainsi que considérées comme un indicateur de la perte de valeur de l'actif transféré. Le cas échéant, les principes comptables des filiales ont été adaptés à ceux adoptés par le Groupe.

Une liste des principales filiales opérationnelles du Groupe figure à la note 23.

(ii) Participations minoritaires dans des entreprises associées

Les entreprises associées sont toutes les entités sur lesquelles le Groupe a une influence importante mais pas le contrôle, en général par le biais d'une participation de 20% à 50% des droits de vote. Ces entreprises sont intégrées dans les comptes consolidés selon la méthode de la mise en équivalence et initialement comptabilisées à leur coût. L'investissement du Groupe dans des entreprises associées comprend le goodwill (net de toutes pertes de valeur cumulées) reconnu lors de l'acquisition.

(c) Devises

(i) Devise fonctionnelle et devise de présentation

Les éléments repris dans les états financiers de chaque entité du Groupe sont évalués en utilisant la devise de l'environnement économique principal dans lequel l'entité fonctionne (devise fonctionnelle). Les comptes consolidés du Groupe sont présentés en francs suisses (CHF) qui est la devise fonctionnelle du Groupe et sa devise de présentation des comptes.

Les actifs et passifs ainsi que le compte de résultat des filiales étrangères, dont les comptes sont établis en devise, sont convertis en francs suisses, respectivement au taux de change du marché à la fin de la période de référence et au taux de change moyen de la période de référence. L'ensemble des différences de change qui en résultent est enregistré en tant que composante distincte au sein des fonds propres (écart de conversion des devises).

Les différences de change qui résultent de cette conversion sont imputées directement aux fonds propres. En cas

de vente d'une participation, la différence de change accumulée est alors imputée au compte de résultat.

(ii) Balance des transactions

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en francs suisses au cours de change prévalant à la date des transactions. Les gains et pertes de change résultant du règlement de telles transactions ainsi que la conversion des actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont enregistrées dans le compte de résultat, excepté celles différées dans les fonds propres lorsqu'il s'agit de couvertures de flux de trésorerie et de couvertures de placement net.

Les différences de change sur les actifs et passifs non monétaires, tels que les autres actifs financiers évalués à la juste valeur par le compte de résultat, sont enregistrées comme gains ou pertes sur titres de placement. Les différences de change sur les postes non monétaires tels que les autres actifs financiers disponibles à la vente sont comprises dans la réserve relative à la réévaluation des titres de placement disponibles à la vente.

Les goodwill et autres ajustements de juste valeur résultant de l'acquisition d'entités étrangères sont considérés comme étant des actifs et passifs de l'entité étrangère et convertis au cours de clôture.

(d) Instruments financiers dérivés et opérations de couverture (hedging)

Les instruments financiers dérivés, lesquels comprennent les opérations de change à terme, les options émises et achetées sur devises et taux d'intérêt, les «swaps» de devises et de taux d'intérêt, ainsi que d'autres types d'instruments financiers, sont initialement enregistrés au bilan à la juste valeur à la date de conclusion du contrat sur dérivés puis sont réévalués par la suite à leur juste valeur. La juste valeur d'un instrument financier dérivé est déterminée sur la base des prix du marché, comprenant les transactions récentes, de modèles d'actualisation des flux futurs ou de modèles de valorisation d'options selon la méthode la plus appropriée. Tous les instruments financiers dérivés sont portés à l'actif du bilan lorsque la juste valeur est positive et au passif du bilan lorsque celle-ci est négative.

Le meilleur moyen pour démontrer la juste valeur à la comptabilisation initiale d'un dérivé est le prix de la transaction (c'est-à-dire la juste valeur de ce qui a été offert ou reçu) à moins que la juste valeur puisse être obtenue par

comparaison avec des transactions actuelles sur un autre instrument financier dérivé identique observé sur le marché (c'est-à-dire sans modification ni repackaging) ou bien basée sur un modèle de valorisation dont les variables incluent uniquement des données visibles sur le marché. Quand un tel moyen existe, le Groupe comptabilise le résultat le 1er jour (day one profit).

Certains dérivés incorporés à d'autres instruments financiers sont traités séparément du contrat principal dès lors que les risques qui y sont associés et leurs caractéristiques ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte et lorsque la réévaluation à la juste valeur du contrat hôte ne passe pas par le compte de résultat. Les gains et pertes non réalisés résultant de la réévaluation à la juste valeur des dérivés incorporés sont portés au compte de résultat.

La méthode de comptabilisation de la réévaluation à la juste valeur dépend du fait que le dérivé est désigné comme étant un instrument de couverture, et si c'est le cas, de la nature de l'élément couvert. Le Groupe désigne certains dérivés comme étant: (1) des couvertures de juste valeur d'actifs ou de passifs enregistrés ou d'engagements irrévocables non enregistrés (fair value hedge), ou (2) des couvertures d'exposition aux variations des flux de trésorerie attribuables à un actif ou passif enregistré ou à des transactions futures hautement probables (cash flow hedge), ou (3) des couvertures d'un investissement net dans une entité étrangère (couverture d'investissements nets). La comptabilité de couverture est utilisée pour les dérivés désignés ainsi sous réserve que certains critères soient remplis.

Le Groupe documente, au moment de la transaction, la relation entre l'instrument de couverture et la position couverte ainsi que l'objectif et la stratégie de la gestion du risque qui l'ont conduit à s'engager dans de telles opérations. Le Groupe documente aussi les analyses qu'il fait régulièrement et qui prouvent que les dérivés détenus dans un but de couverture compensent très efficacement les variations de la juste valeur ou les flux de trésorerie des éléments couverts.

(i) Couverture de juste valeur La réévaluation à la juste valeur des dérivés désignés comme instruments de couverture de juste valeur et qui remplissent les critères requis pour appliquer la comptabilité de couverture est enregistrée au compte de résultat,

symétriquement à la réévaluation de la juste valeur de l'actif ou du passif couvert pour le risque considéré.

Si la relation de couverture ne répond plus aux exigences de la comptabilité de couverture, l'ajustement de la valeur comptable de l'élément couvert, valorisé par la méthode du taux d'intérêt effectif, est enregistré au compte de résultat sur la période restant à courir jusqu'à l'échéance. L'ajustement de la valeur comptable d'un titre de participation couvert continue à être comptabilisé dans le compte de bénéfices reportés jusqu'à sa vente.

(ii) Couverture de flux de trésorerie

La partie efficace des variations de juste valeur des dérivés désignés comme instruments de couverture de flux de trésorerie et qui remplissent les critères requis pour appliquer la comptabilité de couverture est enregistrée dans les fonds propres. Le gain ou la perte relatif à la partie inefficace est immédiatement comptabilisé dans le compte de résultat.

Les montants accumulés dans les fonds propres sont transférés au compte de résultat dès lors que la position couverte affecte le compte de pertes et profits (par exemple, lorsque la vente prévue et faisant objet de la couverture a lieu).

Quand un instrument de couverture arrive à échéance ou est vendu ou bien quand une relation de couverture ne répond plus aux exigences de la comptabilité de couverture, les gains ou pertes accumulés dans les fonds propres jusqu'alors restent dans les fonds propres et sont reconnus lorsque la transaction prévue est enregistrée dans le compte de résultat.

Quand la réalisation d'une transaction prévue n'est plus attendue, le gain ou la perte accumulé dans les fonds propres est immédiatement transféré au compte de résultat.

(iii) Couverture d'investissements nets

La couverture d'investissements nets dans des entités étrangères est comptabilisée de façon similaire à celle de flux de trésorerie. Le gain ou la perte associé à l'instrument de couverture et relatif à la partie efficace de la couverture est enregistré dans les fonds propres; le gain ou la perte relatif à la partie inefficace est immédiatement comptabilisé dans le compte de résultat. Les gains ou les pertes accumulés dans les fonds propres sont transférés au compte de résultat lorsque l'entité étrangère est vendue.

 (iv) Dérivés ne remplissant pas les critères requis pour appliquer la comptabilité de couverture

Certains instruments financiers dérivés ne remplissent pas les critères requis pour appliquer la comptabilité de couverture. Les réévaluations à la juste valeur de ces instruments dérivés qui ne remplissent pas les critères requis pour appliquer la comptabilité de couverture sont immédiatement reconnues dans le compte de résultat.

Les justes valeurs des instruments financiers dérivés détenus aussi bien dans le cadre des activités de négoce qu'à des fins de couverture figurent à la note 18.

e) Compensation en matière d'instruments financiers

Les créances et engagements relatifs aux instruments financiers sont portés au bilan de manière nette lorsqu'il existe une base légale permettant leur compensation et que les deux parties en présence ont l'intention de ne régler que le solde net des transactions conclues ou leur montant brut de manière simultanée.

(f) Compte de résultat

(i) Produits et charges des opérations d'intérêt et d'escompte

Les produits et charges de tous les instruments et opérations d'intérêt et d'escompte sont enregistrés prorata temporis, en appliquant la méthode du rendement effectif sur la base du prix d'achat. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui permet d'escompter précisément la valeur comptable nette de l'actif ou passif financier en fonction des décaissements ou encaissements anticipés sur la durée prévue de l'instrument financier ou, le cas échéant, sur une durée plus courte. Pour calculer le taux d'intérêt effectif, le Groupe estime les flux de trésorerie en tenant compte des termes contractuels de l'instrument financier, mais sans tenir compte du risque de crédit futur. Le calcul inclut l'ensemble des commissions et points de pourcentage payés ou reçus par les parties contractantes et constituant une partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction ainsi que de toutes autres primes ou escomptes.

Lorsque la valeur d'un actif financier ou un ensemble d'actifs financiers de même nature a été réduite en raison d'une dépréciation, le produit des opérations d'intérêt et d'escompte est calculé à l'aide du taux d'intérêt utilisé pour escompter les flux de trésorerie futurs dans le but d'évaluer la dépréciation.

(ii) Produits des opérations de commission et des prestations de services

Les produits des opérations de commission et des prestations de services sont, d'une manière générale, enregistrés au compte de résultat prorata temporis. Les commissions relatives aux opérations de change, aux frais bancaires, aux activités de courtage et à la gestion de portefeuille sont enregistrées au compte de résultat prorata temporis, à la date de transaction ou bien au moment où la transaction sous-jacente est achevée, selon les cas.

Les commissions provenant de la négociation d'une transaction pour une tierce partie, telle que l'acquisition d'actions ou d'autres titres, sont enregistrées dans le compte de résultat au moment où la transaction sous-jacente est achevée. Les commissions relatives à des portefeuilles ainsi que les autres commissions relatives à des conseils de gestion et des services sont enregistrées au compte de résultat sur la base des contrats applicables, normalement sur une base prorata temporis. Les commissions de gestion d'actifs en relation avec des fonds d'investissement sont enregistrées au compte de résultat dans la période durant laquelle le service est fourni. Le même principe est appliqué à la gestion de fortune, à la planification financière et aux services de garde qui sont fournis en continu sur une longue période. Des commissions qui sont liées à la performance, ou leurs éléments, sont enregistrées au compte de résultat au moment où les critères de la performance sont remplis.

(g) Immeubles, installations et équipements
Les immeubles, installations et équipements sont portés
au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des
amortissements et des dépréciations accumulés. La valeur
des immeubles, installations et équipements est revue
périodiquement afin d'identifier d'éventuels correctifs de
valeur. Si tel est le cas, la charge de réduction de valeur est
immédiatement enregistrée dans le compte de résultat.

Les immeubles, installations et équipements sont amortis linéairement sur une période correspondant à leur durée de vie économique estimée, cette dernière étant fixée comme suit:

- Installations montées dans des locaux loués: 5-10 ans
- Matériel informatique: 3-4 ans
- Meubles, équipements, et véhicules à moteur: 5-10 ans Les gains ou pertes réalisés lors de leur vente sont déterminés en comparant les produits de la vente à la valeur comptable, et sont enregistrés dans le poste Autres charges d'exploitation du compte de résultat.

(h) Actifs incorporels

(i) Goodwill

Le goodwill représente le surplus entre le prix d'acquisition des parts dans une entreprise et la part de l'actif net ainsi acquise dans cette entreprise, ceci à la date de la transaction. Les goodwill résultant d'acquisitions de filiales sont inclus dans les actifs incorporels. La valeur des goodwill portée au bilan est révisée annuellement. Lorsqu'il existe des éléments indiquant que la valeur du goodwill s'est dépréciée, la valeur portée au bilan est réduite en conséquence, à concurrence de la valeur recouvrable.

Le goodwill est alloué aux unités génératrices de trésorerie, afin d'en vérifier la dépréciation. Lors de la vente d'une filiale, le goodwill non amorti est porté en augmentation de la perte ou en diminution du gain réalisé.

(ii) Autres actifs incorporels – Engagement de non-concurrence

Ceux-ci sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition estimée, déduction faite de l'amortissement accumulé calculé sur la base de 3 à 10 ans (selon les accords contractuels).

(iii) Autres actifs incorporels – Client Relationships

Ceux-ci sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition estimée, déduction faite de l'amortissement cumulé calculé sur la base de 4 à 25 ans.

- (iv) Autres actifs incorporels Marques Ceux-ci sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition estimée, déduction faite de l'amortissement cumulé calculé sur la base de 10 à 14 ans.
- (v) Autres actifs incorporels Logiciels
 Les logiciels sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition,
 déduction faite des amortissements et des dépréciations
 accumulés. La valeur des logiciels est revue périodiquement afin d'identifier d'éventuels correctifs de valeur. Si tel
 est le cas, la charge de réduction de valeur est enregistrée
 dans le compte de résultat. Les logiciels sont amortis linéairement sur une période allant de 3 à 5 ans. Les coûts capitalisés des logiciels comprennent les coûts d'acquisition et
 les coûts de mise en œuvre des logiciels spécifiques.

(i) Actifs financiers

Tous les actifs financiers sont enregistrés par les sociétés du Groupe dans leur comptabilité à la date de la transaction, à l'exception des dépôts, prêts et opérations de change au comptant et à terme, qui sont portées au bilan à leurs dates de valeurs respectives.

Le Groupe classe ses différents actifs financiers dans les rubriques suivantes: juste valeur par résultat; prêts et créances, actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance et titres de placement disponibles à la vente. La direction détermine dans quelle catégorie l'actif financier doit être enregistré au moment de la comptabilisation initiale.

(i) Juste valeur par résultat

Cette catégorie est subdivisée en deux sous-catégories: Actifs financiers destinés au négoce et ceux qui dès l'acquisition sont désignés comme étant des actifs à la juste valeur par résultat. Un actif financier est classé sous cette catégorie quand il a été acquis principalement en vue d'être vendu à court terme ou alors considéré comme tel par la direction. Les dérivés sont aussi classés dans cette catégorie à moins qu'ils ne soient considérés comme instruments de couverture.

Certains actifs financiers classés dans la catégorie négoce dans les comptes consolidés de l'exercice précédent ont été reclassés comme actifs financiers à la juste valeur dans le présent exercice. Leur montant, qui s'élève à CHF 7'836'000, a été reclassé afin de se conformer au classement préconisé par la norme IAS 39 et de mieux tenir compte des intentions de la direction en ce qui les concerne. Ces actifs comprennent du capital-amorçage («seed capital») dans des fonds d'investissement et des investissements que la direction a considérés à la juste valeur par résultat.

(ii) Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à revenu fixe ou déterminable et qui ne sont pas cotés sur un marché financier actif. Cette catégorie ne comprend pas les actifs financiers qui, dès leur acquisition, sont considérés comme étant des actifs financiers à la juste valeur par résultat ni ceux disponibles à la vente. Les prêts et créances sont enregistrés dans cette catégorie lorsque le Groupe met des fonds, des marchandises ou des services directement à la disposition du débiteur.

(iii) Détenus jusqu'à leur échéance

Les investissements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés à revenu et maturité fixes ou déterminables que la direction du Groupe a l'intention et les moyens de détenir jusqu'à l'échéance. Si le Groupe

décidait de vendre des actifs importants faisant partie de cette catégorie, celle-ci serait affectée en totalité et reclassée dans la catégorie disponibles à la vente.

(iv) Disponibles à la vente

Les titres de placement comptabilisés sous cette rubrique sont détenus pour une période indéterminée et peuvent être vendus pour faire face à des besoins de liquidités ou pour réagir à des modifications de taux d'intérêts, de change ou de cours des actions.

Les achats et les ventes des titres appartenant aux catégories juste valeur par résultat, détenus jusqu'à leur échéance et disponibles à la vente sont enregistrés à leur date de transaction, laquelle correspond à la date d'engagement d'achat ou de vente. Les prêts et créances sont portés au bilan au moment où les fonds sont versés au débiteur. Les titres sont initialement portés au bilan à leur juste valeur d'acquisition y compris les frais de transactions, excepté ceux évalués à la juste valeur par résultat. Les actifs financiers sont contrepassés lorsque les droits à percevoir les flux de fonds attachés à ces actifs financiers ont expiré ou lorsque le Groupe a substantiellement transféré les risks and rewards y relatifs.

Les titres disponibles à la vente, ainsi que les actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat, sont présentés à la juste valeur. Les prêts et créances et les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance sont valorisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et les pertes non réalisés des actifs financiers à la juste valeur par résultat sont enregistrés dans le compte de résultat de l'année. Les gains et les pertes non réalisés résultant des variations de la juste valeur des titres disponibles à la vente sont enregistrés directement dans les fonds propres. Ce n'est qu'en cas de contrepassation ou de réduction de valeur que ces montants de réévaluation accumulés dans les fonds propres seront constatés au compte de résultat. Cependant, les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont portés au compte de résultat. Les dividendes provenant des titres de placement disponibles à la vente sont portés au compte de résultat dès que le droit au paiement est établi.

La juste valeur des titres cotés sur des marchés actifs est basée sur les cours offerts. En l'absence de marché actif, le Groupe détermine la juste valeur en utilisant des techniques d'évaluation. Celles-ci comprennent la référence à des transactions récentes au prix du marché, l'analyse de la valeur actualisée nette, des modèles de fixation des prix des options et d'autres techniques d'évaluations utilisées communément par les participants au marché.

- (j) Réduction de valeur sur actifs financiers

 A chaque clôture, le Groupe évalue s'il y a des indications
 objectives de réduction de valeur d'un actif financier ou
 d'un groupe d'actifs financiers. Un actif financier ou un
 groupe d'actifs financiers est durablement déprécié et une
 perte est enregistrée si et seulement s'il peut être prouvé
 qu'un ou plusieurs évènements ultérieurs à l'acquisition de
 cet actif («loss event» ou «event») se sont produits et vont
 ainsi générer une réduction quantifiable des flux futurs
 escomptés. Le Groupe est attentif à différents facteurs qui
 peuvent démontrer qu'un actif ou un groupe d'actifs financiers est durablement déprécié, tels que:
- a) difficultés financières importantes de l'émetteur ou du débiteur;
- b) une infraction au contrat, tel que le non-paiement ou la défaillance de paiement des intérêts ou de la dette;
- c) le Groupe fait des concessions à l'emprunteur, pour des raisons économiques ou légales liées aux difficultés financières de ce dernier, qu'il ne ferait pas autrement;
- d) la forte probabilité que l'emprunteur fasse faillite ou connaisse une restructuration financière;
- e) la disparition d'un marché actif pour cet actif à cause de difficultés financières; ou
- f) des indications suffisantes pour conclure à une forte baisse des flux futurs d'un groupe d'actifs financiers depuis leur comptabilisation initiale, bien que la diminution ne puisse pas encore être attribuée à un actif financier en particulier, incluant:
 - un changement défavorable dans l'état des paiements de débiteurs au sein du groupe; ou
 - des conditions économiques nationales ou locales qui conduisent à des défauts de paiement sur les actifs dans le groupe.

(i) Actifs portés au coût amorti

S'il y a des indications objectives d'une perte de valeur sur les prêts et créances ou sur les investissements détenus jusqu'à leur échéance portés au coût amorti, le montant de la perte est déterminé par la différence entre la valeur portée au bilan et la valeur des flux futurs escomptés actualisés au taux d'intérêt effectif initial (sans compter les pertes futures de crédit qui n'ont pas été reconnues). La valeur de l'actif est réduite via un compte de provision et la perte est passée en compte de résultat. Si un prêt ou un

investissement détenu jusqu'à l'échéance à un taux d'intérêt variable, le taux d'escompte pour la détermination de la dépréciation est le taux d'intérêt effectif actuel correspondant au contrat. Pour des raisons pratiques, le Groupe peut déterminer la dépréciation sur la base de la juste valeur d'un instrument en utilisant le prix observable sur le marché. L'actualisation des flux futurs estimés d'un actif financier gagé représente la valeur de réalisation potentielle diminuée des coûts de récupération et de vente du gage, que cette réalisation soit probable ou non.

Quand un prêt ne peut pas être remboursé, il est amorti en utilisant la provision pour créances compromises y relative. De tels prêts sont amortis uniquement après que toutes les procédures nécessaires ont été suivies et que le montant de la perte a été déterminé. Les récupérations reçues ultérieurement sur des actifs déjà amortis diminuent le montant de la charge pour créances compromises au compte de résultat.

Si, lors d'une période ultérieure, le montant de la perte diminue et que la diminution peut être objectivement liée à un évènement qui se serait produit après l'identification de la perte (telle qu'une amélioration du degré de solvabilité du débiteur), la perte alors reconnue précédemment est extournée en ajustant la provision par le compte de résultat.

(ii) Actifs sous forme de titres de placement disponibles à la vente

Dans le cas de titres de participations classés comme titres de placement disponibles à la vente, un déclin significatif ou prolongé de juste valeur du titre en-dessous de son coût est pris en compte afin de déterminer s'il y a besoin de créer une provision. Si de telles indications existent pour des actifs financiers disponibles à la vente, la perte accumulée - déterminée comme étant la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur actuelle moins une éventuelle perte de valeur précédemment reconnue dans le compte de résultat - est déduite des fonds propres et enregistrée dans le compte de résultat. Toute dépréciation de valeur sur des titres de participation enregistrée dans le compte de résultat ne peut être extournée par le compte de résultat. Si, lors d'une procédure ultérieure, la juste valeur d'un instrument productif d'intérêts classé comme titre disponible à la vente augmente et que l'augmentation peut être objectivement liée à un évènement qui se serait produit après que la perte a été enregistrée dans le compte de résultat, la perte est extournée par le compte de résultat.

(k) Titres de créance émis et autres emprunts
Les créances sont reconnues à leur juste valeur, représentée par leur valeur d'émission (juste valeur du montant reçu) nette des coûts de transaction. Les créances sont, par la suite, évaluées au coût amorti; toute différence entre les produits, nets des coûts de transaction, et le montant de remboursement est reconnue dans le compte de résultat pendant la durée des créances en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Si le Groupe rachète ses propres dettes, celles-ci sont retirées du bilan et la différence entre la valeur comptable du passif et le montant payé est incluse dans le résultat des opérations sur titres de placement.

(I) Leasings

Les leasings conclus par le Groupe sont des leasings d'exploitation. Les versements effectués à titre de leasings d'exploitation sont portés au compte de résultat prorata temporis sur la durée des contrats de leasing.

(m) Impôts différés sur le bénéfice
Les impôts différés sur le bénéfice font l'objet d'une
provision. Ils correspondent à l'ensemble des différences
temporaires entre les traitements fiscal et comptable des
actifs et passifs (liability method) multipliées par les
taux d'impôt effectifs prévus pour les périodes de taxation
futures concernées. Ces différences temporaires résultent
principalement des provisions pour créances douteuses,
des amortissements des goodwills, des engagements
découlant de fonds de pension et autres indemnités de
départ à la retraite, et de la réévaluation de certains actifs
et passifs financiers, y compris les instruments dérivés.

Un actif d'impôt différé n'est porté au bilan que s'il est probable qu'il se matérialise en avoir. Les impôts différés relatifs aux variations de valeur économique des titres de placement disponibles à la vente et des couvertures selon la méthode des flux de trésorerie sont comptabilisés directement dans les fonds propres et, ultérieurement, au compte de résultat avec le gain ou la perte différée.

L'impôt sur le bénéfice, basé sur le droit local applicable, est enregistré comme charge durant la période où le bénéfice survient. Le report de pertes fiscales n'est comptabilisé comme actif d'impôt différé que s'il est probable que des bénéfices imposables futurs surviendront et desquels les pertes fiscales reportées pourront être déduites.

Les impôts différés actifs et passifs ont été présentés sur une base nette dans les comptes consolidés de l'exercice précédent. Les impôts différés actifs et passifs ont été reclassés et aucune compensation interne n'a été appliquée pour l'exercice sous revue. Par conséquent, les impôts différés actifs et passifs figurant dans les comparatifs ont été majorés de CHF 7'618'000 pour refléter cet état.

(n) Avantages accordés au personnel

(i) Engagements résultant de fonds de pension Le Groupe participe à différents fonds de pension basés, selon l'usage prévalant dans chaque pays, sur la primauté des prestations ou sur celle des contributions.

Dans le cas des fonds de pension basés sur la primauté des contributions, le Groupe verse des cotisations à des dispositifs gérés par des organismes publics ou privés et n'est assujetti à aucune autre obligation de versement une fois le versement desdites cotisations effectué. Les cotisations sont enregistrées en tant que charge résultant des avantages accordés au personnel lorsqu'elles deviennent exigibles. Cela s'applique à presque tous les pays où le Groupe opère à l'exception de la Suisse et des îles Anglo-Normandes.

En Suisse, le Groupe gère plusieurs fonds de pension basés sur la primauté des contributions ou sur celle des prestations conformément à la Loi sur la prévoyance professionnelle. Ces fonds de pension comprennent certaines garanties d'accumulation minimum des droits et de conversion du capital en pension. En conséquence, ceux-ci ont été enregistrés en tant que fonds de pension basés sur la primauté des prestations.

L'obligation légale incombant à la société concernant ces fonds de pension se limite en fait au versement de cotisations à des taux définis. Leur enregistrement en tant que fonds de pension basés sur la primauté des prestations est basé sur une obligation implicite et non sur une obligation légale incombant à l'employeur.

Les coûts et le passif résultant des pensions ont été calculés sur une base actuarielle selon la méthode dite «projected unit credit method» et les hypothèses établies conformément à l'IAS 19. Les calculs ont été effectués par des actuaires indépendants aux dates de clôture applicables.

Les charges de pension portées au compte de résultat et liées aux fonds de pension définis comme étant basés sur la

primauté des prestations en conformité avec l'IAS 19 représentent les charges calculées de manière actuarielle diminuées du montant des cotisations versées par les employés.

Les gains et pertes actuariels sont portés en tant que produit ou charge lorsque le cumul net des gains et pertes actuariels non comptabilisés des plans de retraite individuels à la fin de l'exercice précédent sont supérieurs à 10% de la valeur la plus haute entre l'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs desdits plans à cette date. Ces gains et pertes sont portés au compte de résultat prorata temporis sur la durée moyenne de service restante des employés qui participent auxdits plans.

(ii) Avantages à court terme accordés au personnel

Le Groupe enregistre en tant que passif la valeur des droits à absences reportables.

(iii) Rémunération en actions

Le Groupe gère un plan de rémunération en actions réglé en instruments de fonds propres. La juste valeur des services reçus de l'employé en échange de l'octroi d'options est comptabilisée en tant que charge pendant la période d'acquisition desdites options.

Le montant total de cette charge est déterminé en se référant à la juste valeur de l'option octroyée, hors effet de conditions d'acquisition ne dépendant pas du marché (par exemple, objectifs de rentabilité et de croissance des revenus). Les hypothèses concernant le nombre d'options susceptibles d'être exercées font partie des conditions d'acquisition ne dépendant pas du marché. Les charges constatées pour chaque période sont constituées du montant prorata temporis de la juste valeur des options susceptibles d'être exercées auquel s'ajoute, le cas échéant, l'effet de la révision des estimations initiales porté au compte de résultat, et d'un ajustement correspondant des fonds propres sur la période d'acquisition résiduelle.

Les produits nets de tous frais imputables directement sont portés au crédit du capital-actions (valeur nominale) et des primes d'émission au moment où les options sont exercées.

(o) Transactions avec des parties liées
La notion de parties liées inclut les membres des entreprises associées, des filiales, du Conseil d'administration et de la direction, les sociétés qu'ils détiennent ou contrôlent,

ainsi que celles dont ils peuvent influencer la politique financière et opérationnelle, de même que leurs proches. Les informations sur les transactions de nature similaire sont indiquées de manière cumulée. Toutes les transactions bancaires avec des parties liées surviennent dans la conduite normale des affaires et sur la base de celles effectuées entre tierces parties.

(p) Provisions

Des provisions sont constituées lorsque le Groupe a une obligation, présente ou implicite, résultant d'événements antérieurs, qu'il est devenu probable qu'un règlement économique sera nécessaire à l'extinction de cette obligation et que celle-ci peut être estimée de manière fiable.

(q) Information sectorielle

Conformément à la norme IAS 14, le premier niveau d'information sectorielle du Groupe est organisé par secteur géographique et le second niveau, par secteur d'activité.

Pour pouvoir effectuer des comparaisons, le Groupe présente quatre grands secteurs géographiques, calqués sur la structure de l'organisation et du management du Groupe: Europe transfrontalière, Europe onshore, Asie et les Amériques. Le secteur de l'Europe transfrontalière comprend les implantations dont les clients sont typiquement résidents d'un pays autre que celui où ils entretiennent une relation bancaire avec le Groupe tels que la Suisse, Monaco, le Liechtenstein et Gibraltar. Le secteur Europe onshore regroupe les implantations dont les clients résident dans le même pays que la société du Groupe avec laquelle ils effectuent leurs opérations bancaires, tels que le Royaume-Uni et la Suède. Le secteur Asie inclut toutes les implantations situées au Moyen-Orient et en Extrême-Orient, comme Hongkong et Singapour. Les Amériques recouvrent les Etats-Unis d'Amérique, les Bahamas et l'Amérique latine.

En 2006, le Groupe a acquis C. M. Advisors Ltd, une société de fonds hedge funds. Le Groupe est d'avis que le profil risque / rendement des activités acquises de C. M. Advisors Ltd ne diffère pas de manière importante des activités de private banking du Groupe. Cependant, pour des raisons de taille relative, la direction a décidé de créer un deuxième secteur d'activité dénommé «Fund of Hedge Funds Management» pour ses futures présentations. Comme cette activité a été acquise en 2006, il n'existe aucune comparaison.

(r) Capital

Les actions ordinaires et les bons de participation (sans droits de vote) émis sont classés comme fonds propres.

(i) Coûts d'émission d'actions

Les coûts liés directement à l'émission de nouvelles actions ou de nouveaux bons de participation sont enregistrés dans les fonds propres en déduction (nets d'impôt) des produits de l'émission.

(ii) Dividendes des actions ordinaires Les dividendes des actions ordinaires sont comptabilisés dans les fonds propres dans la période pour laquelle ils sont approuvés par les actionnaires de la Société.

(s) Opérations fiduciaires

Lorsque le Groupe agit à titre fiduciaire (en tant que «nominee», gestionnaire, «trustee» ou agent), les actifs des clients ainsi détenus et leur rendement, ainsi que les engagements en restitution qui y sont associés, ne sont pas inclus dans les comptes consolidés.

- (t) Trésorerie et équivalents de trésorerie

 La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts détenus au jour le jour auprès des banques, les dépôts à court terme à moins de trois mois, les autres placements à court terme hautement liquides dont l'échéance originale est inférieure ou égale à trois mois.
- (u) Comparaisons de données
 Si nécessaire, les données comparatives ont été ajustées afin de se conformer aux changements de présentation des comptes de l'exercice sous revue.

3. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES CONCERNANT L'APPLICATION DES PRINCIPES COMPTABLES

Dans son application des principes comptables, la direction du Groupe a recours à divers jugements, estimations et hypothèses qui ont une incidence sur la valeur figurant au bilan des actifs et passifs de l'exercice suivant. Ces estimations et jugements sont examinés régulièrement et sont basés sur l'expérience historique ainsi que sur d'autres facteurs, tels que l'anticipation d'évènements futurs jugée raisonnable compte tenu des circonstances.

(a) Réduction de valeur estimée du goodwill
 Le Groupe vérifie annuellement si la valeur des goodwill
 s'est réduite conformément au principe comptable exposé

à la Note 2 (h). La valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie est déterminée sur la base de la juste valeur, diminuée des coûts de la vente. Ces calculs sont effectués sur la base des meilleures informations disponibles, sur le produit escompté de la vente des actifs à des conditions prévalant entre tierces parties, après déduction des coûts de vente. Comme la juste valeur diminuée des coûts de vente nette était supérieure aux valeurs portées au bilan de chaque unité génératrice de trésorerie, il n'a pas été nécessaire de procéder à l'estimation de la valeur d'utilité.

Juste valeur des instruments financiers Les justes valeurs des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif sont déterminées au moyen de modèles de valorisation. Lorsque de tels modèles sont utilisés pour déterminer les justes valeurs, ceux-ci sont validés et revus périodiquement par des experts indépendants de ceux qui les ont créés. Tous les modèles sont certifiés avant leur utilisation et sont calibrés afin de garantir que les résultats sont compatibles avec les données réelles et les prix de marché comparatifs. Dans la mesure du possible, les modèles n'utilisent que des données observables. Toutefois, l'évaluation de facteurs tels que le risque de crédit, la volatilité et la corrélation nécessite que la direction ait recours à des estimations. La variation des estimations concernant ces facteurs peut avoir une incidence sur les justes valeurs déclarées des instruments financiers.

(c) Réduction de valeur des titres de placement disponibles à la vente

Le Groupe estime que la valeur d'un titre de placement disponible à la vente s'est réduite lorsque, suite à un déclin significatif ou prolongé, la juste valeur du titre tombe en-dessous de son coût. La direction du Groupe a recours à son jugement pour déterminer ce qui constitue un déclin significatif ou prolongé. Afin d'établir ce jugement, le Groupe évalue, notamment, la volatilité normale des cours des actions. Par ailleurs, une réduction de valeur peut s'avérer appropriée en cas de détérioration de la situation financière de l'entité émettrice ou de la performance de l'industrie ou du secteur, ou en cas de changements technologiques et de modification des flux de trésorerie opérationnels et financiers.

(d) Impôts

Le Groupe est soumis à l'impôt dans différentes juridictions et le recours à des estimations est nécessaire afin de calculer le montant de la provision pour impôts. Il existe plusieurs transactions et calculs pour lesquels la détermination définitive de l'impôt est incertaine durant le cours ordinaire des affaires.

4. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

4.1 Facteurs de risque financier

Le Groupe développe principalement ses activités pour le compte de ses clients, qui en assument les risques. Ainsi, le Groupe supporte des risques limités en matière de crédit, de marché et de liquidité. La majeure partie des risques de crédit du Groupe se limite aux prêts Lombard et aux crédits nantis, alors que les risques de marché se restreignent en grande partie à des positions limitées de changes et de taux d'intérêt («gapping positions») maintenues par le Groupe. Les principaux risques auxquels le Groupe est exposé sont des risques opérationnels et de réputation.

La direction du Groupe a mis en place des procédures de gestion des risques, qui sont conformes aux directives et procédures relatives aux risques de la société mère, EFG Bank European Financial Group (EFGB). En dernier ressort, la responsabilité de la supervision de la gestion des risques incombe au Conseil d'administration d'EFG International, qui a délégué certaines fonctions à son Comité des risques, lequel définit les principes et la tolérance au risque d'entente avec le Comité des risques du Groupe EFG («GRC»). La mise en œuvre des principes du Groupe et le respect des procédures relèvent de la responsabilité des souscomités des risques de marché et de crédit, qui sont assistés par des auditeurs internes et externes.

4.2 Risques opérationnels

Le risque de perte résultant de défaillances des processus opérationnels et des ressources humaines ou provenant de source externe, est limité par la mise en place de mesures organisationnelles, de processus automatisés, de contrôle interne et de systèmes de sécurité, de procédures écrites, de documents juridiques et des techniques de limitation de perte qui sont sous la responsabilité de la direction. Les risques opérationnels sont surveillés à l'aide d'un système de rapports internes détaillés, sous la responsabilité de la direction générale, qui assure la supervision et veille à ce que toutes les transactions soient effectuées dans le respect des normes. Les pertes opérationnelles ont été limitées et des rapports mensuels présentent les détails de toutes les questions d'ordre opérationnel.

En outre, le système informatique produit quotidiennement des rapports avec le détail des transactions de tous les

clients. Ces rapports font l'objet d'un contrôle rigoureux visant à déceler toute transaction importante ou inhabituelle. Basé à Genève, le système informatique du Groupe réplique en temps réel toutes les transactions vers son site de sauvegarde en cas de catastrophe situé dans les locaux du siège social à Zurich. Ainsi, la disponibilité des données à un autre endroit géographique est assurée en permanence. Les opérations du Groupe sont également contrôlées par le département d'audit interne. Le Groupe a enregistré peu de pertes dues à la fraude ou à des défaillances opérationnelles. Il est couvert par des polices d'assurances contre la fraude et la négligence des employés.

4.3 Risques juridiques et de compliance

La fonction des affaires juridiques et de la compliance est déléguée par EFG International à sa filiale EFG Bank. Le département qui est en charge veille à ce que le Groupe observe toutes les réglementations en vigueur. L'évolution de la législation et les modifications décidées par les autorités internes et externes font l'objet d'un suivi constant et sont mises en œuvre. Le département des affaires juridiques et de la compliance supervise également la mise à jour des règlements internes, afin de garantir leur conformité aux nouvelles législations et réglementations, ainsi que la formation du personnel en la matière.

Par ailleurs, le département des affaires juridiques et de la compliance effectue le suivi des réclamations de la clientèle dans le but d'assurer leur résolution rapide et supervise les actions juridiques pouvant impliquer les entités du Groupe.

4.4 Risques de réputation

Le Groupe peut être exposé à des risques de réputation dus à des faiblesses dans la qualité du service fourni à la clientèle, ainsi qu'aux relations potentielles du Groupe avec des personnes politiquement exposées ou qui pourraient entretenir des liens avec les milieux du crime. Les risques de réputation résultant de l'acceptation de clients représentent une source de préoccupation commune pour les banques privées suisses et étrangères. Conformément aux dispositions légales contre le blanchiment d'argent, le Groupe applique des procédures strictes en matière d'acceptation de nouveaux clients. En outre, le Groupe effectue en permanence un contrôle approfondi des transactions et vérifie les opérations qui ne correspondent pas au profil de ses clients.

Le Groupe est organisé pour garantir un service de qualité en employant des Client Relationship Officers expérimentés et en minimalisant les erreurs opérationnelles (cf. «Risques opérationnels» ci-dessus).

4.5 Risques de crédit

Le Comité de Crédit d'EFG International a une responsabilité globale pour les affaires de crédits de la clientèle du Groupe, la mise en place de la politique de crédit et des procédures définies par le Conseil d'administration du Groupe. Certaines tâches, incluant la surveillance au jour le jour des opérations, ont été déléguées au Comité opérationnel des crédits de EFG Bank. Le processus d'approbation des crédits est clairement séparé entre la génération des affaires crédits et la gestion du risque de crédit. Les requêtes de crédit sont initiées par les Client Relationship Officers, qui doivent être soutenues par les Responsables d'affaire régionaux, et ensuite finalisées et établies par les départements des crédits. En fonction de la définition des risques et des critères de taille, l'approbation de prêts, de limites ou autres expositions a été déléquée soit à la direction des départements des crédits, à certains membres des unités internationales des comités de crédit, au Comité opérationnel des crédits de EFG Bank ou au Comité exécutif des crédits du Groupe.

Les compétences d'approbation pour de grosses expositions ou des expositions ayant un profil de risque élevé sont centralisées en Suisse en accord avec les réglementations et les législations locales dont relève chacune des unités d'affaires internationales. Une exception est faite pour EFG Private Bank Ltd, Londres, où l'approbation a été déléguée aux membres du département Crédits local, au Comité de crédit et, sur recommandation du Comité de Crédit d'EFG International, au président du comité selon la taille et le profil de risque des expositions respectives.

Afin d'être accepté comme garantie, le portefeuille titres d'un client doit être bien diversifié. Des marges différentes s'appliquent selon le type, le profil de risque et la liquidité des titres remis en nantissement. Une marge supplémentaire est appliquée si le prêt et le nantissement sont en monnaie différente ou qu'un risque de concentration existe. Les prêts enregistrés par EFG Bank Ltd, garantis par des biens immobiliers, sont essentiellement relatifs à des biens localisés à Londres dans des emplacements de premier ordre.

Les départements des crédits surveillent l'exposition aux risques sur la base des limites approuvées et des garanties remises en nantissement et, le cas échéant, prennent les mesures de rectification qui s'imposent. Les expositions crédit sont classées en dix catégories de rating. Le processus de rating évalue la capacité de remboursement de l'emprunteur, de même que la valeur, la qualité, la liquidité et la diversification des sûretés qui couvrent le crédit.

Les contreparties sur produits dérivés et opérations au comptant sont limitées à des institutions financières disposant d'une qualité de crédit élevée. Le Groupe applique des politiques visant à limiter le montant des expositions de crédit pour chaque institution financière et des procédures permettant de surveiller les évolutions de qualité de crédit de toutes les contreparties avec lesquelles il entretient une relation d'affaire.

4.6 Risques de marché

Le Groupe applique des limites strictes à l'ensemble des risques de marché. Celles-ci utilisent les notions de valeur nominale, de «stop loss», de qualité de notation, de concentration et d'autres notions, en fonction de la nature du risque de marché considéré. Ces limites sont calculées au moyen de l'approche de la «value at risk» (VAR), laquelle consiste à évaluer l'impact des pertes potentielles liées aux risques des positions ouvertes, mesurées dans des conditions normales de marché. Les positions sont également évaluées dans le cas de mouvements extrêmes du marché (tests de stress) et aussi par rapport aux limites déterminées. Les limites du Groupe sont définies et approuvées en fonction de ces différents critères.

4.7 Risques liés aux opérations sur devises Le Groupe réalise des opérations sur monnaies étrangères, tant pour son propre compte que pour celui de ses clients. Les risques de change découlent de transactions commerciales futures, d'actifs et de passifs enregistrés et des placements nets dans des opérations à l'étranger. Les positions de change globales nettes sont soumises à des limites «intraday» et «overnight». De plus, des limites «stop loss» journalières et mensuelles sont en place. Les entités du Groupe utilisent des instruments financiers dérivés, tels que des opérations à terme ou des options, principalement dans le but de couvrir des transactions pour le compte de clients. Le Groupe peut être appelé à couvrir son exposition au risque de change lié à des flux futurs hautement probables en devises autres que le franc suisse au moyen de contrats à terme, et à appliquer les critères IFRS en

matière de comptabilité de couverture.

- 4.8 Risques liés aux marchés d'actions Le Groupe est exposé aux risques liés aux marchés d'actions en raison des portefeuilles titres et de négoce limités qu'il détient.
- 4.9 Risques liés aux marchés des matières premières Le Groupe n'a pas d'exposition importante aux risques liés au prix des matières premières.

4.10 Risque de liquidité

Le Groupe gère le risque de liquidité auquel il est exposé de façon à garantir qu'un niveau suffisant de liquidité est disponible pour faire face à ses engagements envers la clientèle, tant en termes de demande de crédit que de remboursement des dépôts, et pour satisfaire à ses propres besoins de trésorerie.

Le Groupe s'efforce d'éviter la concentration de ses moyens de refinancement. Il examine la position courante de ses liquidités et détermine la valeur de ses actifs et de ses opérations de crédit. Par ailleurs, le Groupe a mis en place un processus de gestion des liquidités qui prévoit des mesures d'urgence. Ces mesures comprennent la liquidation de titres négociables et le recours à des lignes de crédit ouvertes auprès de la Banque nationale suisse.

Le Groupe agit conformément aux exigences réglementaires et observe les limites concernant le niveau de liquidité «overnight» dans les différents pays où il opère. En outre, le Groupe déclare mensuellement au département de gestion des risques d'EFG European Financial Group, et quotidiennement à la direction, la position de ses liquidités selon les directives spécifiques du groupe dans ce domaine. Des tests de stress sont effectués mensuellement ou aussi souvent que nécessaire. Les positions du Groupe en termes de fonds propres et de réserves ainsi que sa politique conservatrice en matière de refinancement des prêts à la clientèle font que le risque de liquidité du Groupe est minime.

4.11 Risques de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie et la juste valeur

Les revenus et les flux de trésorerie opérationnels du Groupe sont en grande partie indépendants des variations de taux d'intérêt. La politique du Groupe consiste à limiter ses risques sur taux d'intérêt dans ses opérations interbancaires et à conserver un degré élevé de liquidité du bilan en s'en tenant à une attitude conservatrice en matière de concordance des échéances et grâce aux excédents de

refinancement substantiels provenant des dépôts de la clientèle. Le Groupe peut parfois couvrir son exposition au risque de taux d'intérêt découlant d'emprunts ou de dépôts de la clientèle ou d'autres transactions en recourant à des swaps de taux d'intérêt et en appliquant les critères IFRS en matière de couverture.

4.12 Risques de sous-traitance

En Suisse, l'administration des salaires et du fonds de pension a été sous-traitée par une société spécialisée. Certains projets informatiques peuvent être sous-traités au cas par cas. Pour ce genre de sous-traitance, des contrats de service incluant des clauses de confidentialité, de secret bancaire et de conformité aux règles d'affaires, ont été signés entre le Groupe et les sociétés concernées ainsi que leurs collaborateurs.

5. RÉSULTAT NET DES OPÉRATIONS D'INTÉRÊT

	Exercice se terminant le 31 décembre 2006 CHF '000	Exercice se terminant le 31 décembre 2005 CHF '000
Produits des opérations d'intérêt et d'escompte		
Banques et clients	455,445	155,391
Titres destinés au négoce	531	2
Titres de placement	75,506	29,023
Total	531,482	184,416
Charge d'intérêts		
Engagements envers les banques et la clientèle	(353,117)	(86,149)
Engagements sous forme de titres de placement émis	(6,250)	(4,946)
Autres emprunts	<u> </u>	(2,401)
Total charge d'intérêts	(359,367)	(93,496)
Total	172,115	90,920
6. RÉSULTAT NET DES OPÉRATIONS DE COMMISSIONS BANCAIRE	S ET DES PRESTATIO	ONS DE SERVICE
Commissions sur les opérations de crédit	3,303	2,006
Commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	414,323	215,359
Commissions sur les autres prestations de service	61,376	19,176
Charges de commissions	(72,723)	(27,570)
Total	406,279	208,971
7. RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE Actions et instruments de taux d'intérêt Devises	6,982 46,662	14,295 24,103
Devises	40,002	24,103
Total	53,644	38,398
8. CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges de personnel (cf. note 9)	(258,328)	(138,585)
Honoraires de prestations de service, d'audit et de conseil	(10,215)	(8,427)
Publicité et marketing	(2,207)	(2,938)
Charges administratives	(47,539)	(27,979)
Loyers et leasings d'exploitation	(19,564)	(10,471)
Amortissements des immeubles, installations et équipements (cf. note 25)	(5,951)	(3,714)
Amortissements d'actifs incorporels – logiciels et licences informatiques (cf. r	note 24) (4,856)	(2,944)
Amortissements d'actifs incorporels – autres actifs incorporels (cf. note 24)	(11,149)	(834)
Autres	(14,391)	(4,445)
Total	(374,200)	(200,337)
	·	·

9. CHARGES DE PERSONNEL

	Exercice se terminant le 31 décembre 2006 CHF '000	Exercice se terminant le 31 décembre 2005 CHF '000
Salaires, rémunérations et gratifications	(217,735)	(120,546)
Charges sociales	(17,862)	(9,343)
Charges de fonds de pension – primauté des prestations (cf. note 31)	(3,470)	(3,534)
Charges de fonds de pension – primauté des cotisations	(6,086)	(1,689)
Plan de rémunération en options (cf. note 45)	(1,752)	
Autres	(11,423)	(3,473)
Total	(258,328)	(138,585)

L'effectif du Groupe au 31 décembre 2006 était de 1'477 et la moyenne des effectifs sur l'année était de 1'265 (au 31 décembre 2005: 1'053 et moyenne: 682).

10. CHARGE D'IMPÔTS

Charge d'impôt courant	(23,248)	(6,853)
Charge d'impôts différés (cf. note 11)	(7,009)	(10,325)
Total	(30,257)	(17,178)
Résultat avant impôts	260,238	138,072
Charge d'impôt au taux moyen pondéré de 11% (2005: 11%)	(28,626)	(15,188)
Impact fiscal lié à:		
différents taux d'impôt dans différents pays	(9,052)	(3,953)
résultats non soumis à impôts	9,850	3,418
d'autres impôts que celui sur le bénéfice	(2,429)	(1,455)
Total	(30,257)	(17,178)

(9,607)

739

11. IMPÔTS DIFFÉRÉS SUR LE BÉNÉFICE

Impôts différés nets

Les impôts différés sur le bénéfice ressortent de toutes les différences temporaires en termes d'engagements (liability method) en appliquant le taux fiscal prévisible local.

Les actifs et passifs d'impôts différés comprennent les éléments suivants:

	u 31 décembre 2006 CHF '000	Au 31 décembre 2005 CHF '000
Actifs d'impôts différés	7,204	8,357
Passifs d'impôts différés	(16,811)	(7,618)
A la fin de l'exercice	(9,607)	739
Le mouvement enregistré au compte de l'impôt différé est le suivant:		
Au 1er janvier	739	17,383
Charge enregistrée au compte de résultat pour la période	(7,009)	(10,325)
Ajustements d'actifs d'impôts différés relatifs à des exercices antérieurs	1,262	(1,108)
Provenant d'acquisitions	(4,318)	(5,609)
Différences de change	(281)	398
A la fin de l'exercice Les actifs et passifs d'impôts différés sont attribuables aux éléments su	(9,607)	739
A la fin de l'exercice Les actifs et passifs d'impôts différés sont attribuables aux éléments su Pertes fiscales reportées		739
Les actifs et passifs d'impôts différés sont attribuables aux éléments su	uivants:	
Les actifs et passifs d'impôts différés sont attribuables aux éléments su Pertes fiscales reportées	uivants: 5,082	4,432
Les actifs et passifs d'impôts différés sont attribuables aux éléments su Pertes fiscales reportées Différences d'évaluation temporaires portées au compte de résultat	uivants: 5,082 1,793	4,432 967
Les actifs et passifs d'impôts différés sont attribuables aux éléments su Pertes fiscales reportées Différences d'évaluation temporaires portées au compte de résultat Provenant d'acquisitions	5,082 1,793 306	4,432 967 1,838
Les actifs et passifs d'impôts différés sont attribuables aux éléments su Pertes fiscales reportées Différences d'évaluation temporaires portées au compte de résultat Provenant d'acquisitions Fonds de pension et autres indemnités de départ à la retraite	5,082 1,793 306 23	4,432 967 1,838 1,120
Les actifs et passifs d'impôts différés sont attribuables aux éléments su Pertes fiscales reportées Différences d'évaluation temporaires portées au compte de résultat Provenant d'acquisitions Fonds de pension et autres indemnités de départ à la retraite Total des actifs d'impôts différés	5,082 1,793 306 23	4,432 967 1,838 1,120
Les actifs et passifs d'impôts différés sont attribuables aux éléments su Pertes fiscales reportées Différences d'évaluation temporaires portées au compte de résultat Provenant d'acquisitions Fonds de pension et autres indemnités de départ à la retraite Total des actifs d'impôts différés Passifs d'impôts différés:	5,082 1,793 306 23	4,432 967 1,838 1,120 8,357
Les actifs et passifs d'impôts différés sont attribuables aux éléments su Pertes fiscales reportées Différences d'évaluation temporaires portées au compte de résultat Provenant d'acquisitions Fonds de pension et autres indemnités de départ à la retraite Total des actifs d'impôts différés Passifs d'impôts différés: Provenant d'acquisitions	5,082 1,793 306 23 7,204	4,432 967 1,838 1,120 8,357
Les actifs et passifs d'impôts différés sont attribuables aux éléments su Pertes fiscales reportées Différences d'évaluation temporaires portées au compte de résultat Provenant d'acquisitions Fonds de pension et autres indemnités de départ à la retraite Total des actifs d'impôts différés Passifs d'impôts différés: Provenant d'acquisitions Résultant des actifs incorporels suite aux acquisitions	1,793 1,793 306 23 7,204 (9,277) (7,534)	4,432 967 1,838 1,120 8,357

11. IMPÔTS DIFFÉRÉS SUR LE BÉNÉFICE (SUITE)

La charge d'impôts différés dans le compte de résultat se compose des différences temporaires suivantes:

	Au 31 décembre 2006 CHF '000	Au 31 décembre 2005 CHF '000
Utilisation des pertes fiscales reportées	3,013	6,768
Fonds de pension et autres indemnités de départ à la retraite	1,097	480
Autres différences temporaires	2,899	3,077
Charge d'impôts différés	7,009	10,325

12. RÉPARTITION DES PRODUITS ET DES CHARGES ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER SELON LE PRINCIPE DE LA LOCALISATION OPÉRATIONNELLE

	Exercice se terminant le 31 décembre 2006 Suisse CHF '000	Exercice se terminant le 31 décembre 2006 Etranger CHF '000	Exercice se terminant le 31 décembre 2006 Total CHF '000
Produits des opérations d'intérêt et d'escomp	ote 100,558	430,924	531,482
Charge d'intérêts	(6,134)	(353,233)	(359,367)
Résultat net des opérations d'intérêt	94,424	77,691	172,115
Produit des opérations de commissions bancaires et des prestations de services	188,203	290,799	479,002
Charges de commissions bancaires	(28,903)	(43,820)	(72,723)
Résultat net des opérations de commissions bancaires et des prestations de services	159,300	246,979	406,279
Dividendes		176	176
Résultat des opérations de négoce	18,033	35,611	53,644
Gains et pertes sur titres de placement	124	644	768
Autres produits d'exploitation	931	525	1,456
Résultat net des autres opérations	19,088	36,956	56,044
Produits d'exploitation	272,812	361,626	634,438
Charges d'exploitation	(152,132)	(222,068)	(374,200)
Résultat avant impôts	120,680	139,558	260,238
Charge d'impôt	(21,765)	(8,492)	(30,257)
Résultat net pour la période	98,915	131,066	229,981

12. RÉPARTITION DES PRODUITS ET DES CHARGES ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER SELON LE PRINCIPE DE LA LOCALISATION OPÉRATIONNELLE (SUITE)

	Exercice se terminant le 31 décembre 2005 Suisse CHF '000	Exercice se terminant le 31 décembre 2005 Etranger CHF '000	Exercice se terminant le 31 décembre 2005 Total CHF '000
Produits des opérations d'intérêt et d'escomp	te 68,555	115,861	184,416
Charge d'intérêts	(6,558)	(86,938)	(93,496)
Résultat net des opérations d'intérêt	61,997	28,923	90,920
Produit des opérations de commissions banca et des prestations de services	ires 147,401	89,140	236,541
Charges de commissions bancaires	(22,798)	(4,772)	(27,570)
Résultat net des opérations de commissions let des prestations de services	pancaires 124,603	84,368	208,971
Dividendes		66	66
Résultat des opérations de négoce	14,388	24,010	38,398
Gains et pertes sur titres de placement	2	7	9
Autres produits / (charges) d'exploitation	932	(887)	45
Résultat net des autres opérations	15,322	23,196	38,518
Produits d'exploitation	201,922	136,487	338,409
Charges d'exploitation	(157,360)	(42,977)	(200,337)
Résultat avant impôts	44,562	93,510	138,072
Charge d'impôt	(6,816)	(10,362)	(17,178)
Résultat net pour la période	37,746	83,148	120,894

13. ESPÈCES ET AVOIRS AUPRÈS DES BANQUES CENTRALES

	At 31 December 2006 CHF '000	At 31 December 2005 CHF '000
Espèces	8,592	4,214
Avoirs auprès des banques centrales	34,948	38,674
Total	43,540	42,888

14. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS

Pour les besoins du tableau des flux de fonds, les espèces et équivalents comprennent les postes suivants ayant une échéance inférieure à 90 jours:

	Au 31 décembre 2006 CHF '000	Au 31 décembre 2005 CHF '000
Espèces et avoirs auprès des banques centrales	43,540	42,888
Bons du trésor et autres papiers monétaires acceptés	819,126	472,615
Créances sur les banques	5,295,079	3,694,464
Autres actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat (placements à court terme très liquides en 2005)		7,836
Trésorerie et équivalents	6,157,745	4,217,803
15. BONS DU TRÉSOR ET AUTRES PAPIERS MONÉTAIRES AC		
Bons du trésor	826,956	446,789
Autres papiers monétaires		42,181
Total	826,956	488,970
Bons du Trésor déposés en garantie auprès des banques centrales		
et des organismes de compensation	14,640	125,819
16. CRÉANCES SUR LES BANQUES		
Créances sur les banques à vue	353,320	313,043
Créances sur les banques à terme	4,989,947	3,431,416
Total	5,343,267	3,744,459

17. ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

	Au 31 décembre 2006	Au 31 décembre 2005
	CHF '000	CHF '000
Emis par des institutions publiques:		
Gouvernements	18	
Autres institutions du secteur public		437
	18	437
Emis par d'autres émetteurs:		
Banques	2,832	2,449
Autres	5,925	4,950
	8,757	7,399
Autres actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	8,775	7,836
Actions	8,656	7,261
Obligations	119	575
	8,775	7,836

Les autres actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat comprennent des titres cotés en bourse valorisés à CHF 634'000 (2005: CHF 195'000).

18. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS Le Groupe emploie les instruments dérivés financiers suivants, tant pour des besoins de couverture que de non-couverture:

Les «futures» sur devises et taux d'intérêt, sont des contrats traités sur des marchés financiers organisés (bourses) et qui impliquent l'engagement de recevoir ou de payer un montant net sur la base des fluctuations de change ou de taux, ou d'acheter ou de vendre une devise ou un instrument financier, à une date future et à un prix spécifié d'avance. Comme les contrats «future» sont couverts par des garanties sous forme d'espèces ou de titres négociables et que toute fluctuation de cours fait l'objet d'un règlement journalier auprès de la bourse concernée, le risque de crédit sur ces opérations est négligeable.

Les opérations de change à terme impliquent l'engagement d'acheter ou de vendre des devises. Les «swaps» de devises et de taux d'intérêt, impliquent l'engagement d'échanger un flux de fonds contre un autre. Economiquement, les «swaps» représentent un échange de devises ou de taux d'intérêt (par exemple, un taux fixe contre un taux flottant) ou une combinaison de deux (comme les «cross-currency interest rate swaps»). A l'exception de certains «swaps» de devises, l'échange du principal n'a pas lieu. Pour le Groupe,

le risque de crédit sur un «swap» est limité au coût potentiel de remplacement du «swap» ou du contrat à terme si la contrepartie venait à faire défaut. Ce risque fait l'objet d'une surveillance continuelle basée sur la valeur de marché ou économique des contrats, une fraction du montant notionnel des contrats et la liquidité du marché. Afin de contrôler le niveau de risque de crédit encouru, le Groupe évalue les contreparties selon les mêmes techniques que celles employées dans le cadre de ses activités de prêt et/ou procède à une évaluation aux valeurs de marché accompagnée d'accords bilatéraux sur la fourniture de garanties à partir d'un seuil convenu.

Les options sur devises et taux d'intérêt, sont des engagements contractuels selon lesquels le vendeur (émetteur) octroie à l'acheteur (détenteur) le droit, mais pas l'obligation, soit d'acheter («call option») soit de vendre («put option») à une date ou pendant une période déterminée un certain montant en devises ou un instrument financier à un prix convenu d'avance. En guise de rémunération du risque de change ou de taux d'intérêt pris, le vendeur reçoit de l'acheteur une prime. Les options peuvent être traitées soit en bourse, soit de gré à gré («OTC»). Le Groupe n'est exposé à un risque de crédit que sur les options achetées, et seulement à concurrence de la juste valeur de l'option.

Les montants notionnels de certains instruments financiers dérivés sont comparables à certains instruments financiers portés au bilan, mais ne représentent pas nécessairement les flux de fonds futurs attendus ou la valeur de marché de ces dérivés et, par conséquent, n'indiquent pas l'exposition du Groupe au risque de crédit ou de marché. Les instruments financiers dérivés peuvent être favorables (créances) ou défavorables (engagements) en fonction des fluctuations des marchés des taux d'intérêt et des devises et de leur

échéance. Le total des montants notionnels ou contractuels des instruments financiers dérivés contractés et la mesure dans laquelle ces instruments sont favorables ou défavorables, c'est-à-dire le total des créances et engagements résultant de l'évaluation de ces instruments à leur valeur économique ou de marché, peuvent varier de manière significative dans le temps. Les valeurs économiques des instruments financiers dérivés contractés par le Groupe à la date du bilan sont les suivantes:

		Au 31 décei	mbre 2006		Au 31 déce	mbre 2005
	Montant contractuel/ notionnel CHF '000	Juste valeur Créances CHF '000	Juste valeur Engage- ments CHF '000	Montant contractuel/ notionnel CHF '000	Juste valeur Créances CHF '000	Juste valeur Engage- ments CHF '000
Instruments financiers dérivés destinés au	négoce					
Dérivés OTC sur devises						
Opérations de change à terme	13,392,545	92,461	83,188	12,548,755	90,516	83,551
Options achetées et vendues OTC sur devises	6,623,531	18,783	19,087	1,988,276	11,789	11,735
		111,244	102,275		102,305	95,286
Dérivés OTC sur taux d'intérêt						
Swaps de taux d'intérêt	35,023	2,702	2,711	31,101	1,566	1,578
Options OTC sur taux d'intérêt	606,335	466	2,597	943,235	1,741	1,631
		3,168	5,308		3,307	3,209
Autres instruments financiers dérivés						
Options OTC achetées et						
vendues sur indice	298,518	3,052	1,906	48,653	149	149
Autres engagements destinés au négoce Titres vendus, non encore rachetés						
Total des instruments financiers dérivés destinés au négoce		117,464	109,489		105,761	98,644
Instruments financiers dérivés de couvertu	ıre					
Instruments financiers dérivés de couverture de juste valeur						
Swaps de taux d'intérêt	78,735	120	1,433	59,365	120	980
Instruments financiers dérivés						
de couverture des flux de trésorerie						
Swaps de taux d'intérêt				4,205		461
Total des instruments financiers						
dérivés de couverture		120	1,433		120	1,441
Total des instruments financiers dérivés		117,584	110,922		105,881	100,085

19. PRÊTS ET AVANCES À LA CLIENTÈLE

	Au 31 décembre 2006 CHF '000	Au 31 décembre 2005 CHF '000
Créances sur la clientèle	4,905,243	3,602,115
Prêts hypothécaires	1,242,979	944,505
Moins provision pour créances compromises (note 20)	(2,181)	(2,161)
	6,146,041	4,544,459

La répartition du portefeuille de crédits du Groupe par secteur économique se présente comme suit:

	Au 31 décembre 2006 %	Au 31 décembre 2005 %
Particuliers	51.0	51.0
Sociétés financières	32.0	24.0
Autres	17.0	25.0
	100.0	100.0

La répartition du portefeuille de crédits du Groupe par secteur géographique se présente comme suit:

	Au 31 décembre 2006		Au 31 déc	embre 2005
	CHF '000	%	CHF '000	%
Amérique latine et Caraïbes	1,817,534	29.6	1,382,267	30.4
Asie et Océanie	1,312,033	21.3	1,219,167	26.9
Europe (autres pays)	1,156,842	18.8	572,946	12.6
Royaume-Uni	851,908	13.9	761,430	16.8
Suisse	378,401	6.2	274,814	6.0
Luxembourg	285,251	4.6	4,899	0.1
Afrique et Moyen-Orient	161,748	2.6	161,600	3.6
Grèce	127,076	2.1	88,227	1.9
Etats-Unis et Canada	55,248	0.9	79,109	1.7
	6,146,041	100.0	4,544,459	100.0

Cette analyse est basée sur le lieu de résidence du client et pas nécessairement sur le domicile du risque de crédit.

265,600

266,426

826

587,873

596,186

8,313

EFG INTERNATIONAL

20. PROVISION POUR CRÉANCES COMPROMISES SUR LA CLIENTÈLE

Engagements conditionnels couverts par d'autres sûretés

Engagements conditionnels non couverts

	Au 31 décembre 2006 CHF '000	Au 31 décembre 2005 CHF '000
Au 1er janvier	2,161	3,059
Acquisitions de filiales		158
Différences de change	20	12
Montants recouvrés au cours de l'exercice		(6)
Crédits définitivement compromis sortis du bilan au cou	dits définitivement compromis sortis du bilan au cours de l'exercice	
Solde en fin d'exercice	2,181	2,161
21. COUVERTURES DES CRÉDITS		
	Au 31 décembre 2006 CHF '000	Au 31 décembre 2005 CHF '000
Prêts et avances à la clientèle		
Prêts et avances à la clientèle Couverts par des gages hypothécaires		
	CHF '000	CHF '000 946,696
Couverts par des gages hypothécaires	CHF '000 1,242,979	CHF '000

22. TITRES DE PLACEMENT

	Au 31 décembre 2006 CHF '000	Au 31 décembre 2005 CHF '000
Titres détenus jusqu'à leur échéance	548,987	530,435
Titres disponibles à la vente	1,761,791	903,706
Total des titres de placement	2,310,778	1,434,141
Titres disponibles à la vente		
Emis par des institutions publiques:		
Gouvernements	16,677	12,678
Autres institutions du secteur public	36,350	33,556
Tien do montanens de societi public	53,027	46,234
Emis par d'autres émetteurs:		
Banques	1,662,151	840,858
Autres	46,613	16,614
	1,708,764	857,472
Total des titres disponibles à la vente	1,761,791	903,706
Titres cotés	195,588	86,193
Non listés – cotés	72,849	00,173
Non listés – non cotés	1,493,354	817,513
	1,761,791	903,706
Actions	26,697	13,823
Obligations	1,735,094	889,883
	1,761,791	903,706
Titres en nantissement auprès des banques centrales		
et organismes de compensation	33,000	25,323
Le mouvement enregistré dans le compte est le suivant:		
Valeur comptable nette au 1er janvier	903,706	127,699
Adoption des normes IAS 32/39 au 1er janvier 2005		514
Intérêts courus	27,543	(398)
Achats	5,831,242	45,215
Ventes et remboursements	(5,064,925)	(61,657)
Provenant d'acquisition de filiales		822,828
Reclassement dans titres de placement détenus jusqu'à leur échéan	ce (*)	(30,894)
Gains/(pertes) nets résultant des fluctuations de la juste valeur au cours de l'exercice	(2,980)	(1,622)
Différences de change	67,205	2,021
Valeur comptable nette en fin d'exercice	1,761,791	903,706

^(*) CHF 30,89 millions ont été reclassés début 2005 dans le portefeuille de titres détenus jusqu'à leur échéance, afin de corriger une classification erronée au 31 décembre 2004.

22. TITRES DE PLACEMENT (SUITE)

Réserve relative à la réévaluation des titres de placement disponibles à la vente:

Les gains et pertes résultant des fluctuations de la juste valeur des titres de placement disponibles à la vente sont enregistrés dans une réserve de réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente. Le mouvement de cette réserve durant la période de référence a été le suivant:

	Au 31 décembre 2006 CHF '000	Au 31 décembre 2005 CHF '000
Solde en début d'exercice	(1,271)	479
Gains/(pertes) nets résultant des fluctuations		
de la juste valeur au cours de l'exercice	(2,838)	(1,643)
	(4,109)	(1,164)
Gains/(pertes) nets transférés au compte de résultat lors de ventes	(142)	(107)
	(142)	(107)
Solde en fin d'exercice	(4,251)	(1,271)
Détenus jusqu'à leur échéance		
Emis par des institutions publiques:		
gouvernements	161,284	155,833
autres institutions du secteur public	193,857	187,305
	355,141	343,138
Emis par d'autres émetteurs:		
banques	193,846	187,297
	193,846	187,297
Total des titres détenus jusqu'à leur échéance	548,987	530,435
Le mouvement enregistré dans le compte est le suivant:		
Valeur comptable nette au 1er janvier	530,435	263,384
Intérêts courus	948	1,258
Achats		264,118
Reclassement de titres de placement disponibles à la vente		30,894
Ventes et remboursements		(30,894)
Différences de change	17,604	1,675
Valeur comptable nette en fin d'exercice	548,987	530,435
Titres en nantissement auprès des banques centrales		
et organismes de compensation	128,552	132,661

23. PARTICIPATIONS

Liste des filiales principales de la Banque au 31 décembre 2006:

Dénomination Principales filiales	Type d'activité	Pays de domicile	Capi	tal-actions ′000
EFG Bank, Zurich	Banque	Suisse	CHF	62,410
EFG Eurofinancière d'Investisements	Bunque	Ju 1330	0111	02,410
SAM, Monaco	Banque	Monaco	EUR	16,000
Banque Monégasque de Gestion,	. 4			
Monaco	Banque	Monaco	EUR	6,400
EFG Investment (Luxembourg) SA,	·			· · ·
Luxembourg	Holding	Luxembourg	EUR	541,623
EFG Bank (Gibraltar) Ltd, Gibraltar	Banque	Gibraltar	GBP	3,000
EFG Bank & Trust (Bahamas) Ltd, Nassau	Banque	Bahamas	USD	10,000
Bank von Ernst (Liechtenstein) AG, Vaduz	Banque	Liechtenstein	CHF	25,000
EFG Bank (Luxembourg) SA, Luxembourg	Banque	Luxembourg	EUR	20,000
EFG Private Bank Ltd, London	Banque Angleterre et Pays de Galles		GBP	88,235
EFG Private Bank (Channel Islands) Ltd,				
Guernesey	Banque	Guernesey	GBP	5,000
EFG Offshore Ltd, Jersey	Administration de trusts	Jersey	GBP	9
EFG Platts Flello Ltd, Birmingham	Conseils financiers	Angleterre et Pays de Galles	GBP	2
EFG Wealth Management Ltd, London	Gestion d'actifs	Angleterre et Pays de Galles	GBP	238
New Capital Fund Management Ltd,				
Dublin	Gestion d'actifs	Irlande	EUR	125
Planning for Financial		Angleterre et		
Independence Ltd, London	Conseils financiers	Pays de Galles	GBP	1
EFG Investment Bank AB, Stockholm	Banque	Suède	SEK	100,000
EFG Finance (Guernesey) Ltd, Guernesey	Société financière	Guernesey	EUR	530,009
EFG International (Bermuda) Ltd, Hamilton	Holding	Bermudes	USD	105,024
EFG Finance (Bermuda) Ltd, Hamilton	Société financière	Bermudes	USD	12
C.M. Advisors Ltd, Hamilton	Gestion de hedge funds	Bermudes	USD	12
EFG Capital International Corp, Miami	Courtage de titres	Etats-Unis	USD	12,200
EFG Finance (Jersey) Ltd, Jersey	Société financière	Jersey	CHF	250,000
SIF Swiss Investment Funds SA, Geneva	Administration de fonds	Suisse	CHF	2,500

Toutes les filiales susnommées sont détenues à 100%.

24. ACTIFS INCORPORELS

	Logiciels et	Autres actifs		Total actifs
	informatiques CHF '000	incorporels CHF '000	Goodwill CHF '000	incorporels CHF '000
Au 1er janvier 2005				
Valeur initiale	10,371	3,400	181,635	195,406
Amortissement cumulé	(4,355)	(106)	(21,020)	(25,481)
Valeur comptable nette	6,016	3,294	160,615	169,925
Exercice se terminant le 31 décembre 2005				
Montant net d'ouverture	6,016	3,294	160,615	169,925
Investissements	3,518	22,169	134,921	160,608
Acquisitions de filiales, nettes d'amortissement	ts 413	7,275	16,826	24,514
Charge d'amortissement pour l'exercice	(2,944)	(834)		(3,778)
Différences de change		(16)		(16)
Valeur comptable nette de clôture	7,003	31,888	312,362	351,253
Au 31 décembre 2005				
Valeur initiale	25,098	33,025	333,641	391,764
Amortissement cumulé	(18,095)	(1,137)	(21,279)	(40,511)
Valeur comptable nette	7,003	31,888	312,362	351,253
Exercice se terminant le 31 décembre 2006				
Montant net d'ouverture	7,003	31,888	312,362	351,253
Investissements	4,576	130,378	439,932	574,886
Acquisitions de filiales, nettes d'amortissement	ts 221	1,683		1,904
Charge d'amortissement pour l'exercice – logiciels et licences informatiques	(4,856)			(4,856)
Charge d'amortissement pour l'exercice – autres actifs incorporels		(11,149)		(11,149)
Différences de change	15	(767)	(1,399)	(2,151)
Valeur comptable nette de clôture	6,959	152,033	750,895	909,887
Au 31 décembre 2006				
Valeur initiale	32,207	164,319	771,914	968,440
Amortissement cumulé et perte de valeur	(25,248)	(12,286)	(21,019)	(58,553)
Valeur comptable nette	6,959	152,033	750,895	909,887

Depuis sa création, le Groupe a acquis plusieurs sociétés et/ou secteurs d'activité. Ces opérations ont généralement été réalisées pour atteindre un ou plusieurs des objectifs suivants: acquisition de relations clientèle, acquisition de savoir-faire ou de produits spécifiques, établissement permanent en certains endroits. Le traitement comptable de ces regroupements d'entreprises diffère selon les normes comptables en vigueur au moment de l'acquisition, comme indiqué ci-dessous.

Passage à la norme IFRS1 concernant le goodwill résultant d'acquisitions antérieures au 1er janvier 2004 Le Groupe a appliqué les exemptions de regroupement d'entreprises autorisées par IFRS 1 et n'a pas procédé à l'ajustement des regroupements effectués avant la date de passage du 1er janvier 2004, sauf pour les engagements conditionnels relevant des éléments différés finalisés ulté-

rieurement. Cependant, vu que, conformément aux principes comptables suisses applicables aux banques, le Groupe avait, pour la majorité de ses acquisitions, classé dans les actifs incorporels la différence entre la juste valeur du montant payé et celle des immobilisations corporelles nettes acquises, ces montants ont été reclassés sous IFRS en tant que goodwill puisqu'il n'y avait pas eu, à l'époque, affectation du prix d'acquisition comme l'exigent les IFRS. Le Groupe considère que la majorité des montants de goodwill portés au bilan pour les acquisitions antérieures au 1er janvier 2004 représente essentiellement des relations clientèle.

Augmentation des actifs incorporels suite aux acquisitions en 2006

	Autres actifs incorporels CHF '000	Goodwill CHF '000
C. M. Advisors Limited	65,213	263,592
Unité Derivatives Structured Asset Management («DSAM»)		86,000
Harris Allday	49,296	54,783
Banque Monégasque de Gestion	11,059	30,939
Autres	4,810	4,618
	130,378	439,932

C. M. Advisors Limited

Le Groupe a acquis, le 13 février 2006, 100% du capitalactions émis de C. M. Advisors Limited (CMA). Basé aux Bermudes, CMA se concentre sur la gestion de fonds de hedge funds et la recherche relative aux hedge funds. La transaction a donné lieu à un goodwill de CHF 263,6 millions et à la reconnaissance d'un actif incorporel de CHF 65,2 millions. Les actifs incorporels sont amortis sur des périodes de 4 à 14 ans selon leur nature. Pour la période se terminant au 31 décembre 2006, cette société a engendré un bénéfice net de CHF 44,4 millions, avant amortissements d'actifs incorporels liés à l'acquisition (CHF 37,2 millions après amortissement). Si cette acquisition avait été réalisée le 1er janvier 2006, au lieu de la date effective de conclusion du 13 février 2006, sa contribution aux revenus se serait élevée à CHF 57,9 millions et celle au bénéfice net à CHF 46,0 millions, avant amortissements d'actifs incorporels liés à l'acquisition.

Le goodwill sera imputable au résultat futur attendu dégagé par ces activités.

24. ACTIFS INCORPORELS (SUITE)

Détails de la juste valeur de l'actif net acquis et du goodwill:

Sortie nette de trésorerie à l'acquisition	124,179
Moins: Trésorerie et équivalents de la filiale acquise	4,768
Prix d'acquisition payé (en espèces)	128,947
	335,433
Goodwill	263,592
Autres actifs incorporels (clause de non-concurrence)	5,301
Autres actifs incorporels (marques)	1,603
Autres actifs incorporels (relations clientèle)	58,309
	6,628
Autres passifs	(880)
Autres actifs	2,740
Espèces et créances sur les banques	4,768
Comprenant:	
	335,433
Prix d'acquisition différé	206,486
Prix d'acquisition payé (en espèces)	128,947
	CHF '000

Unité Derivatives Structured Asset Management («DSAM»)

Début octobre 2004, le Groupe a conclu un accord lui permettant de créer une unité de gestion d'actifs structurés dérivés («derivatives structured asset management DSAM»). Cette acquisition a donné lieu à un goodwill de CHF 142,1 millions sur les années précédentes – établi sur la base d'une estimation de la juste valeur de paiements conditionnels différés probables – et à un autre actif incorporel de CHF 3,4 millions correspondant à l'estimation de la juste valeur de la composante de non-concurrence de cet accord.

L'estimation des paiements conditionnels différés a été réexaminée, le 31 décembre 2006, sur la base de la performance des activités de l'exercice 2006, ce qui s'est traduit par une augmentation de CHF 86,0 millions du goodwill.

Harris Allday

Le 18 août 2006, le Groupe a acquis 100% des activités et des actifs de Harris Allday Stockbrokers (un partenariat), une société de courtage en actions pour clientèle privée dont le siège est à Birmingham, Royaume-Uni. La transaction a donné lieu à un goodwill de CHF 54,8 millions et à la reconnaissance d'un actif incorporel de CHF 49,3 millions. Les actifs incorporels liés aux relations clientèle sont amortis sur une période de 10 à 20 ans et les actifs incorporels liés à une marque le sont sur 25 ans. Pour la période se terminant au 31 décembre 2006, cette société a engendré un bénéfice net de CHF 3,0 millions, avant amortissements d'actifs incorporels liés à l'acquisition (CHF 1,9 million après amortissement). Comme les dates de fin d'exercice ne coïncident pas, il n'est pas possible d'inclure une estimation des revenus qui auraient été engendrés si cette société avait été acquise le 1er janvier 2006.

Le goodwill sera imputable au résultat futur attendu dégagé par ces activités.

Détails de la juste valeur de l'actif net acquis et du goodwill:

	CHF '000
Prix d'acquisition payé (en espèces)	65,090
Prix d'acquisition différé	40,047
	105,137
Comprenant:	
Actifs incorporels – logiciels informatiques	132
Immeubles, installations et équipements	330
Autres actifs	618
Autres passifs	(22)
	1,058
Autres actifs incorporels (relations clientèle)	48,099
Autres actifs incorporels (marques)	1,197
Goodwill	54,783
	105,137
Prix d'acquisition payé (en espèces)	65,090
Moins: Trésorerie et équivalents des activités acquises	
Sortie nette de trésorerie à l'acquisition	65,090

Banque Monégasque de Gestion

Le Groupe a acquis, le 1er novembre 2006, 100% du capital-actions émis de cet établissement de private banking domicilié à Monaco. La transaction a donné lieu à un goodwill de CHF 30,9 millions et à la reconnaissance d'un actif incorporel de CHF 11,1 millions. Les actifs sont amortis sur une période de 15 ans. Pour la période se terminant au 31 décembre 2006, cette société a engendré un bénéfice net de CHF 0,8 million, avant amortissements d'actifs incorporels liés à l'acquisition (CHF 0,7 million après amortissement).

Si cette acquisition avait été réalisée le 1er janvier 2006, au lieu de la date effective de conclusion du 1er novembre 2006, sa contribution nette aux revenus se serait élevée à CHF 13,0 millions et celle au bénéfice net à CHF 1,1 million, avant amortissements d'actifs incorporels liés à l'acquisition.

Le goodwill sera imputable au résultat futur attendu dégagé par ces activités.

Détails de la juste valeur de l'actif net acquis et du goodwill:

	CHF '000
Prix d'acquisition payé (en espèces)	60,278
Coûts directs liés à l'acquisition	250
	60,528
Comprenant:	
Espèces et avoirs auprès des banques centrales	7,210
Créances sur d'autres banques	315,381
Prêts et avances à la clientèle	41,330
Actifs incorporels – logiciels informatiques	89
Immeubles, installations et équipements	853
Autres actifs	3,482
Engagements envers d'autres banques	(4,560)
Engagements envers la clientèle	(337,286)
Autres passifs	(4,319)
	22,180
Autres actifs incorporels (relations clientèle)	11,059
Goodwill	27,289
	60,528
Goodwill (selon IAS 12, paragraphes 19 et 66	
sur les passifs d'impôts différés sur les actifs incorporels)	3,650
	64,178
Prix d'acquisition payé (en espèces)	60,278
Moins: Trésorerie et équivalents de la filiale acquise, comprenant:	
Espèces et avoirs auprès des banques centrales	7,210
Créances sur d'autres banques	315,381
Entrée nette de trésorerie à l'acquisition	(262,313)

Tests de dépréciation

Le goodwill est alloué aux unités génératrices de trésorerie identifiées pour chaque acquisition effectuée jusqu'à la date du 31 décembre 2006. Les valeurs portées au bilan ont été comparées aux valeurs recouvrables, lesquelles sont calculées sur la juste valeur diminuée des coûts de vente. Ces calculs sont effectués sur la base des meilleures

informations disponibles, sur le produit escompté de la vente des actifs à des conditions prévalant entre tierces parties, après déduction des coûts de vente. Comme la juste valeur diminuée des coûts de vente nette était supérieure aux valeurs portées au bilan de chaque unité génératrice de trésorerie, il n'a pas été nécessaire de procéder à l'estimation de la valeur d'utilité.

Les valeurs portées au bilan de goodwill et d'actifs incorporels attribuées à chaque unité génératrice de trésorerie sont les suivantes:

	décembre 2006 tifs incorporels CHF '000	31 décembre 2006 Goodwill CHF '000	31 décembre 2006 Total CHF '000
C. M. Advisors Limited	57,498	260,891	318,389
Unité Derivatives Structured Asset Management («DSAM»)	2,447	228,097	230,544
Harris Allday	48,233	54,783	103,016
Banque Edouard Constant		76,300	76,300
Bank von Ernst (Liechtenstein) AG	12,048	34,713	46,761
Banque Monégasque de Gestion	10,983	31,073	42,056
Autres unités génératrices de trésorerie	20,824	65,038	85,862
Total des valeurs portées au bilan	152,033	750,895	902,928

Pour chacune de ces unités, les justes valeurs ont été calculées selon deux méthodes. Premièrement, sur la base de la valeur d'actif net recouvrable et de l'actif incorporel/goodwill de transactions comparables (2 à 5% des actifs sous gestion). Deuxièmement, selon une approche PE (Price/earning) (multiple entre 7 et 15) basée sur des transactions similaires effectuées par des sociétés cotées comparables. Pour cette approche, les revenus de référence sont les plus récents (exercice précédent ou l'exercice se terminant au 31 décembre 2006).

La direction estime que toute modification raisonnable des hypothèses à la base du calcul des valeurs recouvrables n'entraînerait pas de surévaluations dans le bilan. Toutefois, s'agissant de certaines transactions, le Groupe a convenu de payer en fonction des revenus futurs (earn-outs), afin de limiter les risques associés à l'opération.

En ce qui concerne l'acquisition de Derivatives Structured Asset Management («DSAM»), la totalité du prix repose sur un coefficient d'earn-out, de sorte qu'il peut augmenter de manière importante suivant les revenus générés par l'entité acquise. De même, en ce qui concerne l'acquisition de C. M. Advisors Limited («CMA»), une partie du prix repose sur un coefficient d'earn-out, de sorte qu'il peut augmenter de manière importante suivant les revenus générés par l'entité acquise. Pour DSAM, l'évaluation du prix d'acquisition durant la période d'earn-out pourrait augmenter ou diminuer, et les engagements estimés vis-à-vis des vendeurs pourraient changer. Le changement du prix d'acquisition implique une augmentation ou une diminution du goodwill qui sera portée au bilan.

A la date de ce rapport, 43,35% du prix total estimé d'acquisition a déjà été fixé. Les 56,65% restants concernent des paiements futurs estimés qui seront effectués au cours des cinq années à venir sur la base d'un ratio Price/earning fixe et prédéfini.

Pour CMA, l'évaluation du prix d'acquisition durant la période d'earn-out pourrait augmenter ou diminuer, et les engagements estimés vis-à-vis des vendeurs pourraient changer. Le changement du prix d'acquisition implique qu'une augmentation ou une diminution du goodwill sera portée au bilan. A la date de ce rapport, 50,3% du prix total estimé d'acquisition a déjà été fixé. Les 49,7% restants concernent des paiements futurs estimés qui sont déterminés par un facteur fixe prédéfini basé sur les revenus que la société acquise réalisera entre 2007 et 2010.

25. IMMEUBLES, INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENTS

	Installations dans locaux loués	Meubles équipements véhicules à moteur	Matériel informatique	Total des immobilisations corporelles
Au 10 iamuia 2005	CHF '000	CHF '000	CHF '000	CHF '000
Au 1er janvier 2005	10.004	F F07	11 700	20.122
Valeur d'acquisition	10,824	5,507	11,792	28,123
Amortissements cumulés	(3,099)	(3,017)	(4,077)	(10,193)
Valeur comptable nette	7,725	2,490	7,715	17,930
Exercice se terminant au 31 décembre 2009	5			
Valeur comptable nette d'ouverture	7,725	2,490	7,715	17,930
Reclassifications / Transferts	172	(686)	514	-
Achats	2,645	946	1,448	5,039
Acquisitions de filiales	6,649	2,448	1,264	10,361
Charges de dépréciation de l'exercice	(1,418)	(666)	(1,630)	(3,714)
Différences de change	70	83	50	203
Valeur comptable nette de clôture	15,843	4,615	9,361	29,819
Au 31 décembre 2005 Valeur d'acquisition	26,960	16,990	24,792	68,742
Amortissements cumulés	(11,117)	(12,375)	(15,431)	(38,923)
Amortissements cumules	(11,117)	(12,373)	(13,431)	(30,723)
Valeur comptable nette	15,843	4,615	9,361	29,819
Exercice se terminant au 31 décembre 2000	6			
Valeur comptable nette d'ouverture	15,843	4,615	9,361	29,819
Achats	4,560	2,436	3,706	10,702
Acquisitions de filiales	208	488	518	1′214
Charges de dépréciation de l'exercice	(2,447)	(1,470)	(2,034)	(5,951)
Cessions et amortissements	(543)	(11)	(760)	(1,314)
Différences de change	61	285	(71)	275
Valeur comptable nette de clôture	17,682	6,343	10,720	34,745
Au 31 décembre 2006				
Valeur d'acquisition	31,960	21,750	31,095	84,805
Amortissements cumulés	(14,278)	(15,407)	(20,375)	(50,060)
Valeur comptable nette	17,682	6,343	10,720	34,745

26. AUTRES ACTIFS

	Au 31 décembre 2006 CHF '000	Au 31 décembre 2005 CHF '000
Committee de régularienties		
Comptes de régularisation	69,626	51,422
Soldes de règlement	44,603	- 47.504
Autres actifs	25,416	17,594
Autres actifs	139,645	69,016
27. ENGAGEMENTS ENVERS LES BANQUES		
Engagements envers les banques à vue	448,403	55,800
Engagements envers les banques à terme	226,875	373,077
Engagements envers les banques	675,278	428,877
28. ENGAGEMENTS ENVERS LA CLIENTÈLE Comptes courants et épargne	2,891,687	2,113,265
Dépôts à terme	9,102,201	5,598,336
Engagements envers la clientèle	11,993,888	7,711,601
29. TITRES DE CRÉANCE ÉMIS ET AUTRES EMPRUNTS		
	Au 31 décembre 2006 CHF '000	Au 31 décembre 2005 CHF '000
Titres de créance émis		
Emprunt subordonné de 100 millions d'euros sous déduction des parts détenues par des sociétés du Groupe	153,390	148,355
A. I		
Autres emprunts		21 10/
Emprunt subordonné Total des titres de créance émis et autres emprunts	153,390	31,106
Total des titles de cicalice cims et adires cimpidites	100,070	177,401

29. TITRES DE CRÉANCE ÉMIS ET AUTRES EMPRUNTS (SUITE)

Répartition des engagements selon l'échéance contractuelle et détails des taux d'intérêt.

-	écembre 2006 Echéance à moins de 1 an CHF '000	31 décembre 2006 Echéance entre 1 et 5 ans CHF '000	31 décembre 2006 Echéance à plus de 5 ans CHF '000	31 décembre 2006 Echéance Total CHF '000
Titres de créance émis				
Note à taux variable, échéance				
17 décembre 2013, taux moyen 3,9122%	279		153,111	153,390
Total des titres de créance émis				
et autres emprunts	279	-	153,111	153,390
31 d	écembre 2005	31 décembre 2005	31 décembre 2005	31 décembre 2005
	Echéance à	Echéance	Echéance à	Echéance
	moins de 1 an	entre 1 et 5 ans	plus de 5 ans	Total
	CHF '000	CHF '000	CHF '000	CHF '000
Titres de créance émis				
Note à taux variable, échéance				
17 décembre 2013, taux moyen 3,1927%	186		148,169	148,355
Autres emprunts				
Emprunt subordonné, perpétuel,				
taux moyen de 2,25%	4		31,102	31,106
Total des titres de créance émis				
et autres emprunts	190	-	179,271	179,461

30. AUTRES PASSIFS

	Au 31 décembre 2006 CHF '000	Au 31 décembre 2005 CHF '000
Engagements différés sur acquisitions	407,102	176,497
Comptes de régularisation	88,812	67,098
Soldes de règlement	42,356	-
Absences rémunérées de courte durée	4,636	4,251
Engagements de retraites (note 31)	1,047	5,389
Autres passifs	71,704	58,821
Total des autres passifs	615,657	312,056

31. ENGAGEMENTS DE RETRAITES

Les montants portés au bilan pour les plans de prévoyance à régime de primauté des prestations sont déterminés en utilisant la méthode dite du corridor – voir note 2(n)(i). Selon cette méthode, les gains et pertes actuariels sont constatés, sur la période résiduelle de travail des employés, en tant que produit ou charge si le cumul net des gains et pertes actuariels est supérieur à 10% de la valeur des engagements du plan de prévoyance ou de celle de la juste valeur des actifs de ce plan, en prenant la plus élevée.

Le Groupe gère plan de prévoyance à régime de primauté des prestations dans les îles Anglo-Normandes («the Channel Islands plan») qui n'est pas agrégé avec celui de Suisse («the Switzerland plan»), détaillé ci-après, en raison de sa taille relative. Le «Channel Islands plan» a financé des engagements pour un montant de CHF 5,9 millions, la juste valeur des actifs s'élève à CHF 5,0 millions et l'engagement non financé s'est réduit de CHF 120'000 au cours du présent exercice.

Mouvements des fonds de pension à primauté des prestations:	31 décembre 2006	31 décembre 2005
	Total CHF '000	Total CHF '000
Valeur actuelle des engagements financés en début d'année	126,055	116,066
Coûts des services	4,583	4,474
Contributions des employés	5,627	5,984
Prestations versées	1,246	(5,387)
Coût financier	3,993	3,063
Transferts de pensions	3,430	
Perte actuarielle de l'exercice	5,031	1,855
Valeur actuelle des engagements financés en fin d'année	149,965	126,055
Mouvements de la juste valeur des actifs du régime en Suisse:		
Valeur actuelle des actifs du régime en début d'année	119,694	103,434
Contributions des employés	5,627	5,984
Contributions de l'employeur	7,812	5,946
Prestations versées	1,246	(5,387)
Rendement attendu des actifs du régime	5,274	4,003
Gain actuariel de l'exercice	1,434	5,714
Transferts de pensions	3,262	
Valeur actuelle des actifs du régime en fin d'année	144,349	119,694
Montants portés au bilan:		
Valeur actuelle des engagements financés	149,965	126,055
Juste valeur des actifs du régime	(144,349)	(119,694)
	5,616	6,361
Pertes actuarielles non comptabilisées	(4,569)	(972)
Engagements nets portés au bilan		
(compris dans le poste Autres engagements - note 30)	1,047	5,389

31. ENGAGEMENTS DE RETRAITES (SUITE)

	31 décembre 2006 Total CHF '000	31 décembre 2005 Total CHF '000
Mouvement des engagements nets:		
Engagements nets en début d'année	5,389	7,801
Coûts nets des pensions sur la période	3,470	3,534
Contributions de l'employeur	(7,812)	(5,946)
Engagements nets en fin d'année	1,047	5,389
Mouvement des pertes actuarielles non comptabilisées:		
Pertes actuarielles nettes non comptabilisées en début d'année	972	4,831
Pertes actuarielles de l'exercice résultant		
des engagements pour prestations définies	5,031	1,855
Gains actuariels provenant des actifs du régime	(1,434)	(5,714)
Pertes actuarielles nettes non comptabilisées en fin d'année	4,569	972
Mouvements portés au compte de résultat:		
Coûts des services	4,583	4,474
Coût financier	3,993	3,063
Rendement attendu des actifs du régime	(5,274)	(4,003)
Coûts des transferts	168	
Coûts nets des pensions sur la période (note 9)	3,470	3,534
Allocation d'actifs		
Instruments productifs d'intérêts	58.7%	58.5%
Titres de placement	22.0%	25.7%
Trésorerie	11.7%	9.8%
Immobilier	6.1%	4.4%
Autres	1.5%	1.6%
	100.0%	100.0%

31. ENGAGEMENTS DE RETRAITES (SUITE)

Principales hypothèses actuarielles:

	31 décembre 2006	31 décembre 2005
Taux d'escompte (p.a.)	3.00%	2.75%
Rendement attendu des actifs du régimes (p.a.)	4.00%	4.00%
Augmentation future des salaires (p.a.)	1.00%	1.00%
Augmentation future des pensions (p.a.)	0.00%	0.00%
Age de la retraite (homme/femme)	65/65	65/65
Taux de rotation moyen	13.75%	13.75%

Les hypothèses concernant les taux de mortalité attendus reposent sur des conseils, des statistiques officielles et l'expérience. Au 31 décembre 2006, l'espérance de vie à l'âge de la retraite de 65 ans était de 17,6 ans pour un homme et de 20,4 ans pour une femme.

Le rendement attendu des actifs du régime est déterminé en considérant les rendements attendus des actifs sousjacents de la politique d'investissement. Les rendements attendus des investissements à taux fixe sont basés sur les taux actuariels bruts à la date du bilan. Les rendements attendus sur les investissements en actions et en immeubles sont le reflet des taux de rendement réels historiques des marchés respectifs.

Les contributions attendues aux avantages postérieurs à l'emploi prévus par le plan de prévoyance pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2007 s'élèvent à CHF 8'723'000.

32. CAPITAL-ACTIONS, PRIMES D'ÉMISSION ET PROPRES ACTIONS

Le tableau suivant détaille le mouvement du capital-actions et des primes d'émission. Avant la scission d'EFG Bank, la valeur nominale des actions et des bons de participation «A» d'EFG Bank était de CHF 1'000.– par action/bon de participation. La valeur nominale des bons de participation «B» d'EFG Bank était de CHF 15.–. Les actions et bons de participation d'EFG Bank étaient entièrement libérés. Après la scission, la valeur nominale des actions nominatives d'EFG International est de CHF 0.50 et celle des bons de participations «B» est de CHF 15.–. Les actions et bons de participation «B» d'EFG Bank sont entièrement libérés.

Capital-actions	Avec droit de vote CHF '000	Sans droit de vote CHF '000	Propres actions Actions nominatives CHF '000	Propres actions Bons de participation A CHF '000	Propres actions Bons de participation B CHF '000	Net
Au 1er janvier 2005	53,610	7,675		(2,120)		59,165
Emission de bons de participation «B»		1,125				1,125
Achat d'actions nominatives			(1,410)			(1,410)
Vente de bons de participation «A»				710		710
Achat de certificats fiduciaires EFG (*)					(72)	(72)
Vente d'actions nominatives			1,410			1,410
Annulation de bons de participation «A	»			1,410		1,410
Effets de la scission	(53,610)	(8,800)				(62,410)
Création d'EFG International	53,610	7,390				61,000
Echange d'actions	(53,610)	(7,390)				(61,000)
Emission de bons de participation «B»		6,000				6,000
Emission d'actions nominatives	73,335					73,335
Au 31 décembre 2005	73,335	6,000	-	-	(72)	79,263
Au 31 décembre 2006	73,335	6,000	-	-	(72)	79,263
Prime d'émission						
Au 1er janvier 2005	53,790	486,757		11,497		552,044
Emission de bons de participation «B»		113,519				113,519
Achat d'actions nominatives		·	(26,090)			(26,090)
Vente de bons de participation «A»				10,100		10,100
Achat de certificats fiduciaires EFG (*)					(7,223)	(7,223)
Vente d'actions nominatives			24,718			24,718
Annulation de bons de participation «A	»			(1,410)		(1,410)
Effets de la scission	(53,790)	(628,807)				(682,597)
Creation of EFG International		30,500				30,500
Emission d'actions nominatives	1,324,709					1,324,709
Au 31 décembre 2005	1,324,709	1,969	(1,372)	20,187	(7,223)	1,338,270
Aucun changement en 2006						-
Au 31 décembre 2006	1,324,709	1,969	(1,372)	20,187	(7,223)	1,338,270

^(*) Chaque certificat fiduciaire EFG représente un prorata d'intérêts dans les bons de participation «B» émis par EFG International et un prorata d'intérêts dans les actions de classe «B» émises par EFG Finance (Guernsey) Ltd.

32. CAPITAL-ACTIONS, PRIMES D'ÉMISSION ET PROPRES ACTIONS (SUITE)

Le tableau suivant détaille le mouvement du nombre d'actions émises par le Groupe:

Nombre d'actions	Actions nominatives valeur nominale CHF 1'000	Actions nominatives valeur nominale CHF 0.50	Bons de Participation «A» valeur nominale	Bons de Participation «B» valeur nominale	Propres actions Actions nominatives et bons de participation «A» CHF 1'000.–	Propres actions Actions nominatives et bons de participation «B» CHF 15.–	Net
Au 1er ianvior 2005	53,610	_	2,800	335 000	(2.120)	_	379,290
Au 1er janvier 2005 Emission de bons	33,010	-	2,000	325,000	(2,120)		379,290
de participation «B»				75,000			75,000
Achat d'actions				73,000			73,000
nominatives					(1,410)		(1,410)
Vente de bons					(1,410)		(1,410)
de participation «A»					710		710
Achat de certificats					710		710
fiduciaires EFG						(4,865)	(4,865)
Vente d'actions						(1,000)	(1,000)
nominatives					1,410		1,410
Annulation de bons					.,		.,,,,
de participation «A»					1,410		1,410
Effets de la scission	(53,610)		(2,800)	(400,000)	,		(456,410)
Création							
d'EFG International	53,610		1,390	400,000			455,000
Echange d'actions	(53,610)		(1,390)	(400,000)			(455,000)
Emissions de bons							
de participation «B»				400,000			400,000
Emission d'actions							
nominatives		146,670,000					146,670,000
Au 31 décembre 2005	-	146,670,000	-	400,000	-	(4,865)	147,065,135
Augus changement on 20	204						
Aucun changement en 20	JU6						
Au 31 décembre 2006	-	146,670,000	-	400,000	-	(4,865)	147,065,135
Valeur nominale, en CHF	1,000	0.50	1,000	15	1,000	15	
Capital-actions net,		=0.00=				/=c\	70.075
en CHF '000	-	73,335	-	6,000	-	(73)	79,263

33. AUTRES RÉSERVES

	Réserves légales CHF '000	Fonds propres IAS 39 CHF '000	Plan d'options pour employés CHF '000	Autres réserves CHF '000	Total CHF '000
Solde au 1er janvier 2005	4,510	-	-	79,501	84,011
Adoption des normes IAS 32 et 39 au 01.0	1.05	243			243
Répartition du bénéfice	950			13,000	13,950
Paiement de dividende préférentiel				(39,880)	(39,880)
Titres de placement disponibles à la vente					
Variations nettes, juste valeur, net d'impôt		(1,643)			(1,643)
Transfert au compte de résultat,					
net d'impôt		(107)			(107)
Différences de change		146			146
Ajustements de change				4,872	4,872
Effets de la scission (*)	(5,460)			157,733	152,273
Création d'EFG International				502,132	502,132
Effet des regroupements d'entreprises non soumis à l'IFRS 3				(171,860)	(171,860)
Au 31 décembre 2005	-	(1,361)	-	545,498	544,137
Solde au 1er janvier 2006	-	(1,361)	-	545,498	544,137
Employé stock option plan			1,752		1,752
Paiement du dividende préférentiel				(24,652)	(24,652)
Coût de l'augmentation du capital-actions de filiales				(770)	(770)
Titres de placement disponibles à la vente					
Variations nettes, juste valeur, net d'impôt		(2,838)		(2,838)	
Transfert au compte de résultat, net d'impôt		(142)			(142)
Différences de change		67,205			67,205
Ajustements de change				(41,979)	(41,979)
Au 31 décembre 2006	-	62,864	1,752	478,097	542,713

34. CONCENTRATION GÉOGRAPHIQUE DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

			Total des engage-
	Total	Total	ments conditionnels
	des actifs	des passifs	et hors bilan
	CHF '000	CHF '000	CHF '000
Au 31 décembre 2006			
Suisse	1,278,358	1,048,335	296,330
Europe UE	5,572,625	3,734,628	225,983
Reste de l'Europe	3,407,671	1,370,755	344,192
Amériques	3,206,270	4,832,029	140,145
Afrique, Asie et Océanie	2,423,498	2,598,161	75,558
	15,888,422	13,583,908	1,082,208
Au 31 décembre 2005			
Suisse	1,993,148	853,449	11,914
Europe UE	3,121,912	2,045,158	16,406
Reste de l'Europe	1,967,368	1,020,735	301,746
Amériques	1,721,494	2,860,901	124,039
Afrique, Asie et Océanie	2,023,157	1,964,484	66,472
	10,827,079	8,744,727	520,577

35. ENGAGEMENTS CONDITIONNELS ET HORS BILAN

	Au 31 décembre 2006 CHF '000	Au 31 décembre 2005 CHF '000
Engagements conditionnels:		
Garanties		
Garanties émises en faveur de tiers	596,186	266,426
Autres engagements:		
Engagements irrévocables	486,022	254,151
	1,082,208	520,577

Procédures judiciaires

Le Groupe est confronté à diverses procédures judiciaires dans le cadre de ses activités normales. Il constitue des provisions pour des procédures en cours ou pour des menaces de procédure si la direction est d'avis que le Groupe est susceptible de devoir faire face à des paiements ou à des pertes et si leur montant peut être raisonnablement estimé.

36. OPÉRATIONS FIDUCIAIRES

Au 31	décembre 2006 CHF '000	Au 31 décembre 2005 CHF '000
Placements fiduciaires auprès de banques tierces	5,050,949	4,401,034
Placements fiduciaires auprès de banques ou de sociétés affiliées au Groupe	401,686	47,007
Prêts et autres opérations fiduciaires	17,173	21,753
Total	5,469,808	4,469,794

37. INFORMATION SECTORIELLE

Conformément à la norme IAS 14, le premier niveau d'information sectorielle d'EFG International est organisé par secteur géographique et le second niveau, par secteur d'activité.

Pour pouvoir effectuer des comparaisons, le Groupe présente quatre grands secteurs géographiques, calqués sur la structure de l'organisation et du management du Groupe: Europe transfrontalière, Europe onshore, Asie et les Amériques. Le secteur de l'Europe transfrontalière comprend les implantations dont les clients sont typiquement résidents d'un pays autre que celui où ils entretiennent une relation bancaire avec le Groupe tels que la Suisse, Monaco, le Liechtenstein et Gibraltar. Le secteur Europe onshore regroupe les implantations dont les clients résident dans le même pays que la société du Groupe avec laquelle ils effectuent leurs opérations bancaires, tels que le Royaume-Uni et la Suède. Le secteur Asie inclut toutes les implantations situées au Moyen-Orient et en Extrême-Orient, comme Hongkong et Singapour. Les Amériques recouvrent les Etats-Unis d'Amérique, les Bahamas et l'Amérique latine.

	Europe	Europe		Les		
	transfrontalière	onshore		Amériques	Eliminations	Total
	CHF '000	CHF '000	CHF '000	CHF '000	CHF '000	CHF '000
Au 31 décembre 2006						
Revenus du secteur provenant						
de clients externes	395,471	198,027	65,431	32,579	(57,070)	634,438
Résultat d'exploitation du segment	169,954	73,118	16,826	340		260,238
Résultat avant impôts						260,238
Charge d'impôt						(30,257)
Résultat après impôts						229,981
Résultat net						229,981
Au 31 décembre 2006						
	40 005 000	4.00/ 477	2 202 25 4	0/0 5/0	/F 04F 04/)	45 000 400
Avoirs par secteur	13,325,239	4,826,477	3,282,354	269,568	(5,815,216)	15,888,422
Engagements par secteur	9,694,790	4,290,672	3,269,948	248,090	(3,919,592)	13,583,908
Au 31 décembre 2005						
Revenus du secteur provenant						
de clients externes	257,739	36,411	39,572	17,813	(13,126)	338,409
Résultat d'exploitation	116,329	11,395	8,849	1,499		138,072
Résultat avant impôts						138,072
Charge d'impôt						(17,178)
Résultat du Groupe après impôts						120,894
Résultat net						120,894
Au 31 décembre 2005						
Avoirs par secteur	10,455,278	3,367,817	2,383,066	29,207	(5,408,289)	10,827,079
Engagements par secteur	7,499,292	3,165,073	2,375,661	17,850	(4,313,149)	8,744,727

37. INFORMATION SECTORIELLE (SUITE)

Secteurs d'activité

En 2006, le Groupe a acquis C. M. Advisors Ltd, une société de fonds de hedge funds. Le Groupe est d'avis que le profil risque / rendement des activités acquises de C. M. Advisors Ltd ne diffère pas de manière importante

des activités de private banking du Groupe. Cependant, pour des raisons de taille relative, la direction a décidé de créer un deuxième secteur d'activité dénommé «Fund of Hedge Funds Management» pour ses futures présentations. Comme cette activité a été acquise en 2006, il n'existe aucune comparaison.

	Private Banking CHF '000	Fund of Hedge Funds Management CHF '000	Elimination CHF '000	Total CHF '000
Revenus du secteur provenant de clients externes	583,390	51,596	(548)	634,438
Coûts d'acquisition d'actifs incorporels	(3,918)	(7,231)		(11,149)
Résultat du secteur avant impôts	223,710	37,180	(652)	260,238
Charge d'impôt				(30,257)
Résultat après impôts				229,981
Avoirs par secteur	15,546,690	341,732		15,888,422
Engagements par secteur	13,377,110	206,798		13,583,908

38. RISQUE DE CHANGE

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du Groupe au risque de change au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005. Ce tableau présente l'actif et le passif du Groupe à leur valeur au bilan, répartis par devise.

31 décembre 2006	CHF	USD	EUR	GBP	Autres	Total
Actif						
Espèces et avoirs auprès						
des banques centrales	17,445	567	23,674	1,052	802	43,540
Bons du trésor et papiers monétaires	2	659,358	160,314	140	7,142	826,956
Créances sur les banques	242,871	3,063,099	1,510,565	100,417	426,315	5,343,267
Autres actifs financiers évalués						
à la juste valeur par résultat	188	3,017	2,089	221	3,260	8,775
Instruments financiers dérivés	4,754	47,236	18,150	17,663	29,781	117,584
Prêts et avances à la clientèle	799,744	1,946,639	1,084,260	1,521,534	793,864	6,146,041
Titres de placement	116,555	873,002	1,017,546	230,826	72,849	2,310,778
Actifs incorporels	394,261	341,342	42,684	131,523	77	909,887
Immeubles, installations et équipements	15,880	3,324	1,668	10,098	3,775	34,745
Actifs d'impôts différés	619	1,772	1,618	3,195		7,204
Autres actifs	18,030	29,607	16,826	66,487	8,695	139,645
Total de l'actif	1,610,349	6,968,963	3,879,394	2,083,156	1,346,560	15,888,422
Passif						
Engagements envers les banques	56,255	514,498	53,809	6,539	44,177	675,278
Instruments financiers dérivés	5,136	38,733	4,416	4,492	58,145	110,922
Engagements envers la clientèle	265,002	5,835,614	3,056,478	1,573,481	1,263,313	11,993,888
Titres de créance émis			153,390			153,390
Autres emprunts						-
Passifs d'impôts courants	10,354		730	3,159	3,719	17,962
Passifs d'impôts différés	8,474	1,698	3,584	3,029	26	16,811
Autres passifs	219,951	232,724	8,905	132,306	21,771	615,657
Total du passif	565,172	6,623,267	3,281,312	1,723,006	1,391,151	13,583,908
Positions nettes au bilan	1,045,177	345,696	598,082	360,150	(44,591)	2,304,514
	<u> </u>	· ·	· ·		,	
Positions nettes notionnelles hors bilan	(211,875)	(42,831)	94,598	96,393	50,498	(13,217)
Engagements conditionnels et hors bilan (note 35)	25,890	300,483	531,044	187,948	36,843	1,082,208
	-,	, 5		,	1	,

38. RISQUE DE CHANGE (SUITE)

31 décembre 2005	CHF	USD	EUR	GBP	Autres	Total
Actif						
Espèces et avoirs auprès						
des banques centrales	30,243	373	11,567	435	270	42,888
Bons du trésor et papiers monétaires	109,982	173,350	155,304	110	50,224	488,970
Créances sur les banques	985,508	1,774,602	614,291	194,204	175,854	3,744,459
Autres actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	201	3,119	1,287	154	3,075	7,836
Instruments financiers dérivés	105,881					105,881
Prêts et avances à la clientèle	441,583	1,712,541	565,444	1,127,860	697,031	4,544,459
Titres de placement	80,726	633,258	695,271	23,987	899	1,434,141
Actifs incorporels	312,245	14,649	174	24,185		351,253
Immeubles, installations et équipements	17,284	1,021	235	8,663	2,616	29,819
Actifs d'impôts différés	3,645	2,845		1,867		8,357
Autres actifs	22,455	13,330	3,942	20,506	8,783	69,016
Total de l'actif	2,109,753	4,329,088	2,047,515	1,401,971	938,752	10,827,079
Passif Engagements envers les banques	109,033	199,792	54,094	4,900	61,058	428,877
Instruments financiers dérivés	100,085	,	- 1,7-1	.,,		100,085
Engagements envers la clientèle	248,664	3,757,473	1,527,071	1,248,080	930,313	7,711,601
Titres de créance émis	,		148,355	,,		148,355
Autres emprunts			31,106			31,106
Passifs d'impôts courants	940	828	83	1,839	1,339	5,029
Passifs d'impôts différés	1,430	3,374		2,688	126	7,618
Autres passifs	211,413	5,405	12,034	38,000	45,204	312,056
Total du passif	671,565	3,966,872	1,772,743	1,295,507	1,038,040	8,744,727
Positions nettes au bilan	1,438,188	362,216	274,772	106,464	(99,288)	2,082,352
Positions nettes notionnelles hors bilan	13,092	(359,382)	111,541	79,374	142,291	(13,084)
Engagements conditionnels et hors bilan (note 35)	26,801	167,452	181,485	117,859	26,980	520,577

39. RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêt. Ce tableau montre les actifs et fonds étrangers du Groupe à leur valeur au bilan, répartis selon la plus courte des durées résiduelles par rapport aux dates de réajustement des prix ou aux échéances contractuelles.

31 décembre 2006	Jusqu'à 3 mois CHF '000	jusqu'à 12 mois CHF '000	1–5 ans CHF '000	Plus de 5 ans CHF '000	Ne portant pas d'intérêt CHF '000	Total CHF '000
Actif						
Espèces et avoirs auprès						
des banques centrales	35,174				8,366	43,540
Bons du trésor et papiers monétaires	826,956					826,956
Créances sur les banques	5,286,395	30,432	17,827		8,613	5,343,267
Autres actifs financiers évalués						
à la juste valeur par résultat	119				8,656	8,775
Instruments financiers dérivés					117,584	117,584
Prêts et avances à la clientèle	4,565,746	1,461,848	72,670	4,137	41,640	6,146,041
Titres de placement	1,235,474	874,331	105,028	48,726	47,219	2,310,778
Actifs incorporels					909,887	909,887
Immeubles, installations et équipements					34,745	34,745
Actifs d'impôts différés					7,204	7,204
Autres actifs					139,645	139,645
Total de l'actif	11,949,864	2,366,611	195,525	52,863	1,323,559	15,888,422
Passif						
Engagements envers les banques	631,073	38,436	5,769			675,278
Instruments financiers dérivés					110,922	110,922
Engagements envers la clientèle	10,903,943	961,790	24,371		103,784	11,933,888
Titres de créance émis	153,098				292	153,390
Autres emprunts						-
Passifs d'impôts courants					17,962	17,962
Passifs d'impôts différés					16,811	16,811
Autres passifs					615,657	615,657
Total du passif	11,688,114	1,000,226	30,140	-	865,428	13,583,908
Ecart de sensibilité						
(aux taux d'intérêt au bilan)	261,750	1,366,385	165,385	52,863	458,131	2,304,514
Ecart de sensibilité						
(aux taux d'intérêt hors bilan)	(11,935)	(6,555)	29,384	-	(24,110)	(13,216)

39. RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT (SUITE)

31 décembre 2005	Jusqu'à 3 mois CHF '000	jusqu'à 12 mois CHF '000	1-5 ans CHF '000	Plus de 5 ans CHF '000	Ne portant pas d'intérêt CHF '000	Total CHF '000
Actif						
Espèces et avoirs auprès des banques centrales					42,888	42,888
Bons du trésor et papiers monétaires	472,615	16,355				488,970
Créances sur les banques	3,691,297	16,374	33,620		3,168	3,744,459
Autres actifs financiers évalués						
à la juste valeur par résultat					7,836	7,836
Instruments financiers dérivés					105,881	105,881
Prêts et avances à la clientèle	3,540,258	899,153	77,719	1,112	26,217	4,544,459
Titres de placement	659,054	673,564	71,379	16,623	13,521	1,434,141
Actifs incorporels					351,253	351,253
Immeubles, installations et équipements					29,819	29,819
Actifs d'impôts différés					8,357	8,357
Autres actifs					69,016	69,016
Total de l'actif	8,363,224	1,605,446	182,718	17,735	657,956	10,827,079
Passif						
Engagements envers les banques	344,562	80,373	3,721	115	106	428,877
Instruments financiers dérivés					100,085	100,085
Engagements envers la clientèle	7,350,327	302,280	41,382		17,612	7,711,601
Titres de créance émis	148,169				186	148,355
Autres emprunts	31,102				4	31,106
Passifs d'impôts courants					5,029	5,029
Passifs d'impôts différés					7,618	7,618
Autres passifs					312,056	312,056
Total du passif	7,874,160	382,653	45,103	115	442,696	8,744,727
Ecart de sensibilité						
(aux taux d'intérêt au bilan)	489,064	1,222,793	137,615	17,620	215,260	2,082,352
Ecart de sensibilité			<i>,</i>			
(aux taux d'intérêt hors bilan)	8,201	(12,960)	(8,325)	-	-	(13,084)

40. ÉCHÉANCES DE L'ACTIF ET DU PASSIF

L'actif et le passif du Groupe sont répartis par catégories d'échéance contractuelle en fonction de la durée résiduelle entre la date du bilan et ladite échéance.

31 décembre 2006	Jusqu'à 1 mois CHF '000	1–3 mois CHF ′000	3–12 mois CHF '000	1–5 ans CHF '000	Plus de 5 ans CHF '000	Total CHF '000
Actif						
Espèces et avoirs auprès						
des banques centrales	43,540					43,540
Bons du trésor et papiers monétaires	416,307	402,818			7,831	826,956
Créances sur les banques	4,825,214	469,864	30,411	17,778		5,343,267
Actifs financiers évalués						
à la juste valeur par résultat	8,775					8,775
Instruments financiers dérivés	117,584					117,584
Prêts et avances à la clientèle	2,013,314	972,650	1,852,860	1,257,479	49,738	6,146,041
Titres de placement	627,852	643,277	375,308	163,258	501,083	2,310,778
Actifs incorporels					909,887	909,887
Immeubles, installations et équipements					34,745	34,745
Actifs d'impôts différés				7,204		7,204
Autres actifs	139,645					139,645
Total de l'actif	8,192,231	2,488,609	2,258,579	1,445,719	1,503,284	15,888,422
Passif						
Engagements envers les banques	584,107	19,318	43,649	19,322	8,882	675,278
Instruments financiers dérivés	110,922					110,922
Engagements envers la clientèle	9,627,012	1,332,679	929,865	102,290	2,042	11,993,888
Titres de créance émis		292			153,098	153,390
Autres emprunts						-
Passifs d'impôts courants	17,962					17,962
Passifs d'impôts différés				16,811		16,811
Autres passifs	208,555			407,102		615,657
Total du passif	10,548,558	1,352,289	973,514	545,525	164,022	13,583,908
Non-concordance dans les échéances	(2,356,327)	1,136,320	1,285,065	900,194	1,339,262	2,304,514

40. ÉCHÉANCES DE L'ACTIF ET DU PASSIF (SUITE)

31 décembre 2005	Jusqu'à 1 mois CHF '000	1-3 mois CHF '000	3-12 mois CHF '000	1–5 ans CHF '000	Plus de 5 ans CHF '000	Total CHF '000
Actif						
Espèces et avoirs auprès						
des banques centrales	42,888					42,888
Bons du trésor et papiers monétaires	259,073	213,542	16,355			488,970
Créances sur les banques	3,677,278	17,186	16,375	33,620		3,744,459
Actifs financiers évalués						
à la juste valeur par résultat	7,836					7,836
Instruments financiers dérivés	105,881					105,881
Prêts et avances à la clientèle	2,151,536	1,408,257	905,664	77,890	1,112	4,544,459
Titres de placement	418,617	198,941	179,607	99,209	537,767	1,434,141
Actifs incorporels					351,253	351,253
Immeubles, installations et équipements					29,819	29,819
Actifs d'impôts différés				8,357		8,357
Autres actifs	69,016					69,016
Total de l'actif	6,732,125	1,837,926	1,118,001	219,076	919,951	10,827,079
Passif						
Engagements envers les banques	131,878	212,770	80,393	3,721	115	428,877
Instruments financiers dérivés	100,085					100,085
Engagements envers la clientèle	6,488,155	908,579	304,587	10,280		7,711,601
Titres de créance émis		186			148,169	148,355
Autres emprunts		4			31,102	31,106
Passifs d'impôts courants	5,029					5,029
Passifs d'impôts différés				7,618		7,618
Autres passifs	129,196			182,860		312,056
Total du passif	6,854,343	1,121,539	384,980	204,479	179,386	8,744,727
Non-concordance dans les échéances	(122,218)	716,387	733,021	14,597	740,565	2,082,352

41. RÉPARTITION DE L'ACTIF ET DU PASSIF ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER

31 décembre 2006	Suisse CHF '000	Etranger CHF '000	Total CHF '000
Actif	CHF 000	CHF 000	CHF 000
Espèces et avoirs auprès des banques centrales	18,228	25,312	43,540
Bons du trésor et papiers monétaires	10,220	826,956	826,956
Créances sur les banques	570,407	4,772,860	5,343,267
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat		8,775	8,775
Instruments financiers dérivés	24,248	93,336	117,584
Prêts et avances à la clientèle	378,401	5,767,640	6,146,041
Titres de placement	34,446	2,276,332	2,310,778
Actifs incorporels	231,591	678,296	909,887
Immeubles, installations et équipements	16,971	17,774	34,745
Actifs d'impôts différés	591	6,613	7,204
Autres actifs	3,475	136,170	139,645
Total de l'actif	1,278,358	14,610,064	15,888,422
Passif			
Engagements envers les banques	194,459	480,819	675,278
Instruments financiers dérivés	32,944	77,978	110,922
Engagements envers la clientèle	724,035	11,269,853	11,993,888
Titres de créance émis		153,390	153,390
Autres emprunts			-
Passifs d'impôts courants	9,483	8,479	17,962
Passifs d'impôts différés	7,236	9,575	16,811
Autres passifs	80,178	535,479	615,657
Total du passif	1,048,335	12,535,573	13,583,908
Founda manage			
Fonds propres	70.2/2		70.040
Capital-actions	79,263		79,263
Prime d'émission	1,338,270		1,338,270
Autres réserves et bénéfices reportés	672,767	214,214	886,981
Total des fonds propres	2,090,300	214,214	2,304,514
Total du passif et des fonds propres	3,138,635	12,749,787	15,888,422

41. RÉPARTITION DE L'ACTIF ET DU PASSIF ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER (SUITE)

31 décembre 2005	Swiss CHF '000	Etranger CHF '000	Total CHF '000
Actif	CHI 000	CIII 000	CHI 000
Espèces et avoirs auprès des banques centrales	30,378	12,510	42,888
Bons du trésor et papiers monétaires	111,018	377,952	488,970
Créances sur les banques	1,320,498	2,423,961	3,744,459
Autres actifs financiers évalués à la juste valeur par rési	ultat 152	7,684	7,836
Instruments financiers dérivés	15,694	90,187	105,881
Prêts et avances à la clientèle	274,814	4,269,645	4,544,459
Titres de placement			
Détenus jusqu'à leur échéance		530,435	530,435
Disponibles à la vente	35,105	868,601	903,706
Actifs incorporels	173,989	177,264	351,253
Immeubles, installations et équipements	16,176	13,643	29,819
Actifs d'impôts différés	6,490	1,867	8,357
Autres actifs	8,834	60,182	69,016
Total de l'actif	1,993,148	8,833,931	10,827,079
Passif			
Engagements envers les banques	184,756	244,121	428,877
Instruments financiers dérivés	22,630	77,455	100,085
Engagements envers la clientèle	594,911	7,116,690	7,711,601
Titres de créance émis		148,355	148,355
Autres emprunts		31,106	31,106
Passifs d'impôts courants	1,767	3,262	5,029
Passifs d'impôts différés	1,430	6,188	7,618
Autres passifs	47,955	264,101	312,056
Total du passif	853,449	7,891,278	8,744,727
Fonds propres	70.272		70.272
Capital-actions	79,263		79,263
Prime d'émission	1,338,270	00.440	1,338,270
Autres réserves et bénéfices reportés	581,671	83,148	664,819
Total des fonds propres	1,999,204	83,148	2,082,352
Total du passif et des fonds propres	2,852,653	7,974,426	10,827,079

42. RÉSULTATS DE BASE ET DILUÉ PAR ACTION

	Au 31 d	décembre 2006 CHF '000	Au 31 décembre 2005 CHF '000
Résultat de base par action			
Résultat net pour la période		229,981	120,894
Montant pro forma estimé du dividende pré	férentiel	25,960	37,150
Résultat net attribuable aux actionnaires		204,021	83,744
Moyenne pondérée			
du nombre d'actions ordinaires	Nombre d'actions (en milliers)	146,670	116,754
Résultat de base par action	CHF	1.39	0.72

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires par la moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice, en excluant la moyenne du nombre d'actions ordinaires propres détenues par le Groupe. Dans le but de calculer le résultat par action, le résultat net de l'exercice a été corrigé d'un montant pro forma estimé pour le dividende préférentiel. Ce dernier a été établi sur la base des taux de divi-

dende suivants: 3,788% du 1er janvier au 30 avril 2006, 4,386% du 30 avril au 30 octobre 2006 et 4,315% par la suite, hors les «EFG Fiduciary Certificates» détenus par le Groupe. Il est à noter que ce calcul suppose que le dividende couvrant l'exercice complet sera approuvé. Si tel ne devait pas être le cas, le résultat de base par action serait de CHF 1.42 pour l'exercice.

	Au 31 dé	cembre 2006 CHF '000	Au 31 décembre 2005 CHF '000
Résultat dilué par action			
Résultat net pour la période		229,981	120,894
Montant pro forma estimé du dividende préfe	érentiel	25,960	37,150
Résultat net attribuable aux actionnaires		204,021	83,744
Moyenne pondérée diluée			
du nombre d'actions ordinaires	Nombre d'actions (en milliers)	146,876	116,754
Résultat dilué par action	CHF	1.39	0.72

Conformément à son plan de rémunération en options, EFG International a émis, le 28 février 2006, des options pour acheter 761'548 actions EFG International. Cette émission a pour effet d'augmenter la moyenne pondérée diluée du nombre d'actions ordinaires d'EFG International de 205'904 à 146'875'900 actions. Pour information concernant le plan de rémunération en options d'EFG International, voir la note 45. Il est à noter que ce calcul suppose que le dividende couvrant l'exercice complet sera approuvé. Si tel ne devait pas être le cas, le résultat de base par action serait de CHF 1.42 pour l'exercice.

43. DIVIDENDE PAR ACTION

Il n'est pas tenu compte des dividendes finaux par action tant qu'ils n'ont pas été approuvés par l'Assemblée générale des actionnaires. Un dividende de CHF 0.30 par action totalisant CHF 44,0 millions sera proposé à l'Assemblée générale du 27 avril 2007. Les comptes de l'exercice se terminant le 31 décembre 2006 ne contiennent pas cette proposition, qui sera comptabilisée dans les fonds propres en tant que répartition du bénéfice pour l'exercice qui se terminera le 31 décembre 2007.

44. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

	Groupe	Organes
31 décembre 2006	EFG CHF '000	dirigeants CHF '000
Actif		
Créances sur les banques	818,631	
Prêts et avances à la clientèle	010,001	17,047
Autres actifs	24	
Passif		
Engagements envers les banques	771	
Engagements envers la clientèle	172,392	
Autres emprunts		
Autres passifs	237	
Produit des opérations d'intérêt du 1er janvier au 31 décembre 2006	18,563	36
Charge des opérations d'intérêt du 1er janvier au 31 décembre 2006	(6,994)	(12)
Produit des commissions du 1er janvier au 31 décembre 2006	6,962	
Charge des commissions du 1er janvier au 31 décembre 2006	(798)	
Engagements conditionnels et hors bilan	21,653	
31 décembre 2005		
Actif		
Créances sur les banques	38,371	
Prêts et avances à la clientèle		17,832
Autres actifs		151
Passif		
Engagements envers les banques	21,416	
Engagements envers la clientèle	183,147	28,209
Autres emprunts	30,106	
Autres passifs	529	
Produit des opérations du 1er janvier au 31 décembre 2005	2,528	223
Charge des opérations d'intérêts du 1er janvier au 31 décembre 2005	(7,389)	(41)
Engagements conditionnels et hors bilan	9,277	52

Font partie des organes dirigeants: les membres du Conseil d'administration et les principaux dirigeants de la société et de sa maison mère, ainsi que leurs proches.

Aucune provision n'a été constituée sur les prêts accordés à des parties liées (2005: néant).

Rémunération de la Direction générale (y compris les membres du Conseil d'administration) La rémunération des membres de la Direction générale pour l'exercice 2006 a compris une rémunération en espèces de CHF 4'474'218 (2005: CHF 3'660'673), des contributions aux fonds de prévoyance de CHF 300'904 (2005: CHF 238'506) et des options sur les actions valorisées à environ CHF 5'536'736 (2005: CHF 0). Des provisions ont été constituées en vue de versements dans les années futures prévus dans le cadre d'un plan d'intéressement à long terme à hauteur de CHF 2'000'000.

La rémunération des membres du Conseil d'administration concernant l'exercice 2006 a totalisé CHF 3'334'619 en espèces (2005: CHF 4'219'284).

45. PLAN D'OPTIONS SUR ACTIONS

Conformément au Plan de rémunération en options (Plan d'options 2006), EFG International a émis 761'548 options dont la date d'attribution a été fixée au 28 février 2006. Ces options ont un prix d'exercice de CHF 25.33, une période d'acquisition de trois ans et peuvent être levées en tout temps pendant une période commençant cinq ans à compter de la date d'attribution et se terminant sept ans après celle-ci. Aucune option n'a été levée ou échue au cours de l'exercice.

Les charges portées au compte de résultats étalent les frais d'attribution de manière égale sur toute la période d'acquisition. Le taux de renonciation fait l'objet d'hypothèses; il est ajusté pendant la période d'acquisition de telle sorte qu'à la fin de cette période il n'y ait qu'une seule imputation pour les montants acquis. Les coûts relatifs au Plan d'options 2006 figurant au compte de résultat pour la période se terminant le 31 décembre 2006 se sont élevés à CHF 1,75 million.

La valeur de chaque option a été estimée à CHF 9.19, en utilisant une version modifiée de la formule Black Scholes Merton. Celle-ci tient compte du rendement attendu des actions et d'autres coûts de financement au cours de la période qui s'étend entre la fin de la période d'acquisition et la date d'exercice la plus proche. Les principaux éléments entrant dans cette formule sont le prix de l'action au comptant (CHF 36.25), la volatilité attendue (21%), le rendement boursier (2%), les autres coûts de financement (5%), la durée de vie attendue des options (72 mois) et le taux sans risque (2,03%). La volatilité attendue a été calculée sur la base de la volatilité moyenne sur 100 jours d'autres banques privées listées en Suisse, combinée à une analyse statistique des volatilités implicites des marchés pour des options de durées de vie attendues similaires.

La durée de vie attendue des options a été estimée se situer à mi-chemin de la période d'exercice. Le taux sans risque correspond au rendement des obligations de la Confédération dont la durée résiduelle jusqu'à leur échéance est de 72 mois à compter de la date d'attribution. Le rendement boursier a été calculé sur la base des estimations de la direction concernent le paiement de dividendes à long terme. Les autres coûts de financement représentent des ajustements effectués par des opérateurs du marché lorsqu'il s'agit de fixer un prix pour des options qui ne peuvent être ni couvertes ni levées et dont le prix ne peut être appliqué qu'après la période d'acquisi-

tion, en vertu de la norme IFRS 2. La juste valeur des options serait de CHF 6.12, compte tenu des autres coûts de financement durant toute la période restrictive.

Conformément au Plan de rémunération en options (Plan d'options 2007), EFG International a émis 2'296'746 options dont la date d'attribution a été fixée au 23 février 2007. Ce plan comporte deux catégories d'options, l'une de 1'050'696 options avec un prix d'exercice de CHF 32.83 et l'autre de 1'246'050 options avec un prix d'exercice de CHF 49.25. La période d'acquisition est de trois ans et la période d'exercice commence cinq ans après la date d'attribution et se termine sept ans après celle-ci.

46. INFORMATION RELATIVE AUX «EFG FIDUCIARY CERTIFICATES» EN CIRCULATION

En relation avec son émission par la Banque de Luxembourg de EUR 400 millions de «EFG Fiduciary Certificates», la Banque de Luxembourg, sur une base fiduciaire, en son propre nom mais aux risques et bénéfices exclusifs des détenteurs des «EFG Fiduciary Certificates», a acquis 400'000 bons de participation de classe B émis par EFG International et 400'000 actions de classe B émises par EFG Finance (Guernsey) Limited. Les fonds provenant de l'émission des actions de classe B par EFG Finance (Guernsey) Limited ont été investis dans des avoirs générant des revenus. L'unique critère de sélection pour l'investissement des fonds provenant de l'émission des actions de classe B est que les investissements soient notés au moins BBB- par Standard & Poors, ou une notation équivalente par Moody's ou Fitch.

47. AVOIRS DE LA CLIENTÈLE SOUS GESTION ET SOUS ADMINISTRATION

	Au 31 décembre 2006 CHF millions	Au 31 décembre 2005 CHF millions
Genre d'avoirs de la clientèle sous gestion		
Obligations	7,983	7,903
Dépôts	11,994	7,712
Actions	11,032	6,464
Fonds de placement de tiers	10,667	5,270
Produits structurés	6,316	5,065
Prêts	6,146	4,544
Dépôts fiduciaires	5,470	4,470
Actions EFG International bloquées	4,595	3,656
Autres	1,909	1,248
Fonds de placement EFG	3,690	984
Total des avoirs de la clientèle sous gestion	69,802	47,316
Total des avoirs de la clientèle sous administration	7,375	6,471
Total des avoirs de la clientèle sous gestion et sous administration	77,177	53,787

Les avoirs sous gestion sont constitués des valeurs détenues par des clients gérées par le Groupe et comprennent des titres en dépôt, des placements fiduciaires, des dépôts et des avances à la clientèle, des fonds, des fonds de placements sous gestion, des avoirs de tiers en dépôt, des fonds de placement de tiers administrés par le Groupe et des produits structurés développés et gérés par le Groupe.

Les actifs sous administration sont des avoirs de trusts administrés par le Groupe.

48. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À L'ARRÊTÉ DES COMPTES Acquisitions

Le Groupe a annoncé le 22 décembre 2006 avoir conclu un accord pour acquérir Quesada Kapitalförvaltning AB, basé à Stockholm, de Quesada AB, un groupe financier suédois. Quesada Kapitalförvaltning AB possède deux Client Relationship Officers et des actifs sous gestion de CHF 800 millions environ. Cette transaction devrait être finalisée en avril 2007.

Le Groupe a annoncé le 8 janvier 2007 avoir conclu un accord pour acquérir PRS Group de son principal fondateur. PRS a été un leader des investissements en fonds alternatifs depuis 1987. En outre, il offre une vaste gamme de services de private banking dans le domaine du family office ainsi que des services de gestion d'actifs discrétion-

naires. Il possède cinq Client Relationship Officers et gère quelque CHF 3,0 milliards d'actifs. Prévue pour avril 2007, la finalisation de cette transaction a eu lieu le 30 mars 2007.

Autres événements

Le Groupe a émis, le 23 février 2007, 2'296'746 options destinées à ses collaborateurs. Voir note 45.

49. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration d'EFG International se compose de:

Jean Pierre Cuoni, Président Emmanuel L. Bussetil Spiro J. Latsis Hugh Napier Matthews Périclès Petalas Hans Niederer

50. EXIGENCES DE LA LOI FÉDÉRALE SUR LES BANQUES

Le Groupe est soumis à la surveillance consolidée de la Commission fédérale des banques (CFB). Les comptes consolidés du Groupe sont préparés en conformité avec les normes «International Financial Reporting Standards» (IFRS). Ci-dessous figurent les différences par rapport aux articles 23 à 27 de l'Ordonnance sur les banques (OB), et les Directives d'établissement des comptes de la CFB.

(a) Titres de placement

Selon IFRS, les titres de placement disponibles à la vente sont enregistrés à leur valeur économique. Les changements de cette valeur apparaissent en augmentation ou en diminution des fonds propres (voir tableau «Variation des fonds propres consolidés») jusqu'à la vente, remboursement ou toute autre cession ou jusqu'à ce que l'investissement soit considéré comme ayant perdu sa valeur. Au moment où un titre de placement disponible pour la vente est considéré comme ayant perdu sa valeur, le gain ou la perte cumulé non réalisé, auparavant enregistré dans les fonds propres, est porté au compte de résultat de l'exercice. Lors de la cession d'un titre disponible pour la vente, la différence entre le produit net de la cession et la valeur au bilan, incluant tout gain ou perte non réalisé enregistré dans les fonds propres résultant d'une variation de valeur économique, est portée au compte de résultat de l'exercice.

En droit suisse, les investissements financiers sont comptabilisés à la valeur la plus basse, soit celle d'acquisition ou celle de marché. Les baisses de valeur, ainsi que les gains ou pertes résultant de cessions, sont inclus dans les gains ou pertes sur autres titres de placement.

(b) Option de juste valeur

Conformément aux IFRS, le Groupe a deux catégories d'actifs financiers, ceux destinés au négoce et ceux qui dès l'acquisition sont désignés comme étant des actifs à la juste valeur par résultat. Un actif financier est classé sous cette catégorie quand il a été acquis principalement en vue d'être vendu à court terme ou est considéré comme tel par la direction.

En droit suisse, l'option de juste valeur n'est pas applicable.

(c) Instruments financiers dérivés

Selon les règles spécifiques de la norme IAS 39, la majorité des instruments financiers dérivés du Groupe sont détenus à des fins de négoce et indiqués au bilan à leur valeur économique. Les changements de valeur économique sont reflétés dans le résultat net des opérations de négoce.

En droit suisse, la majorité des instruments financiers dérivés du Groupe répondent aux conditions requises pour une comptabilisation en tant qu'instrument de couverture et sont inscrits au bilan à leur valeur économique (valeurs de remplacement négatives et positives brutes). Les changements de valeur économique sont comptabilisés de manière identique à celle appliquée aux instruments faisant l'objet de couverture.

(d) Goodwill et actifs incorporelsTant en IFRS qu'en droit suisse, les goodwills et actifs

Tant en IFRS qu'en droit suisse, les goodwills et actifs incorporels résultant des acquisitions et fusions sont capitalisés au bilan.

Selon IFRS, les goodwills ne sont pas amortis mais testés pour réduction de valeur au moins une fois par année et sont reportés au prix d'acquisition sous déduction des pertes cumulées pour réduction de valeur. Les actifs incorporels sont amortis systématiquement sur la base de leur durée de vie. En outre, les actifs incorporels sont testés pour réduction de valeur s'il y a lieu. Les actifs incorporels sont reportés au prix d'acquisition sous déduction des pertes cumulées pour réduction de valeur.

En droit suisse, les goodwills et les actifs incorporels sont amortis linéairement sur leur durée de vie économique estimée. En outre, la valeur nette reportée des actifs incorporels est réévaluée annuellement. Toute réduction de valeur est enregistrée immédiatement en tant que charge au compte de résultat.

(e) Produits et charges extraordinaires
Selon IFRS, des produits et charges ne peuvent être qualifiés d'extraordinaires que s'ils se distinguent clairement des activités ordinaires et que si leur survenance est exceptionnelle.

En droit suisse, les produits et charges provenant d'autres exercices comptables, dans la mesure où ils résultent de fautes ou d'erreurs survenues lors des périodes précédentes, et/ou non directement reliés aux activités principales de l'entreprise (p. ex.: gains réalisés sur la vente de participations mises en équivalence ou d'immeubles, installations et équipements) sont comptabilisés en tant que produits ou charges extraordinaires.

Rapport du réviseur des comptes consolidés à l'Assemblée générale des actionnaires de EFG International 7urich

En notre qualité de réviseur des comptes consolidés, nous avons vérifié les comptes consolidés (compte de résultat, bilan, tableau de variation des fonds propres, tableau des flux de fonds, et notes figurant aux pages 76 à 137) de EFG International pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2006.

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes consolidés et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses ainsi que selon les International Standards on Auditing. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes consolidés puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes consolidés et les indications figurant dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les International Financial Reporting Standards (IFRS) et sont conformes à la loi suisse.

C. Kratzer

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

J.C. Pernollet Réviseur responsable

Genève, le 30 mars 2007



COMPTES ANNUELS DE LA MAISON MÈRE 141 COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE SE TERMINANT AU 31 DÉCEMBRE 2006 142 BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2006 143

NOTES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS 144

- 1 ENGAGEMENTS CONDITIONNELS
- 2 ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DES PROPRES ENGAGEMENTS
- 3 ENGAGEMENTS HORS BILAN DÉCOULANT DE CONTRATS DE LEASING
- 4 ASSURANCE INCENDIE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES
- 5 DETTES ENVERS LES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE
- 6 TITRES DE CRÉANCE ÉMIS
- 7 PARTICIPATIONS PRINCIPALES
- 8 DISSOLUTION DE RÉSERVES LATENTES
- 9 RÉÉVALUATION DES ACTIFS À LONG TERME
- 10 ACTIONS PROPRES DÉTENUES PAR LA MAISON MÈRE ET LES SOCIÉTÉS DU GROUPE
- 11 CAPITAL-ACTIONS 145
- 12 PARTICIPANTS QUALIFIÉS 145
- 13 PRODUITS PROVENANT DES SOCIÉTÉS DU GROUPE 145

RAPPORT DU RÉVISEUR 146

EFG INTERNATIONAL, ZURICH

Charges de personnel Charges d'exploitation Amortissements		(17,222) (5,933) (14,720)	(5,932) (630) (4,999)
Charges		(17.222)	(F 022)
Total des produits		43,565	7,157
Autres produits		2	
Produits provenant des sociétés du Groupe Devises	13	26,746 3,027	6,232
Produits Produits des opérations d'intérêt		13,790	925
	Note	Exercice se terminant au 31 décembre 2006 CHF '000	Exercice se terminant au 31 décembre 2005 CHF '000

EFG INTERNATIONAL, ZURICH

	31 décembre 2006 CHF '000	31 décembre 2005 CHF '000
Actif	CHI 000	CHI 000
Créances envers des sociétés du Groupe	233,024	1,083,683
Comptes de régularisation	7,876	366
Autres actifs	297	188
Actif circulant	241,197	1,084,237
Participations	1,391,491	703,549
Créances subordonnées sur des sociétés du Groupe	318,415	144,825
Immobilisations corporelles	207	219
Frais d'établissement	37,940	47,386
Actif immobilisé	1,748,053	895,979
Total de l'actif	1,989,250	1,980,216
Passif Comptes de régularisation	6,408	1,892
Autres passifs	109	37
- Itali ee paeeile		
Fonds étrangers	6,517	1,929
Total du passif	6,517	1,929
Fonds propres		
Capital-actions	79,335	79,335
Réserve légale générale	1,405,625	1,405,625
Autres réserves	502,133	502,133
Perte reportée	(8,806)	
Bénéfice / (Perte) de l'émission	4,446	(8,806)
Total des fonds propres	1,982,733	1,978,287
Total du passif	1,989,250	1,980,216

Les états financiers d'EFG International ont été établis conformément au Code suisse des obligations.

1. ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

- EFG International a fourni à EFG Bank (sa principale filiale bancaire en Suisse qu'elle détient à 100%) plusieurs formes de garanties qui pourraient se traduire par des engagements potentiels pouvant atteindre CHF 590 millions environ. Ces engagements potentiels sont complètement couverts par des garanties émises sous la forme de trésorerie et d'obligations bénéficiant d'une notation élevée. Ces actifs garantis sont détenus par la société ou par ses filiales étrangères. Dans ce cas, la société a le droit d'utiliser les actifs garantis desdites filiales pour couvrir ces engagements potentiels s'ils venaient à se matérialiser.

2. ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DES PROPRES ENGAGEMENTS

- Il n'y a pas d'actifs de ce type.

3. ENGAGEMENTS HORS BILAN DÉCOULANT DE CONTRATS DE LEASING

- Il n'y a pas d'engagements de ce type.

4. ASSURANCE INCENDIE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

 Les immobilisations corporelles se montent à CHF 207'398 et sont couvertes par l'assurance incendie souscrite par EFG Bank pour les locaux de Zurich pour un total de CHF 5'000'000.

5. DETTES ENVERS LES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE

- Il n'y a pas d'engagements de ce type.

6. TITRES DE CRÉANCE ÉMIS

- Il n'y a pas d'engagements de ce type.

7. PARTICIPATIONS PRINCIPALES

Les participations principales sont indiquées dans la note 23 (page 106)
 y relative dans les comptes annuels consolidés.

8. DISSOLUTION DE RÉSERVES LATENTES

Il n'existe pas de réserves latentes.

9. RÉÉVALUATION DES ACTIFS À LONG TERME

- Il n'y a eu aucune réévaluation d'actifs à long terme.

10. ACTIONS PROPRES DÉTENUES PAR LA MAISON MÈRE ET LES SOCIÉTÉS DU GROUPE

- Au 31 décembre 2006, 4'865 bons de participation «B» étaient détenus par une société du Groupe.

EFG INTERNATIONAL, ZURICH

11. CAPITAL-ACTIONS

Total capital-actions	79,335,000	79,335,000
400'000 bons de participation «B» à la valeur nominale de CHF 15	6,000,000	6,000,000
146'670'000 actions nominatives à la valeur nominale de CHF 0.50	73,335,000	73,335,000
	31 décembre 2006 CHF	31 décembre 2005 CHF

12. PARTICIPANTS QUALIFIÉS

Les participants qualifiés et groupes d'actionnaires dont les droits de vote dépassaient 5% étaient les suivants:

31	décembre 2006 CHF			nbre 2005 CHF	
N	lombre d'actions	Droits de vote	Nombre d'actions	Droits de vote	
EFG Bank European Financial Group, Genève	71,492,153	48.74%	71,492,153	48.74%	
M. Lawrence D. Howell	8,352,000	5.69%	8,352,000	5.69%	
Les produits provenant des sociétés du Group	e sont constitués		cembre 2006 CHF '000	31 décembre 2005 CHF '000	
Royalties			12,296		
Commissions de gestion			13,086	6,085	
Autres produits			1,364	147	
Total			26,746	6,232	

Il n'y a pas d'autres informations requises par l'art. 663b du Code suisse des obligations.

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale des actionnaires de EFG International Zurich

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (compte de résultat, bilan, et notes figurant aux pages 142 à 145) de EFG International pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2006.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels ainsi que la proposition de répartition du bénéfice disponible sont conformes à la loi suisse et aux statuts de la société.

C. Kratzer

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

J.C. Pernollet Réviseur responsable

Genève, le 30 mars 2007



EUROPE

SUISSE

ZURICH

EFG International Bahnhofstrasse 12 8001 Zurich Tel +41 44 226 18 50 www.efginternational.com

EFG Bank

Bahnhofstrasse 16 / P.O. Box 2255 8022 Zurich Tel +41 44 226 17 17 www.efgbank.com

GENÈVE

EFG Bank

24 Quai du Seujet / P.O. Box 2391 1211 Genève 2 Tel +41 22 918 71 71

Capital Management Advisors S.A.

22 rue de Villereuse 1207 Genève Tel +41 22 592 91 91

EFG Trust Company (Switzerland) SA

24 Quai du Seujet / P.O. Box 1211 Genève 2 Tel +41 22 918 79 24

SIF Swiss Investment

Funds SA

26 quai du Seujet / P.O. Box 1211 Genève 2 Tel +41 22 918 73 88

SION

EFG Bank

Rue de Lausanne 15 / P.O. Box 2026 1950 Sion 2 Tel +41 27 327 77 77

MARTIGNY

FFG Bank

Avenue de la Gare 8 / P.O. Box 120 1920 Martigny 1 Tel +41 27 721 78 78

CRANS-MONTANA

EFG Bank

Immeuble Le Mérignou / P.O. Box 163 3963 Crans-Montana Tel +41 27 486 69 00

VERBIER

FFG Bank

Immeuble La Datcha / P.O. Box 43 1936 Verbier Tel +41 27 775 69 50

ILES ANGLO-NORMANDES

GUERNESEY

FFG Bank

P.O. Box 629, EFG House St. Julian's Ave., St Peter Port Guernsey GY1 4PR Channel Islands Tel +44 1481 730 859

EFG Private Bank (Channel Islands) Limited

P.O. Box 629, EFG House St. Julian's Ave., St Peter Port Guernsey GY1 4PR Channel Islands Tel +44 1481 730 859

JERSEY

EFG Offshore Limited

P.O. Box 641 / 1 Seaton Place St. Helier, Jersey JE4 8YJ Channel Islands Tel +44 1534 605 600

FINLANDE

HELSINKI

EFG Investment Bank AB Helsinki Branch Pohjoisesplanadi 25 B 00100 Helsinki

Tel +358 9 6689 320

GIBRALTAR

Tel +350 40 117

 EFG Bank (Gibraltar) Limited 1, Corral Road / P.O. Box 561 PMB 6314 Gibraltar

GRÈCE

ATHÈNES

C. M. Advisors Ltd. (Bermuda) 2, Filikis Eterias Square 106 73 Athens Greece Tel +30 210 339 07 11

LIECHTENSTEIN

VADUZ

Bank von Ernst (Liechtenstein) AG Egertastrasse 10 9490 Vaduz Tel +423 265 53 53 www.bank-von-ernst.li

LUXEMBOURG

EFG Investment (Luxembourg) SA

14, Allée Marconi Boîte postale 892 2018 Luxembourg Tel +352 26 454 1

EFG Bank (Luxembourg) SA

Villa Marconi, 14, Allée Marconi Boîte postale 385 2013 Luxembourg Tel +352 26 454 1

MONACO

EFG Eurofinancière d'Investissements SAM

Villa Les Aigles 15 avenue d'Ostende 98001 Monaco Tel +377 93 15 11 11

SUÈDE

STOCKHOLM

EFG Investment Bank AB Engelbrektsgatan 9-11 114 32 Stockholm Tel +46 8 459 64 00 www.efgib.com

GÖTEBORG

EFG Investment Bank AB Lilla Nygatan 2 41109 Gothenburg Tel +46 31 771 86 50

MALMÖ

EFG Investment Bank AB Hamngatan 4 21122 Malmö Tel +46 40 17 63 30

LULEÅ

EFG Investment Bank AB Aurorum 2 977 75 Luleå Tel +46 920 754 10

KRISTIANSTAD

EFG Investment Bank AB

Tivoligatan 1 291 31 Kristianstad Tel +46 44 121 790

GRANDE-BRETAGNE

LONDRES

EFG Private Bank Limited

Leconfield House, Curzon Street London W1J 5JB, UK Tel +44 207 491 9111 www.efgl.com

EFG Asset Management Limited

Leconfield House, Curzon Street LONDON W1 5JB, UK Tel +44 20 7 491 9111

EFG Wealth Management Limited

Leconfield House, Curzon Street London W1J 5JB, UK Tel +44 20 7 491 9111

BIRMINGHAM

EFG Harris Allday

33 Great Charles Street Birmingham B3 3JN Tel +44 121 233 1222 www.efgha.com

EFG Platts Flello Limited

11 Newhall Street Birmingham B3 3NY Tel +44 121 200 22 55

BANBURY

EFG Harris Allday

4/5 North Bar Banbury, Oxfordshire, OX16 0TB Tel +44 1296 262 103

BRIDGNORTH

EFG Harris Allday

25a St. Leonard's Close Bridgnorth, Shropshire WV16 4EJ Tel + 44 1 746 761 444

WORCESTER

EFG Harris Allday

Victoria House 63 Foregate Street Worcester, WR1 1DX Tel +44 1 905 619 499

MOYEN-ORIENT

ROYAUME DE BAHREÏN

MANAMA

 EFG Bank - Representative Office Almoayyd Tower 25th Floor P.O. Box 10995 Seef, Manama, Bahrain Tel +973 1 756 0600

ÉMIRATS ARABES UNIS

DUBAÏ

EFG Bank

Dubai International Financial Centre Gate Precinct Building 5 P.O. Box 506502 Dubai - U.A.E. Tel +971 4 362 1144

ASIE

CHINE

HONGKONG

EFG Bank

41st Floor, Two Exchange Square 8 Connaught Place, Central Hongkong Tel +852 2298 3000

EFG Trust (HK) Limited

28/F Tesbury Centre 28 Queen's Road East Wan Chai - Hongkong Tel +852 3571 9025

INDONÉSIE

JAKARTA

 EFG Bank - Representative Office Wisma 46 Kota BNI Suite 31, 31st floor, Jalan Jend. Sudirman Kav 1 Jakarta 10220 Tel +6221 579 00123

RÉPUBLIQUE DES PHILIPPINES

MANILLE

EFG Bank - Philippine
Representative Office
Ayala Avenue corner Paseo de Roxas
Avenue
Makati City
Metro Manila – Philippines
Tel +632 752 3838

SINGAPOUR

EFG Bank

1 Raffles Place #42-00 OUB Centre Singapore 048616 Tel +65 6438 2668

TAÏWAN

TAIPEI

EFG Securities Investment
 Consulting Co. Limited
 Suite A-1, 14th Floor, Hung Tai Center
 No. 168 Tun Hwa North Road
 Taipei - Taiwan
 Tel +886 2 8175 0666

LES AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

MIAMI

 EFG Capital International Corp.
 701 Brickell Avenue, Ninth Floor Miami, FL 33131
 Tel +1 305 482 8000

NEW YORK

 EFG Capital International Corp. 780 Third Avenue, Suite 4701 New York, NY 10017 Tel +1 212 753 5700

 Capital Management Advisors North America Inc.
 909, Third Avenue

909, Third Avenue (at 54th Street) 26th Floor New York, N.Y. 10022 Tel +1 212 609 25 57

ARGENTINE

BUENOS AIRES

 EFG Bank - Representative Office Torre Madero
 Avenida Madero No 942, Piso 16 C1106ACW Buenos Aires
 Tel +54 11 4878 3220

BAHAMAS

NASSAU

EFG Bank & Trust (Bahamas) Ltd
 Centre of Commerce, 2nd Floor
 1, Bay Street
 P.O. Box SS 6289
 Nassau, Bahamas
 Tel +1 242 502 5400

BERMUDES

HAMILTON

C.M. Advisors Limited
 Thistle House, 4 Burnaby Str.
 Hamilton - HM11 Bermuda
 Tel +1 441 295 59 29

ILES CAÏMANS

GRAND CAYMAN

 EFG Wealth Management (Cayman) Ltd
 1st Floor, Strathvale House
 90 North Church Street
 P.O. Box 10360
 Grand Cayman KY1-1003
 Cayman Islands
 Tel +345 943 3350

COLOMBIE

BOGOTÁ

 EFG Bank - Representative Office Carrera 7 No. 71-21
 Torre B Oficina 506
 Bogotá D.C., Colombia
 Tel +571 317 4332

ÉQUATEUR

QUITO

 EFG Bank - Representative Office Av. Amazonas No. 3429
 y Nuñez de Vela,
 Edifico El Dorado, Oficina 701, Floor 7
 Quito - Ecuador
 Tel +59322-241195

MEXIQUE

MEXICO CITY

 EFG Bank - Representative Office Andrès Bello, 10
 Edif. Forum, Piso 4, Ofic. N° 402.
 Colonia Polanco
 11560 Mexico, D.F. (Mexico)
 Tel +5255 5282 9063

PÉROU

LIMA

EFG Asesores Financieros (Perú)
 Merino Reyna 295, Of. 501
 San Isidro
 Lima 27
 Tel +511 212 5060

VENEZUELA

CARACAS

 EFG Bank - Representative Office Av. San Felipe con 2da Transversal Edificio Bancaracas, Piso 9, Oficina 901
 Plaza la Castellana Caracas 1060
 Tel +58 212 265 4815

ENONCÉS PRÉVISIONNELS

Ce Rapport Annuel contient des énoncés qui sont, ou peuvent être considérés comme étant, des énoncés prévisionnels. Dans certains cas, ces énoncés prévisionnels peuvent être identifiés par l'utilisation d'une terminologie spécifique à des prévisions. Ces énoncés prévisionnels comprennent tous des éléments qui ne sont pas des faits historiques. Ils apparaissent dans un certain nombre d'endroits dans le cadre de ce Rapport Annuel, y compris les déclarations concernant nos intentions, nos convictions ou nos attentes actuelles s'agissant, entre autres, des résultats opérationnels, de la condition financière, des liquidités, des perspectives, de la croissance, des stratégies et de la politique de dividendes et des industries dans lesquelles nous sommes actifs.

De par leur nature, les énoncés prévisionnels impliquent des risques connus et inconnus et des incertitudes puisqu'ils se réfèrent à des événements, et dépendent de circonstances, qui peuvent ou ne peuvent pas arriver dans le futur. Les énoncés prévisionnels ne sont pas des garanties de performances futures. Les investisseurs potentiels ne devraient pas accorder une fiabilité indue à ces énoncés prévisionnels.

Beaucoup de facteurs peuvent entraîner une différence substantielle de nos résultats opérationnels, de notre condition financière, de nos liquidités et du développement des industries dans lesquelles nous sommes actifs par rapport à ceux exprimés ou insinués par les énoncés prévisionnels contenus dans ce Rapport Annuel. Ces facteurs comprennent entre autres (i) la performance des investissements; (ii) notre capacité à retenir et à recruter des responsables clientèle («client relationship officer») de premier ordre; (iii) les facteurs gouvernementaux, comprenant les coûts de respect des règles et l'impact des changements réglementaires; (iv) notre capacité à mettre en œuvre notre stratégie d'acquisition; (v) l'impact des fluctuations sur les marchés des capitaux globaux; (vi) l'impact des taux de change des devises et les fluctuations des taux d'intérêt; et (vii) les autres risques, incertitudes et facteurs inhérents à nos affaires.

EFG International ne saurait en aucun cas être dans l'obligation de mettre à jour ou de modifier ces énoncés prévisionnels que ce soit en raison d'une information nouvelle, d'événements futurs ou pour quelque autre raison que ce soit, et rejette d'ores et déjà expressément toute responsabilité à cet égard.



IMPRESSUM

GRAPHISTE Pascale Henriod, phg-Nyon PHOTOS Laurie Lambrecht Photography, Right To Play, Switzerland IMPRESSION Jean Genoud SA, Le Mont-sur-Lausanne Ce rapport annuel est disponible également en allemand et en anglais.

CONTACTS

ADRESSE

EFG International
Bahnhofstrasse 12
8001 ZURICH
Téléphone +41 44 226 18 50
Télécopie +41 44 226 18 55
www.efginternational.com

INVESTOR RELATIONS

Téléphone +41 44 212 73 77 investorrelations@efginternational.com

MEDIA RELATIONS

Téléphone +41 44 212 73 87 mediarelations@efginternational.com

